



**HAL**  
open science

## Dynamisation et facilitation des engagements des jeunes en Occitanie

Stéphanie Bost, Marianne Lenain, Benoit Prévost, Maylis Papeil, Thomas  
Michelet, David Devic

### ► To cite this version:

Stéphanie Bost, Marianne Lenain, Benoit Prévost, Maylis Papeil, Thomas Michelet, et al.. Dynamisation et facilitation des engagements des jeunes en Occitanie. MSH SUD; Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP) Occitanie; Création d'un Conseil Scientifique dédié au projet rassemblant Benoit Prévost, Virginie Pujol (LERIS), l'INJEP. 2023, pp.72. hal-04659199v2

**HAL Id: hal-04659199**

**<https://cnrs.hal.science/hal-04659199v2>**

Submitted on 23 Jul 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



# RAPPORT

## RECHERCHE COLLABORATIVE

### Dynamisation et facilitation des engagements des jeunes en Occitanie

2022/2023

Rapport final  
30/04/2024

## SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION : .....	4
	A. Objet et contexte de ce rapport : .....	4
	B. Ambitions de l'action : .....	4
	C. Objectifs de la recherche collaborative : .....	4
	D. Une démarche participative : .....	5
	E. Une démarche itérative : .....	5
II.	CADRE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE COLLABORATIVE .....	6
	A. Présentation de la démarche et de l'accompagnement : .....	7
	1. Attentes et demande sociale du CRAJEP Occitanie : .....	7
	2. Modalités d'accompagnement par Trait d'union : .....	7
	3. Un état des lieux pour interroger l'existant : .....	8
	4. Actions contributives des associations, analysées dans le cadre de la recherche collaborative : .....	8
	5. Partenariat CRAJEP Occitanie - MSH SUD : .....	9
	a) Réalisation d'un état de l'art, état des lieux des travaux de recherche sur la thématique de l'engagement des jeunes : .....	9
	b) Recrutement d'un chargé d'étude, en stage en alternance : .....	10
	c) Réalisation d'une exposition photos comme témoignage et valorisation de la démarche : .....	10
	d) Mise en place d'une journée de restitution de la recherche collaborative le 2 juin 2023 : .....	11
	6. Recrutement d'un chargé de mission au niveau du CRAJEP : .....	11
	7. Contributions des acteurs mobilisés : .....	12
	a) Au niveau des associations de jeunesse et d'éducation populaire membres du CRAJEP : .....	12
	b) Focus group et rencontres avec les jeunes engagés : .....	12
	c) Questionnaire à destination des jeunes engagés dans les actions : .....	13
	d) Auditions des partenaires institutionnels et des partenaires associatifs et participation à des journées publiques : .....	13
	B. Instances de suivi et de pilotage de la recherche collaborative : .....	14
	1. Un comité de pilotage institutionnel : .....	14
	2. Un comité de suivi interne : .....	15
	3. Un comité scientifique : .....	15
	C. Difficultés rencontrées dans la conduite de la recherche collaborative : .....	16
	1. Temporalité de la recherche, acteurs et politiques publiques : .....	16
	2. Définitions et problèmes méthodologiques : .....	16

3.	Identification des ressources et mobilisation territoriale :.....	17
III.	ANALYSE DES RESULTATS ET ENSEIGNEMENTS DE L'ETUDE.....	18
	A. Le contexte des engagements des jeunes à prendre en compte : .....	19
	B. Résultats issus des entretiens et des rencontres avec les acteurs : .....	20
1.	De multiples définitions ou visions de l'engagement : .....	21
2.	Qui sont les jeunes les jeunes éloignés de l'engagement ? Comment les identifier ou les caractériser ? .....	23
3.	L'engagement est-il un levier possible pour lutter contre la précarité ? Ou la précarité peut-elle constituer un frein à l'engagement ? .....	24
4.	Engagement social et sociétal : comment (re)créer des liens sociaux et des solidarités locales ? .....	26
5.	Peut-on parler d'injonction à l'engagement ? .....	27
6.	(In)visibilité de l'offre ou (in)visibilité des jeunes ? .....	28
7.	Sensibiliser les jeunes à l'engagement : un rôle pour l'école ? .....	29
8.	Un engagement porteur de compétences pour les jeunes : .....	30
9.	Conscientisation de l'engagement : .....	31
10.	Le parcours de l'engagement au fil des âges : une notion en cours de définition .....	32
IV.	RECOMMANDATIONS AUX ACTEURS JEUNESSE EN REGION OCCITANIE .....	34
	A. Constats préalables et enjeux repérés :.....	35
1.	Education, citoyenneté, vivre et faire ensemble : des remparts face aux crises et au repli sur soi : .....	36
2.	Pour une société de l'engagement : .....	36
	B. Propositions et préconisations : .....	36
1.	CONSTRUIRE DES POLITIQUES JEUNESSE TRANSVERSALES ET COHERENTES : .....	36
2.	FAVORISER LES COMPLEMENTARITES ENTRE LES ACTEURS DE LA JEUNESSE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT : .....	37
3.	MIEUX RECONNAÎTRE LE RÔLE DES ACTEURS ASSOCIATIFS : .....	37
4.	VALORISER ET SOUTENIR TOUTES LES FORMES D'ENGAGEMENT DES JEUNES ET RENDRE DAVANTAGE LISIBLE L'OFFRE D'ENGAGEMENT EXISTANTE : .....	38
5.	SENSIBILISER À L'ENGAGEMENT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE ET TRANSMETTRE LA CULTURE DE L'ENGAGEMENT :.....	39
6.	FORMER LES PROFESSIONNELS DE LA JEUNESSE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET VALORISER LES COMPÉTENCES ACQUISES PAR L'ENGAGEMENT AINSI QUE LES APPORTS DE L'ENGAGEMENT DANS LA SOCIETE : .....	40
7.	PROPOSER DE RÉELS PARCOURS D'ENGAGEMENT ET PENSER L'ACCOMPAGNEMENT NÉCESSAIRE DE CES PARCOURS : .....	40
V.	CONCLUSION : .....	42
	A. L'engagement des jeunes les plus en difficultés, un enjeu social et sociétal : .....	42

B. Bilan et perspectives de cette recherche-collaborative : .....	42
C. Regards extérieurs sur la démarche .....	45
VI. ANNEXES.....	51
A. Contexte de l'action : Stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pauvreté : .....	56
B. Présentation du CRAJEP Occitanie : .....	57
C. Présentation du dispositif Trait d'Union – MSH Sud de Montpellier : .....	58
D. Liste des actions contributives, entretiens et auditions réalisés : .....	59
E. Instances de pilotage et de suivi de la recherche collaborative : .....	64
F. Calendrier de l'action en 2022 / 2023 : .....	65
G. Grille d'entretien des acteurs associatifs : .....	66
H. Grille d'entretien des Focus Group jeunes : .....	69
I. Bibliographie : .....	70

## I. INTRODUCTION :

### A. **Objet et contexte de ce rapport :**

Ce rapport a pour objet de rendre compte de la démarche et des résultats de la recherche collaborative conduite par le CRAJEP Occitanie<sup>1</sup> en 2022/2023, intitulée : « **dynamisation et facilitation des engagements des jeunes** ». Cette action s'inscrit dans le cadre de la **Stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pauvreté**. Une subvention a en effet été attribuée au CRAJEP Occitanie en 2021 pour cette action, mise en œuvre sur le territoire de la région Occitanie.

### B. **Ambitions de l'action :**

Le CRAJEP Occitanie, en appui de ses associations de jeunesse et d'éducation populaire membres, met en place des actions régulières pour promouvoir l'engagement des jeunes, les espaces, les parcours d'éducation à la citoyenneté et à la prise de responsabilité pour les jeunes.

**Il a donc souhaité s'engager dans une recherche collaborative ayant pour ambition de permettre aux jeunes, particulièrement aux jeunes les plus éloignés de l'engagement associatif et de certains dispositifs d'engagement ou de participation, de mieux connaître, identifier et appréhender les diverses opportunités d'engagement, afin de faciliter et de dynamiser ces engagements.** La volonté étant de montrer l'engagement comme un des leviers possibles pour lutter contre la précarité des jeunes. Il lui paraissait en effet primordial, sur ces questions, de « faire culture commune » avec les acteurs publics, associatifs, travailleurs de jeunesse et acteurs de l'accompagnement des jeunes, et le monde académique, dans un contexte post crise sanitaire et de crises multiples : démocratique, sociale, économique, écologique...

### C. **Objectifs de la recherche collaborative :**

- **Promouvoir l'engagement des jeunes** en rendant lisibles les dispositifs publics et les espaces et parcours d'engagement associatifs existants.
- **Permettre aux jeunes les plus éloignés de ces dispositifs, de ces espaces et parcours de pouvoir s'engager** : en identifiant les opportunités et les freins ; en mettant en évidence les leviers et les apports de l'engagement associatif.
- **Contribuer aux politiques publiques et faire évoluer les pratiques des acteurs de jeunesse** : en faisant des préconisations pour faire évoluer les dispositifs publics, mieux orienter les politiques publiques en région en faveur de l'engagement des jeunes, et pour améliorer les pratiques des acteurs publics et associatifs.

---

<sup>1</sup> Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire Occitanie - [Crajep Occitanie - L'éducation populaire en Occitanie \(crajep-occitanie.fr\)](https://crajep-occitanie.fr)

## D. Une démarche participative :

**Le CRAJEP Occitanie a souhaité s'engager dans un processus de recherche-action lui permettant d'être en lien étroit avec le terrain et la réalité sociale.** Cette démarche a également pour objectif d'être en relation avec le monde de la recherche, notamment pour identifier les besoins relatifs à l'engagement des jeunes et en vue d'établir une stratégie pour atteindre des objectifs de changement face aux problématiques identifiées et observées, et afin d'émettre des préconisations.

**La démarche choisie vise ainsi à favoriser les échanges de pratiques, d'analyses et d'expériences entre les différents acteurs mobilisés dans le cadre de cette action, nous permettant de nous intéresser aux jeunes « éloignés » des espaces et dispositifs d'engagement existants,** afin d'analyser et d'identifier ce qui peut faire obstacle à leurs engagements. Elle a permis notamment de faire un état des lieux et une analyse d'actions innovantes ou expérimentales, dans une logique contributive ; de faire un état des lieux de l'existant en termes d'espaces ou de dispositifs d'engagements et de mettre en place des temps de rencontres, d'échanges et de réflexion réguliers entre les parties prenantes de l'action.

**Cette recherche collaborative s'appuie donc sur les contributions des associations de jeunesse et d'éducation populaire présentes sur l'ensemble de la région Occitanie, de chercheurs engagés dans différents laboratoires de recherche, de partenaires publics et institutionnels, de partenaires associatifs et de jeunes engagés dans les différentes actions analysées dans le cadre de cette étude.** Elle nous a permis d'interroger à la fois les dispositifs publics existants et les pratiques des acteurs associatifs et de l'accompagnement des jeunes.

**Pour accompagner cette recherche collaborative, le CRAJEP Occitanie a souhaité s'appuyer sur le dispositif Trait d'union, porté par la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) SUD.** Cette structure d'intermédiation a pour mission de faciliter les synergies entre les mondes de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la société civile, pour coconstruire des problématiques de recherche et des projets collaboratifs. Stéphanie Bost, Ingénieure d'études à la MSH SUD et coordinatrice du dispositif Trait d'Union, est chargée de cet accompagnement. Sa connaissance et son expérience dans l'éducation populaire et la jeunesse ont été de précieux atouts.

## E. Une démarche itérative :

Le présent rapport a été présenté le 2 juin 2023 lors de la journée de restitution organisée à Narbonne (voir plus bas). Le rapport a été discuté, amendé et a conduit à plusieurs contributions complémentaires remontées par suite du dernier comité scientifique du 17 novembre 2023. Cette version a été finalisée le 30 avril 2024.

## II. CADRE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE COLLABORATIVE





## A. Présentation de la démarche et de l'accompagnement :

### 1. Attentes et demande sociale du CRAJEP Occitanie :

Le CRAJEP Occitanie a souhaité être accompagné dans cette démarche de recherche collaborative. A ce titre, il a fait appel, en février 2022, au dispositif Trait d'Union de la MSH Sud de Montpellier. **Il lui paraissait en effet indispensable de faire le lien avec l'université et le monde de la recherche autour de cette étude, afin de disposer d'un regard extérieur et de solliciter un appui méthodologique autour de la conduite de la recherche action.**

Au préalable, le CRAJEP a mis en place, dès janvier 2022, un premier groupe de travail régional, réunissant ses associations membres intéressées par la thématique de l'engagement des jeunes et souhaitant particulièrement s'investir dans cette recherche-action. Cette rencontre a permis de préciser les attendus et les modalités souhaitées de cet accompagnement.

En appui des comités de pilotage et de suivi, mis en place dès le début de l'année 2022, le CRAJEP a donc pu préciser, en lien avec ses partenaires et ses membres, la finalité de cette recherche collaborative. **Il s'agissait de pouvoir faire des préconisations, pour conforter ou faire évoluer les dispositifs d'engagement existants et pour favoriser, voire développer, les engagements des jeunes les plus éloignés des espaces d'engagement. Le CRAJEP a également défini collectivement les attendus de cette recherche collaborative, avec la nécessité de :**

- **Faire culture commune** sur les questions autour de l'engagement des jeunes, dans un contexte de crises multiples, en montrant l'engagement comme un levier pour lutter contre la précarité des jeunes.
- **Construire une parole commune** et un cadre d'analyse commun sur les parcours d'engagement dans les associations de jeunesse et d'éducation populaire et sur les dispositifs publics à l'œuvre.
- **Contribuer aux politiques publiques**, faire des préconisations pour influencer, mieux orienter les politiques publiques en région, en faveur de l'engagement des jeunes.

### 2. Modalités d'accompagnement par Trait d'union :

Trait d'union est un dispositif innovant, porté par la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) SUD, qui joue le rôle de structure d'intermédiation sciences-sociétés. La MSH SUD a fait le pari depuis 2018 de proposer un dispositif Boutique des Sciences (BDS, renommé Trait d'Union qu'elle héberge et développe. Trait d'Union fait le pari d'une intelligence collective co-portée entre acteurs académiques et représentants d'un « tiers secteur de la recherche ». Le travail des BDS « consiste à assister la co-construction de la question de recherche voire du projet dans son intégralité en vue de faciliter les synergies entre les mondes de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la société civile, pour co-construire des problématiques de recherche et des projets collaboratifs, publics-cibles), en veillant à ce que chaque partie trouve sa place et en contenant les risques d'instrumentalisation.<sup>2</sup>

Les demandes sociales suivies par Trait d'Union émergent de structures variées issues de la société civile (associations, coopératives, collectifs) qui souhaitent profiter d'une ingénierie pour faciliter le

---

<sup>2</sup> L'histoire de Trait d'Union est présentée dans Anginot R., Belaën F., Chauveau H., Fiorini C., Mary J., Millot J., Moity-Maïzi P., Thomas M., Le renouveau des Boutiques des Sciences en pratiques et en question : focus sur deux dispositifs territorialisés à l'interface Sciences-Société, Technologie et innovation, 2022

lien avec la recherche. Les démarches d'accompagnement sont de l'ordre de l'émergence de la demande, de l'incubation de la problématique de recherche pour ensuite, parfois, aboutir à des accompagnements de projets.

**L'accompagnement proposé suite à la demande du CRAJEP, a été tout à fait particulier. La demande initiale était déjà précisée. Les attendus visaient directement à produire une recherche sur les dispositifs les plus innovants dans "l'aller vers les jeunes" les plus éloignés, pour favoriser plus précisément leur engagement dans la sphère publique et associative.** Le travail d'identification des dispositifs innovants a été réalisé par la directrice du CRAJEP, qui a mobilisé l'ensemble des membres du Comité Régional afin de mieux cerner les atouts et les difficultés rencontrées par les innovations que les structures pouvaient porter, pour faciliter l'engagement des jeunes. Ce travail spécifique a eu une double visée qu'il est intéressant de souligner : faire vivre le collectif des associations membres du CRAJEP, mais également les interroger sur leurs pratiques.

**Cette pratique de recherche-action participative, invite à ouvrir les points de vue et les analyses, en associant différents experts de ces questions : chercheurs, acteurs publics et acteurs engagés en faveur de l'engagement des jeunes, et jeunes eux-mêmes.**

### **3. Un état des lieux pour interroger l'existant :**

**A travers cet état des lieux, il s'agissait de mieux connaître et identifier l'offre d'engagement existante, mais également de questionner certains dispositifs ou certaines pratiques d'acteurs en matière d'engagement.** Pour cela, nous nous sommes appuyés, en premier lieu, sur la diversité des formes d'engagement existantes dans les associations de jeunesse et d'éducation populaire de la région Occitanie (volontariat en service civique, volontariat à l'international, associations d'enfants et de jeunes, engagement dans les établissements scolaires, bénévolat associatif...). Nous nous sommes ensuite attachés aux dispositifs publics existants, mis en place par l'Etat et les collectivités territoriales en région, et mis en œuvre par des acteurs de l'accompagnement des jeunes et des associations, en prise directe avec les jeunes les plus en difficultés.

### **4. Actions contributives des associations, analysées dans le cadre de la recherche collaborative :**

**Nous avons repéré en premier lieu, parmi les actions des associations membres du CRAJEP Occitanie, 11 actions expérimentales ou innovantes** (cf. descriptif des actions contributives en annexe du présent rapport), qui sortent des « habitudes » de travail de ces structures et qui offrent la possibilité d'expérimenter de nouveaux formats d'engagement et de nouvelles logiques d'accompagnement des jeunes, basées davantage sur « l'aller vers ».

**Nous avons donc constitué un panel d'actions permettant de couvrir tous les territoires de la région Occitanie** (les 13 départements) et de rendre compte de la diversité et des spécificités de certains territoires de vie des jeunes (territoires ruraux, urbains, péri-urbains, métropoles...). Nous avons également défini les publics cibles de ces actions, en privilégiant les jeunes éloignés des dispositifs d'engagement existants. Leur « éloignement » résultant de problématiques variées : mobilité géographique, voire mobilité psychologique (capacité des jeunes à pouvoir se projeter hors de leur territoire de vie), en raison de leur localisation dans certains territoires isolés, ou du fait de difficultés sociales ou économiques particulières (jeunes précaires, jeunes vulnérables, jeunes réfugiés, jeunes non insérés, jeunes issus de structures médico-sociales ou de l'Aide sociale à l'enfance...).

## 5. Partenariat CRAJEP Occitanie - MSH SUD :

Comme précisé précédemment, le partenariat entre le CRAJEP Occitanie et le dispositif Sciences Société Trait d'Union de la MSH SUD s'est établi très rapidement dans le travail de recherche action. Trait d'Union a été associé après l'identification des dispositifs internes au CRAJEP, pour travailler en étroite collaboration avec la direction du CRAJEP sur plusieurs étapes du processus.

a) *Réalisation d'un état de l'art, état des lieux des travaux de recherche sur la thématique de l'engagement des jeunes :*

**Au-delà de la démarche de recensement des actions en interne, il nous est apparu nécessaire de constituer un guide ressource utile pour nous repérer dans les recherches actuelles sur les jeunes.** Afin de mener le travail à bien, nous avons décidé ensemble, avec Trait d'Union, de l'opportunité de dresser un Etat de l'art, réalisé par un prestataire spécialisé dans les questions de jeunesse. À la suite de rencontres avec plusieurs partenaires et notamment l'Université Rurale Quercy Rouergue (URQR)<sup>3</sup>, nous avons pu initier le contact avec Coop'Eskemm<sup>4</sup>, cabinet d'étude breton spécialisé en sciences sociales et dont la plupart des consultants sont issus de la Chaire Jeunesse de l'EHESP que dirigeait Patricia Loncle.

Coop'Eskemm a donc réalisé, en août 2022, un état de l'art sur les travaux de recherche liés à la thématique de l'engagement des jeunes, en prêtant un œil attentif aux jeunes "dits éloignés" des dispositifs d'engagement. Cette démarche constitue l'une des premières étapes de cette recherche collaborative.

**Pour réaliser ce travail, Coop'Eskemm s'est appuyé sur la littérature récente en sociologie de la jeunesse afin d'explorer les enjeux et questionnements contemporains sur l'engagement des jeunes en difficulté, ainsi que les angles morts des précédents travaux.** Ce dernier point est important dans leur approche. En effet, il ne propose pas une revue de littérature exhaustive sur cette thématique très vaste. Il représente plutôt un travail de type narratif donnant une vue générale du sujet qui, en mettant en lumière certains écueils, participe à la construction de la méthodologie de recherche. Dans cette perspective, et au regard du cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté dans lequel s'inscrit la demande, Coop'Eskemm s'est consacré à l'étude de l'engagement des jeunes en difficulté. De plus, au regard des spécificités de l'Occitanie, territoire au sein duquel s'inscrit la recherche, cette revue s'est intéressée particulièrement aux expériences de participation des jeunes dans plusieurs environnements, notamment en milieu rural.

**Le rapport<sup>5</sup> est constitué de trois parties.** La première vise à la **thématisation de l'objet de recherche**. Ce travail contribue à faire un état des connaissances produites tant au sujet de l'engagement des jeunes que des jeunes « dits en difficulté » en passant par la jeunesse rurale. La **deuxième** consiste en **une synthèse des savoirs issus de recherches scientifiques** concernant l'engagement des jeunes "dits en difficultés". Elle est composée d'une part d'une synthèse générale concernant les différentes approches de la sociologie sur le sujet et, d'autre part, de l'analyse de quatre publications identifiées comme éclairantes au regard de l'objet de recherche et des thématiques retenues. La **dernière partie** consiste en une **proposition de bibliographie scientifique non exhaustive**, pour aider au cadrage conceptuel de la recherche.

---

<sup>3</sup> <https://urqr.org/>

<sup>4</sup> <https://coopeskemm.org/>

<sup>5</sup> Pour lire le rapport produit par Coop'Eskemm: [https://traitdunion.mshsud.org/wp-content/uploads/2022/12/revue-engagement-des-jeunes\\_coopeskemm\\_072022\\_VD.pdf](https://traitdunion.mshsud.org/wp-content/uploads/2022/12/revue-engagement-des-jeunes_coopeskemm_072022_VD.pdf)

*b) Recrutement d'un chargé d'étude, en stage en alternance :*

**Il a rapidement été jugé nécessaire de mobiliser deux chargés d'études dans le travail sociologique à mener.** L'ambition était initialement de recruter une personne sur chaque partie ("Est et Ouest") de la Région Occitanie, afin de couvrir plus facilement la taille de notre territoire. La coordination de Trait d'Union et la direction du CRAJEP se sont mobilisés pour faire passer plusieurs entretiens. Initialement, deux candidats avaient été retenus : une sur Toulouse et un sur Montpellier. Face à des difficultés de calendrier avec la formation toulousaine, nous avons dû revoir l'organisation de la mission confiée au stagiaire montpelliérain.

**Thomas Michelet, étudiant-stagiaire en Master 1 Intervention et développement social, à l'Université Paul Valéry de Montpellier, a donc été recruté en octobre 2022, afin de réaliser le travail d'étude. Sa mission a été accomplie selon le phasage suivant :**

D'octobre à décembre 2022, il a pu s'approprier la thématique de recherche et le cadre de la recherche-action par des lectures et des recherches personnelles, et en appui sur les documents de cadrage remis et la revue de littérature réalisée en août 2022 par Coop'Eskemm. Il a ensuite procédé au repérage des partenaires impliqués dans la recherche collaborative sur la base de l'état des lieux des actions et du recensement des dispositifs publics existants et à interroger prioritairement. Ainsi, sur cette première période, il a pris contact avec l'ensemble des acteurs mobilisés, afin de prévoir dans un premier temps, les rendez-vous et auditions avec les partenaires publics et institutionnels. Pour ce faire, et sur le plan méthodologique, il a élaboré une base de données des contacts établis, des structures et actions identifiées et contributives, et les outils de recueil, d'analyse et d'observation nécessaires (questionnaires et grilles d'entretien adaptés).

La période de janvier à mars 2023, a été consacrée à la phase d'observation sur le terrain et auprès des acteurs associatifs et partenaires mobilisés, au travers d'entretiens, d'observations, de participation à des journées publiques, et de réalisation de focus group avec des jeunes engagés. Ce travail d'observation a permis à Thomas Michelet d'analyser les parcours et dispositifs d'engagement, de recenser les questions et les analyses des acteurs sur leurs actions.

Enfin, la période d'avril à juin 2023, était celle de la restitution de la phase d'observation, consacrée principalement à l'analyse des résultats, lui permettant de préparer la rédaction du présent rapport d'étude et du cadre de préconisations et de recommandations souhaité, en référence à la finalité de la recherche collaborative.

*c) Réalisation d'une exposition photos comme témoignage et valorisation de la démarche :*

**Dans le cadre de l'animation globale de l'action, nous avons souhaité réaliser un livrable original, permettant d'illustrer la démarche et de valoriser la parole des acteurs mobilisés.** Nous avons donc co-réalisé CRAJEP/MSH, une exposition photos, afin de nous permettre de valoriser, de communiquer et de restituer la démarche. Plusieurs photographes ont été mobilisés pour réaliser ce travail artistique.

Outre les deux réalisateurs du Pôle Images de la MSH SUD (Jean-Baptiste Sauret et Pierre-Olivier Gaumin), nous avons pu compter sur le travail précieux de Sabrina Graffant (photographe indépendante) et de Emanuela Cherchi (pour son appui dans le maquettage).

Cette exposition est pensée sur une logique de diptyque. Elle vise à mettre en miroir des jeunes engagés et des professionnels de jeunesse mobilisés dans des dispositifs d'engagement (acteurs associatifs, institutionnels). Pour chaque portrait, nous avons associé une phrase et/ou des mots-clés sur l'engagement, exprimés par chaque acteur photographié.

L'exposition a été valorisée lors de la journée publique de restitution du 2 juin 2023 et elle a donc été inaugurée à cette occasion. Cette exposition, itinérante, a déjà voyagé à travers plusieurs structures partenaires de cette recherche collaborative, sur l'ensemble de la région Occitanie (voir annexe).

*d) Mise en place d'une journée de restitution de la recherche collaborative le 2 juin 2023 :*

**Après 18 mois de travaux collaboratifs, cette journée publique s'était donné pour objectif de restituer, partager et valoriser cette démarche.** Elle avait également vocation à présenter les résultats de l'étude et proposer un cadre de préconisations. Elle s'est déroulée le 2 juin 2023 à l'Université de Perpignan Via Domitia, site de Narbonne (voir programme et support de présentation en annexe, et la [vidéo](#)).

Cette rencontre nous a permis de « faire culture commune » autour des questions et enjeux liés à l'engagement des jeunes. Elle a favorisé l'échange autour des enseignements de cette étude, dans un contexte de crises multiples, en mettant en avant l'engagement comme un des leviers possibles pour lutter contre la précarité des jeunes. Elle a mis en lumière le rôle de la facilitation et l'enjeu de la reconnaissance de l'engagement pour toutes et tous.

Les acteurs publics, associatifs, travailleurs de jeunesse et de l'accompagnement des jeunes, jeunes, enseignants-chercheurs... ont ainsi été invités à venir échanger, contribuer et coconstruire ensemble lors de cette journée, notamment pour travailler sur la mise en œuvre des recommandations faites à l'issue de cette étude, et pour envisager ensemble les suites à donner à cette recherche collaborative.

Cette journée a rassemblé près de 60 participants de toute la Région Occitanie. Chercheurs, jeunes, professionnels de jeunesse, représentants de collectivités et des services de l'Etat étaient réunis pour ce temps fort. Pensée comme une journée d'échanges et de restitution, nous avons pu revenir sur le rapport, sur l'implication des différentes parties prenantes mais aussi restituer les résultats ici présentés et favoriser une appropriation des recommandations lors d'ateliers. Le lien avec la recherche a été d'autant plus significatif que Benoit Prévost a joué le rôle de fil rouge tout au long de la journée, soulignant à la fois son implication comme chercheur sur ces questions auxquelles il consacre recherche et enseignements, mais aussi comme acteur, s'impliquant dans plusieurs démarches de recherche-action pour mieux valoriser l'engagement.

## **6. Recrutement d'un chargé de mission au niveau du CRAJEP :**

**Le CRAJEP a recruté et accueilli un alternant en DEJEPS<sup>6</sup>, sur une mission d'animation globale de l'action. Notamment mobilisé autour de la communication et de la valorisation de la démarche,** David Devic a été recruté au CRAJEP, en janvier 2023, en contrat de professionnalisation. Il a également appuyé **l'organisation de l'événement public de restitution du 2 juin 2023.** Ses missions ont été les suivantes : coordination générale de l'action en lien avec la Directrice du CRAJEP et la coordinatrice de Trait d'Union, développement des liens avec les associations, partenaires institutionnels et acteurs impliqués dans la recherche collaborative, participation aux instances de pilotage et de suivi,

---

<sup>6</sup> Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

formalisation d'actions et d'outils de communication et de promotion de la démarche, diffusion et valorisation des résultats de l'étude dans l'environnement. Sa période d'alternance n'a pu être menée à terme, la suite de l'action d'animation globale a donc été portée par l'équipe du CRAJEP et ses membres.

## 7. Contributions des acteurs mobilisés :

La méthodologie employée durant la phase d'observation, a permis de réaliser 11 auditions avec les structures membres du CRAJEP Occitanie, 4 focus groupes avec des jeunes impliqués dans ces actions, 6 auditions de partenaires publics et 4 auditions de partenaires associatifs en prises avec les publics jeunes et/ou en situation de précarité.

a) *Au niveau des associations de jeunesse et d'éducation populaire membres du CRAJEP :*

**Les auditions des associations ont permis de les interroger sur leurs démarches, actions spécifiques pour permettre l'engagement des jeunes les plus « éloignés » des dispositifs d'engagement « classiques ».** Cependant, en s'appuyant également sur des actions emblématiques conduites par ces mêmes associations (engagement éducatif, volontariat en service civique, engagement européen et international, bénévolat associatif...), nous avons pu aussi interroger des jeunes inscrits dans des parcours d'engagement « classiques » et analyser leurs parcours, en repérant les leviers et les freins à leur engagement notamment.

*Grille des auditions et entretiens en annexe.*

b) *Focus group et rencontres avec les jeunes engagés :*

**Nous avons organisé 4 focus group avec des jeunes de l'AFEV<sup>7</sup>, de l'UFCV<sup>8</sup>, de l'URJPA<sup>9</sup> et de l'ARPEP<sup>10</sup>.** L'objectif étant d'échanger directement avec les jeunes impliqués dans les actions que nous avons auditionnées et afin d'avoir leurs retours sur diverses thématiques liées à leur engagement.

La construction des grilles d'entretien s'est faite en fonction des jeunes rencontrés et de l'action auditionnée. Ensuite, cela permettait d'organiser un temps collectif dans lequel nous abordions quatre ou cinq points sur lesquels nous voulions échanger avec eux et pour lesquels les jeunes étaient libres de participer et de répondre. Chaque focus group avait ses spécificités et aucun ne s'est déroulé de la même façon, même si l'objectif de recueillir le point de vue des jeunes sur leur engagement, tout en leur permettant d'échanger et de débattre également entre eux, a pu être réalisé lors de ces quatre temps collectifs.

*Grille des entretiens des focus group en annexe.*

---

<sup>7</sup> Association de la Fondation Etudiante pour la Ville - <https://afev.org/>

<sup>8</sup> Union Française des Centres de Vacances - <https://www.ufcv.fr/>

<sup>9</sup> Union Régionale de la Jeunesse au Plein Air - [www.solidaritevacancesjpa.asso.fr](http://www.solidaritevacancesjpa.asso.fr)

<sup>10</sup> Association Régionale des Pupilles de l'Enseignement Public - [www.lespep.org](http://www.lespep.org)

c) *Questionnaire à destination des jeunes engagés dans les actions :*

**Un questionnaire a également été adressé aux jeunes impliqués dans les 11 actions repérées lors de l'état des lieux**, dont les retours ont été limités et dont nous conservons avant tout des verbatims, car la pertinence de cette enquête est très relative.

Ce questionnaire se donnait pour objectifs d'appuyer la démarche d'étude par le recueil de données, en interrogeant les jeunes engagés dans les actions identifiées et observées, dans le cadre de cette recherche-action, et de recueillir grâce à ce questionnaire, le regard des jeunes sur leur parcours d'engagement, sur les leviers et les freins à leur engagement. Il devait donc permettre de compléter les analyses à l'issue de la phase d'observation.

Le CRAJEP a donc réalisé un questionnaire anonyme en février 2022, qui a été diffusé auprès de chaque référent des actions contributives à la recherche-action, pour diffusion dans un second temps, aux jeunes concernés. Chaque référent devait le présenter aux jeunes, en expliquer l'objectif et s'assurer qu'ils n'aient pas de difficulté pour y répondre. Les réponses au questionnaire étaient attendues pour la mi-avril 2023. Cependant, 9 jeunes seulement ont répondu au questionnaire, sur environ une cinquantaine de jeunes ciblés par cette enquête, ce qui fait que les résultats sont difficilement exploitables. Le peu de réponses peut s'expliquer par le fait que les jeunes ciblés n'étaient plus forcément engagés dans l'action au moment de l'envoi du questionnaire. Le profil des jeunes répondants est le suivant :

- ★ 100% des répondants ont entre 18 et 26 ans.
- ★ 100% des répondants sont des femmes.
- ★ 78% des répondants habitent en secteur urbain ou périurbain.
- ★ 56% des répondants étaient demandeurs d'emploi avant de s'engager dans l'action et 44% étaient lycéens.
- ★ 33% des répondants déclarent que leur statut actuel est demandeur d'emploi et 22% salarié.
- ★ Au-delà de cette expérience d'engagement dans l'une des 11 actions ciblées, 33% des répondants déclarent avoir eu ou avoir actuellement une expérience de bénévolat associatif ; 33% sont parties prenantes d'un conseil de jeunes ; 11% sont en mission de service civique.

d) *Auditions des partenaires institutionnels et des partenaires associatifs et participation à des journées publiques :*

**Les partenaires publics auditionnés durant la phase d'observation** ont été Eric Pélisson, Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, la DRAJES Occitanie, le Conseil régional Occitanie, et les Conseils départementaux de l'Aude, de l'Hérault et de la Haute-Garonne. Les 6 auditions des partenaires institutionnels et des collectivités publiques nous ont permis d'avoir une vision des politiques publiques en faveur de la jeunesse et de l'engagement et le regard des acteurs sur celles-ci.

Les partenaires associatifs auditionnés sont le CRIJ<sup>11</sup> Occitanie, l'ARML<sup>12</sup> Occitanie, ATD<sup>13</sup> Quart Monde et GRAINE<sup>14</sup> Occitanie. L'objectif de ces 4 auditions était de recueillir les analyses d'acteurs s'adressant particulièrement à des publics en difficultés, ou œuvrant sur l'accompagnement socioprofessionnel des jeunes, ou s'intéressant particulièrement aux questions environnementales, plébiscitées par les jeunes dans le cadre de leur engagement.

<sup>11</sup> Centre Régional de l'Information Jeunesse - [CRIJ Occitanie - Toulouse et Montpellier](#)

<sup>12</sup> Association Régionale des Missions Locales - [Accueil - Association Régionale des Missions Locales Occitanie](#)

<sup>13</sup> Agir Tous pour la Dignité - [ATD Quart Monde - France \(atd-quartmonde.fr\)](#)

<sup>14</sup> Groupe Régional Animation Initiation Nature Environnement - <https://graine-occitanie.org/>

**Enfin, pour alimenter nos réflexions, nous avons pu participer ou contribuer à plusieurs rencontres, auditions ou à des journées publiques mises en place par les partenaires institutionnels ou associatifs, en lien avec les thématiques de la recherche collaborative :**

- Conférence régionale, Comité consultatif et Groupe de travail Jeunes dans le cadre de la Stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pauvreté ;
- Démarche partenariale pour construire et pérenniser une politique publique partagée pour les jeunes dans l'Aude (Conseil départemental de l'Aude) ;
- Journée d'étude de la POS<sup>15</sup> Occitanie du 15 novembre 2022, sur la problématique du mal-être des jeunes, sur laquelle la Directrice du CRAJEP est intervenue aux côtés de deux de membres du CRAJEP, l'URHAJ et l'AFEV ;
- Les 20 ans du Mouvement Associatif Occitanie en décembre 2022, lors desquels le CRAJEP a animé un atelier sur l'engagement des jeunes ;
- Rencontre des CEMEA<sup>16</sup> Occitanie, en présence du Président national des CEMEA, Philippe Meirieu, également chercheur en sciences de l'Éducation, dans le cadre de la projection de courts métrages issus de la sélection officielle du Festival international du film d'éducation ;
- Journée régionale de l'Information jeunesse organisée par la DRAJES Occitanie, le Conseil régional Occitanie et le CRIJ Occitanie, le 20 mars 2023 ;
- Audition du CRAJEP par le CESER<sup>17</sup>, dans le cadre d'un avis sur l'engagement des jeunes, le 7 avril 2023 ;
- Présentation de la recherche le 7 novembre 2023 à Carcassonne avec la Région Occitanie lors du Forum régional Science et Société réunissant une centaine d'acteurs du territoire, investis dans le dialogue science et société...

## **B. Instances de suivi et de pilotage de la recherche collaborative :**

**Tout au long des 18 mois de travaux, plusieurs instances de pilotage et de suivi de la recherche collaborative ont été mises en place pour accompagner au mieux la démarche. Ces instances se sont réunies de manière régulière en 2022 / 2023, avec : 3 réunions du comité de pilotage, 6 réunions du comité de suivi interne et 3 réunions du comité scientifique.**

### **1. Un comité de pilotage institutionnel :**

Il est composé de :

- Etat : Eric Pélisson, Commissaire à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté, Nicolas Remond, Responsable du Pôle jeunesse, engagement et vie associative de la DRAJES Occitanie, Rodolphe Berneise, Référent de la Stratégie, développement et animation régionale du Service Civique, de la DRAJES Occitanie<sup>18</sup>.
- CRAJEP Occitanie : Hervé Guégan, ex-Président du CRAJEP, Anne-Flora Morin-Poulard, Présidente du CRAJEP et Marianne Loiseau-Naïl, Directrice du CRAJEP.
- D'autres partenaires mobilisés en fonction de l'avancée de l'action et des contributions nécessaires autour de l'action.

<sup>15</sup> Plateforme d'Observation Sociale Occitanie - [Plateforme d'Observation Sociale Occitanie \(pos-occitanie.fr\)](http://www.pos-occitanie.fr)

<sup>16</sup> Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives - <http://www.cemea-occitanie.org/>

<sup>17</sup> Conseil Economique Social et Environnemental - [CESER Occitanie - Conseil Economique, Social et Environnemental Régional d'Occitanie \(ceser-occitanie.fr\)](http://www.ceser-occitanie.fr)

<sup>18</sup> Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports - <https://www.ac-montpellier.fr/DRAJES-123047>



## 2. Un comité de suivi interne :

Il est composé du CRAJEP (sa Directrice, Marianne Loiseau-Naïl, et de la Présidence du CRAJEP : Hervé Guégan, puis Anne-Flora Morin-Poulard), de représentants.es d'associations de jeunesse et d'éducation populaire membres du CRAJEP impliqués dans l'action : Eve Legé (AFEV), Michel Leroux (ARPEP), Hélène Mengual (Eclaireuses et Eclaireurs de France), Anne-Flora Morin-Poulard (Les Francas), Hervé Guégan (Ligue de l'enseignement), Sophie Baudriller et Dominique Ligneres (UFCV), Jean-Jacques Beyrat (URJPA), Emilie Taberly et Hélène Chapuis (URHAJ<sup>19</sup>), Alexandre Weill (CEMEA), Sébastien Martarèche (Les Petits Débrouillards), et de Stéphanie Bost (coordinatrice de Trait d'Union).

**L'objet de ces deux instances était de suivre la démarche, de définir les questions de recherche et les attendus de cette recherche action, en mobilisant particulièrement les partenaires publics et les associations impliquées.**

*La composition du comité de pilotage et de suivi est annexée au présent rapport.*

## 3. Un comité scientifique :

Un comité scientifique a été créé rapidement à la suite des échanges entre le CRAJEP et Trait d'Union. Celui-ci est composé de chercheurs, de cabinets d'étude ou d'institutions publiques de recherche relevant de l'ensemble des disciplines susceptibles de s'intéresser au champ thématique de la recherche-action et qui lui apportent leur garantie scientifique. **Institué en décembre 2022, il était chargé d'accompagner la démarche de recherche, de proposer des orientations et recommandations pour la conduite de l'étude, en fonction notamment de l'évolution des problématiques de recherche dans le champ concerné. Il est composé de :**

- Benoît Prévost, Maître de conférences en sciences économiques, Responsable du Master Intervention Développement Social, Université Paul Valéry Montpellier 3.
- Agnieszka Jeziorski, Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation, Université de Montpellier Faculté d'éducation.
- Emmanuel Porte, Historien et politiste, Chargé d'études et de recherche à l'INJEP<sup>20</sup>.
- Laurent Lardeux, Sociologue, Chargé d'études et de recherche à l'INJEP.
- Virginie Pujol, Ethnologue, Coordinatrice du Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur l'Intervention Sociale.
- Estelle Kessler, Coordinatrice de l'unité observation, études et statistiques, DRAJES Occitanie.
- Christophe Dansac, Coordinateur de l'Observatoire des Jeunesses et des Politiques Jeunesse du Lot, Université Toulouse 2 Jean Jaurès.
- Florian Barès, Coordinateur de recherche-action, Université Rurale Quercy Rouergue.
- Itane Lacrampe-Camus, Docteure en géographie et aménagement de l'espace (Narrau<sup>21</sup>).
- Maïlys Papeil, Doctorante de science politique, Université de Montpellier - Faculté de droit et de science politique.

*La composition du comité scientifique est également annexée au présent rapport.*

<sup>19</sup> Union régionale pour l'Habitat des Jeunes - <http://www.habitatjeunesoccitanie.org/>

<sup>20</sup> Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire - [INJEP](http://www.injep.fr/)

<sup>21</sup> [NARRAU | La recherche scientifique au service des enjeux sociaux](http://www.narrau.fr/)

## C. Difficultés rencontrées dans la conduite de la recherche collaborative :

Un projet de recherche-action comme celui-ci a porté de nombreuses réalisations. L'équipe impliquée y a acquis de nouvelles compétences et a beaucoup appris pour faire face à des contraintes dont elle n'était pas toujours décisionnaire. Il nous semblait utile de faire un retour sur les difficultés auxquelles nous avons dû collectivement nous confronter et que nous avons su dépasser.

### 1. Temporalité de la recherche, acteurs et politiques publiques :

Le temps de la recherche n'est pas le même que celui de la gestion de projet, qui ne correspond pas non plus aux temporalités des politiques publiques. La demande initiale portée par l'Etat à l'égard du CRAJEP a correspondu à une période où plusieurs projets de recherche ont émergé sur le territoire, notamment en lien avec la DRAJES Occitanie. De même, certaines démarches portées par des collectivités territoriales du territoire ont émergé sur cette période. **Plusieurs recherches sont donc en cours sur les jeunesses de la région.**

Si cela souligne l'actualité et la nécessité de travailler sur un public cible central, il n'en résulte pas moins que cela a pu avoir une incidence dans la **mobilisation tant des professionnels, que des jeunes eux-mêmes**. D'une part, les professionnels et les jeunes sont très sollicités sur des entretiens, des questionnaires, voire des explications spécifiques de leurs parcours. Cette sur-sollicitation pourrait en lasser certains. **D'autre part, ces différentes études ont besoin de mises en perspective communes afin de favoriser des passerelles entre les territoires et les objets étudiés.** Ce travail de mise en relation et de mise en perspective est en cours, notamment grâce à une volonté commune de la DRAJES, du CRAJEP et de Trait d'Union de travailler en lien avec l'INJEP. L'INJEP étant en lien régulier avec la DRAJES Occitanie sur les démarches d'observatoire, nous espérons que les différents éléments seront pris en considération.

### 2. Définitions et problèmes méthodologiques :

Spécifiquement sur le travail de recherche réalisé par notre chargé d'étude, une difficulté a reposé sur le **manque de définition précise de l'engagement**. Ce point spécifique a été rencontré dans la préparation des entretiens, mais aussi dans leur déroulement. Chaque acteur était ainsi interrogé sur sa vision de l'engagement et les acteurs auditionnés n'avaient pas les mêmes visions de cette notion même d'engagement. De ce fait, les disparités dans leurs visions de l'engagement sont intéressantes à analyser car elles orientent leurs attentes et engendrent par là-même des actions différentes. Cependant, il est important de souligner que, dans le cadre d'une recherche collaborative sur l'engagement des jeunes, ne pas avoir de définition consensuelle a pu représenter une difficulté dans

le travail de terrain. Rappelons toutefois qu'il s'agissait là d'une volonté initiale, afin de ne pas normer spécifiquement l'engagement, laissant ainsi les acteurs s'exprimer librement à ce propos.

La mise en place d'un **questionnaire** à destination des jeunes engagés dans les actions auditionnées s'est également heurtée à quelques difficultés. En effet, nous avons recueilli **seulement neuf réponses de jeunes malgré les relances**. Cela peut s'expliquer de différentes façons : tout d'abord par le fait que certains jeunes ne sont plus impliqués dans les actions auditionnées ou ne sont plus forcément en contact avec l'association. Cela nous a empêchés de les atteindre. Toutefois, cela peut peut-être aussi

s'expliquer par un manque de compréhension du questionnaire pour certains jeunes, dû à un manque de clarté dans l'utilisation de certains termes.

Une autre difficulté à laquelle nous avons pu être confrontés, éventuellement liée au peu de retours sur le questionnaire, reste la **mise en place de rencontres avec des jeunes**. Dans un souci d'agenda, il fallait qu'un ou des jeunes soient disponibles en lien avec les disponibilités des référents de l'action, ainsi que celles de Thomas Michelet, le chargé d'étude. Une fois passée cette contrainte d'agenda, il fallait également que le jeune se sente prêt à nous rencontrer et à organiser un temps d'échange. Ce dernier point a notamment entraîné l'annulation d'une rencontre avec une jeune. En effet, selon la référente de l'action dans laquelle cette jeune était engagée, cette dernière ne se sentait pas en mesure de nous recevoir et d'organiser un temps d'échange centré sur elle. La mise en place d'une exposition photo, dans laquelle elle aurait pu être représentée, l'inquiétait de surcroît. Cette jeune a rempli le questionnaire pour laisser une trace aux échanges ; parmi les retours transmis par la référente de l'action, il est important de souligner qu'elle avait eu besoin d'être accompagnée dans les réponses aux questions, notamment dans les explications de plusieurs questions. Ces éléments nous invitent ainsi à nous questionner sur le manque de clarté de certains termes employés dans ce questionnaire. Ainsi, ce dernier ayant reçu seulement neuf réponses, il est difficilement exploitable.

### **3. Identification des ressources et mobilisation territoriale :**

L'une des autres problématiques rencontrées concerne la **mobilisation territoriale de ces actions**. Cette recherche collaborative s'appuie sur un panel d'actions permettant de couvrir tous les territoires de la région Occitanie (13 départements) et constitue, de fait, une richesse permettant de nous intéresser aux spécificités de certains territoires. Toutefois, cela a entraîné quelques difficultés au niveau de la mise en place des entretiens sur la région. Thomas Michelet étant seul en charge de la phase d'observation, les déplacements régionaux n'étaient pas toujours simples à mettre en œuvre et nous avons dû mettre en place certains entretiens en visioconférence. Ainsi, malgré de nombreuses rencontres en présentiel pour des rencontres avec les référents-actions, avec les conseils départementaux ou dans le cadre de l'animation de focus group, nous n'avons pas pu réaliser l'entièreté des entretiens en présentiel.

Enfin, parmi les difficultés rencontrées, la **prise de contact** avec certains acteurs et la mise en place d'entretiens ont pu se heurter à quelques obstacles. Bien que la majorité des acteurs concernés par cette recherche collaborative aient répondu rapidement et favorablement à nos sollicitations, pour d'autres acteurs, cela a pu prendre plus de temps, avec des délais de réponses plus longs, voire pouvant aller jusqu'à l'absence de réponses malgré plusieurs relances. Ainsi, parmi tous les acteurs identifiés dans le cadre de cette recherche collaborative, les entretiens ont pu être menés avec l'ensemble de ceux-ci à l'exception du Conseil départemental du Lot et de Médecins du Monde Montpellier. Concernant l'association Habitat Jeunes Perpignan (URHAJ), l'audition n'a pas pu se tenir dans le calendrier de la phase d'observation, mais un entretien a cependant été réalisé en mai 2023, de manière à pouvoir recueillir les éléments nécessaires concernant l'analyse de leur action. Nous aurons ainsi pu auditionner l'ensemble des membres du CRAJEP impliqués dans cette recherche action.

### III. ANALYSE DES RESULTATS ET ENSEIGNEMENTS DE L'ETUDE



Des aller-retours entre les acteurs impliqués ont permis de décrire, formaliser et mettre en perspective la matière produite à partir des entretiens et des rencontres réalisés. Cette analyse s'appuie sur le travail du CRAJEP, et plus particulièrement de Thomas Michelet, chargé d'étude, et de Stéphanie Bost, Ingénieure d'études à la MSH. Il est intéressant de constater que ces éléments viennent corroborer les pistes abordées par l'étude produite par Coop'Eskemm.

**Une prochaine étape nous permettra de présenter ce rapport intermédiaire présenté le 2 juin 2023, à l'ensemble des parties prenantes et notamment au Conseil Scientifique mobilisé.**

## **A. Le contexte des engagements des jeunes à prendre en compte :**

**Le contexte de crise sanitaire a bloqué ou freiné les engagements** de beaucoup de jeunes et a révélé des difficultés prégnantes d'ordre social et psychologique : absence de collectif, de relations entre pairs ou d'interactions sociales, situations de précarité accentuées, problèmes de santé mentale, alors que ces engagements auraient été salutaires pour leur bien-être ou leur bien vivre. On note par ailleurs que certains jeunes ont pu, dans le cadre de cette crise sanitaire, et même si la période a été complexe, maintenir leurs engagements, voire s'inscrire dans de nouveaux engagements qui leur ont permis de dépasser certaines difficultés personnelles et de maintenir des liens sociaux indispensables.

Le sondage IFOP pour la Fondation de France d'octobre 2022<sup>22</sup> et le Baromètre DJEPVA de la jeunesse 2022<sup>23</sup> montrent, en début d'année 2022, que **l'optimisme de la jeunesse française par rapport à l'avenir est en progression notable, son moral en nette amélioration et son engagement dans la société se renforce**. On peut noter que la participation bénévole des jeunes à une association ou à une autre organisation, atteint son plus haut niveau depuis 2016. 51 % des jeunes auraient ainsi donné bénévolement de leur temps à un moment de l'année, soit plus 6 points par rapport à 2020. L'engagement régulier s'intensifie : 21 % des 18-30 ans déclarent donner de leur temps quelques heures chaque semaine tout au long de l'année, soit plus de 3 points par rapport à 2020. Et parmi ceux qui ne sont pas encore bénévoles, ils se déclarent prêts à le devenir.

**Les domaines et les causes plébiscitées par les jeunes** d'après ces études, sont le sport, qui reste le domaine dans lequel les jeunes sont le plus engagés, mais également les questions environnementales et humanitaires. Ils sont aussi motivés par un engagement pour la paix dans le monde.

Dans le cadre de cette recherche collaborative, nous devons prendre en compte les **nouvelles formes d'engagement**, dans un contexte global de crise des formes classiques de l'engagement et du bénévolat associatif. Nous pouvons par ailleurs faire le constat au travers de différentes études répertoriées dans notre Etat de l'art, d'une **forte abstention**, avec une perte de confiance et avec un désintérêt des jeunes pour les institutions politiques. Un récent rapport du Sénat<sup>24</sup> pose d'ailleurs comme question majeure, la nécessité de **mieux éduquer et former les citoyens à la participation politique**.

En effet, d'un engagement militant et de longue durée, voire désintéressé, nous sommes passés à un engagement chez les jeunes, sans doute plus **ponctuel et contractuel**, mais surtout "gagnant-gagnant".

<sup>22</sup> Les jeunes et l'engagement, Sondage Ifop pour la Fondation de France, Octobre 2022 [https://fondationdefrance.org/images/pdf/2022\\_autres/-\\_Pr%C3%A9sentation\\_Enquete\\_light.pdf](https://fondationdefrance.org/images/pdf/2022_autres/-_Pr%C3%A9sentation_Enquete_light.pdf)

<sup>23</sup> Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, DJEPVA 2022 - [INJEP](#)

<sup>24</sup> Jeunesse et citoyenneté : une culture à réinventer - 23 recommandations pour redynamiser la culture citoyenne - rapport d'information n° 648 (2021-2022), déposé le 7 juin 2022 - [Jeunesse et citoyenneté : une culture à réinventer - 23 recommandations pour redynamiser la culture citoyenne - Sénat \(senat.fr\)](#)

Les jeunes assumant davantage l'épanouissement personnel que leur procure leur engagement bénévole.

**Ainsi, les jeunes inventent eux-mêmes les formes qu'ils veulent donner à leurs engagements.** Largement marquées par le numérique, les réseaux sociaux, ces formes sont aujourd'hui plus souples, plus éphémères, moins hiérarchisées que par le passé. Les cadres proposés par les institutions, les pouvoirs publics et les associations doivent donc pouvoir s'adapter à ces réalités.

**Ces engagements sont aussi extrêmement protéiformes,** s'incarnant souvent dans des mouvements provisoires et pour des causes diverses (lutte contre les discriminations, cause environnementale, engagements à l'international). Ces formes plus informelles, beaucoup plus difficiles à repérer et à mesurer, témoignent néanmoins de la **vitalité de l'engagement des jeunes.**

**Ces engagements sont souvent également enracinés dans les territoires de vie des jeunes,** liés à des expériences qui les touchent affectivement. Ils s'engagent, par l'action concrète, dans le lieu où ils résident, dans la vie locale. **Les engagements des jeunes peuvent également s'exprimer** à la fois dans une certaine **proximité avec les institutions,** quand les jeunes s'impliquent dans les dispositifs de participation promus par les pouvoirs publics (Conseils de jeunes, Service civique...) **ou bien totalement en marge** des associations ou des pouvoirs publics, ou encore en opposition avec ces derniers.

Enfin, nous constatons, au travers de cette étude, que **de nombreux jeunes restent « éloignés », voire exclus,** de certains espaces ou dispositifs d'engagement, peu adaptés à leurs aspirations, besoins ou réalités. Alain Vulbeau<sup>25</sup>, met ici en avant la notion de **dégagement** qui permet, selon lui, d'éviter l'opposition systématique entre engagement et désengagement. Le dégagement a trait à l'éviction d'une partie de la population hors du champ civique et politique, qui apporte de plus, une méfiance de la part des pouvoirs publics. Ainsi le dégagement absolu et relatif est une entrée intéressante et permet de s'intéresser aux jeunes exclus de fait, de certains espaces d'engagement, mais qui peuvent par ailleurs développer d'autres stratégies et passer par d'autres portes.

Comme indiqué par Pierre Guyomar, Directeur du CRIJ Occitanie- site de Montpellier, *“Les jeunes en 2022, n'envisagent plus l'engagement de la même façon”*. Il constate ainsi, la nécessité, notamment pour les associations, de laisser davantage la place aux jeunes, en revoyant le cadre et les modalités d'engagement proposés, en fonction de ces évolutions. En effet, un des enjeux forts portés par cette recherche collaborative, est que nous avons collectivement une responsabilité à **construire la société et à faire société avec les jeunesses** ; le vivre ensemble et la cohésion sociale sont en jeu. Les formats actuels et les nouvelles formes de l'engagement, ainsi que la place des jeunes dans la société sont donc à (ré)interroger.

## **B. Résultats issus des entretiens et des rencontres avec les acteurs :**

Notre démarche s'est appuyée sur un tableau croisant les entretiens réalisés par Thomas Michelet, chargé d'étude, tout au long de son étude. A partir des 25 entretiens semi-directifs et des 4 focus group organisés avec des jeunes de novembre 2022 à mai 2023, nous avons tenté de faire remonter les points saillants des échanges et les interrogations principales sous-tendues.

---

<sup>25</sup> Vulbeau A., Chapitre IV. Le dégagement : notes sur le côté obscur de l'engagement. In: Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires. Paris : L'Harmattan, 2005. pp. 69-77. (Débats Jeunesses, 16) <https://doi.org/10.3406/debai.2005.921>

## 1. De multiples définitions ou visions de l'engagement :

**Nous avons délibérément décidé de ne pas avoir de définition consensuelle de l'engagement.** Si cela a pu représenter une difficulté dans un premier temps (voir plus haut), il faut souligner que cela a fortement éclairé notre travail d'analyse. Dans le cadre de notre méthodologie, nous n'avons pas voulu effectuer un travail de définition sur la notion de l'engagement dans l'optique de laisser libre interprétation de cette notion aux acteurs auditionnés, nous permettant par la suite, d'analyser les divergences mais aussi les similitudes dans leurs visions de l'engagement.

Selon un sondage IFOP pour la Fondation de France<sup>26</sup> sur les jeunes et l'engagement, pour les jeunes français interrogés, s'engager c'est avant tout "avoir un comportement civique et solidaire" (65% dont 35% en première réponse). Les actions plus concrètes telles que "aider les autres" (44%) ou "donner de son temps" sont nettement moins cités.

### **L'engagement vu par les jeunes interrogés dans le cadre de cette recherche-collaborative :**

"Aider les autres et se rendre utile" correspond à une vision largement exprimée par les jeunes engagés dans l'action de l'ARPEP, et rencontrés dans le cadre d'un focus group. Cette vision renvoie à plusieurs notions que sont **l'utilité sociale**, c'est-à-dire agir avec et pour les autres et la **solidarité**, qui permet d'unir et de faire lien entre des personnes, dans un sentiment d'entraide.

Ainsi, pour une autre jeune de l'UFCV interrogée "*l'engagement représente une façon de s'inscrire dans la société grâce à la réalisation d'actions utiles, ainsi que la possibilité d'un épanouissement personnel*". Cette expression nous permet de nous intéresser également aux apports de l'engagement pour soi, dans une visée **d'épanouissement personnel, voire d'émancipation**.

Pour aller dans ce sens, une autre jeune exprime son engagement ainsi : "*l'engagement pour moi, c'est une manière d'être en cohérence avec moi-même, mes idées, c'est choisir d'aider, c'est aussi une action qui dure, car un engagement se fait sur la durée, puis en plus, cela me permet de m'épanouir, d'apprendre des autres et d'être heureuse*".

Nous pouvons également relever dans plusieurs auditions ou entretiens réalisés avec les jeunes impliqués dans les différentes actions analysées, l'importance de l'engagement dans un **cadre collectif, vecteur de relations sociales** de qualité, d'interactions sociales, de partages et de convivialité avec ses pairs, avec des acteurs associatifs et avec les bénéficiaires de l'action : "*pour moi l'engagement, c'est l'union entre un groupe de personnes qui agissent ensemble pour faire évoluer et avancer les choses*"; "*c'est du plaisir collectif*"; "*c'est créer du lien, tisser des liens avec les habitants du quartier*".

Nous retrouvons également dans les expressions des jeunes, la volonté au travers de l'engagement, de **transformer la société et d'être acteurs de la société** : "*un engagement, c'est s'impliquer dans une mission qui nous parle, se sentir utile, se réaliser en tant qu'être humain. C'est être acteur de la société dans laquelle on vit*". Plusieurs "causes" sont ainsi citées par les jeunes, donnant du sens à leur engagement dans les différentes actions auxquelles nous nous sommes intéressés : l'inclusion sociale, la lutte contre les inégalités et les discriminations, l'urgence sociale et climatique, et l'aide aux plus démunis...

Enfin, beaucoup de jeunes expriment que leur engagement s'inscrit avant tout dans le cadre d'une **citoyenneté choisie et dans un cadre associatif**, au travers du bénévolat ou du volontariat : "*c'est une*

<sup>26</sup> Les jeunes et l'engagement, Sondage Ifop pour la Fondation de France, Octobre 2022 [https://fondationdefrance.org/images/pdf/2022\\_autres/-\\_Pr%C3%A9sentation\\_Enquete\\_light.pdf](https://fondationdefrance.org/images/pdf/2022_autres/-_Pr%C3%A9sentation_Enquete_light.pdf)

**action volontaire**, sur une thématique qui nous tient à cœur”, “c’est une implication nécessaire dans un mouvement, une association”.

### L’engagement vu par les acteurs associatifs interrogés :

Pour les responsables associatifs, nous retrouvons des définitions ou des visions proches de celles exprimées par les jeunes et propres à un **engagement social et citoyen**.

Tout d’abord, la notion **d’utilité sociale** est largement citée, notamment par Eve Legé de l’AFEV, qui définit l’engagement comme “agir dans le but d’un intérêt général, être utile à la société”. Caroline Dutaut de la Ligue de l’enseignement, indique quant à elle que “l’engagement est un **acte citoyen, une volonté personnelle** de se rendre utile à la société”. Cette notion d’acte citoyen est notamment reprise par Franck Pascual de la résidence Habitat jeunes Perpignan (URHAJ). Pour lui, “un engagement se présente sous diverses manières, notamment en tant qu’acte citoyen en s’engageant dans le monde associatif par exemple.” Il ajoute que l’engagement c’est avant tout “avoir une ou plusieurs actions répétées dans le temps”.

Pour Gaëlle Valentin du GRAINE Occitanie, “l’engagement est associé à la **mobilisation citoyenne**, car des citoyens agissent et passent à des formes de mobilisation collective”. On voit particulièrement actuellement ce phénomène mis en exergue dans le cadre des luttes pour le climat. Par ailleurs, ATD Quart Monde met en lien l’engagement avec la notion de **liberté**, “liberté d’agir”, ou “comme une obligation qu’on peut se donner à soi-même”, comme une sorte de **responsabilisation**. En effet, pour nos interlocuteurs auditionnés d’ATD Quart Monde, “l’engagement c’est dire oui à quelqu’un d’autre et de savoir que l’on compte sur nous” ; c’est donc “se porter garant pour autrui”.

Le **sens de l’action** est également mis en avant par Zoé Lambinet de l’UFCV : “l’engagement, c’est se questionner sur le sens de son action quelle qu’elle soit ; que ce soit un engagement intéressé voire désintéressé”. Au-delà du sens donné à son engagement, l’engagement c’est aussi du **temps donné**, et selon Cindy Boudet de la Ligue de l’enseignement, avec “une volonté propre et personnelle de donner du temps et de l’énergie au **service d’une cause**, sans forcément attendre de retour, être utile à quelque chose... pour des causes qui nous tiennent à cœur”. L’engagement, c’est également **donner de soi**, comme l’indique Sandrine Lasserre des Francas : “c’est défendre et donner de soi au service d’une cause”.

Par ailleurs, selon Jean-Jacques Beyrat de l’URJPA, l’engagement recouvre aussi une dimension plus **utilitariste voire “consommériste”**, d’un apport pour les autres, mais également d’un apport pour soi : “S’impliquer dans une idée tout en allant jusqu’au bout, avec une part d’intérêt personnel, mais aussi de permettre de rencontrer les autres et dans ce cas, de permettre de rompre l’isolement... On constate aussi un engagement de consommation”.

Enfin, certains acteurs associatifs mentionnent cependant, que certains jeunes dans leurs actions, dans leurs expériences de volontariat ou de bénévolat, n’ont pas toujours **conscience de s’engager**. Vanessa Lefrère, de la Ligue de l’enseignement souligne que “certains jeunes engagés en service civique n’ont pas forcément la notion d’engagement et que cet engagement est pour eux assez flou. Il n’y a pas forcément pour certains jeunes, d’intention dans le parcours d’engagement. L’intention n’est pas calculée, il s’agit d’une série d’expériences et chacun en retire ce qu’il veut”.

### L’engagement vu par les partenaires publics interrogés :

Eric Pélisson, Commissaire à la Prévention et à la lutte contre la pauvreté propose trois conceptions de l’engagement : “ les jeunes qui sont destinataires de l’engagement, les jeunes qui sont sujets de la vie par l’engagement, et les jeunes qui sont acteurs de leur vie par l’engagement”. Pour lui, “L’engagement



va dans le sens de **l'intérêt public**". Selon lui, "toute forme d'engagement est constructrice de société. S'engager, c'est faire société. Toutes les formes d'engagement sont bonnes, sauf si l'engagement renvoie uniquement à un engagement individuel".

Pour Valérie Dumontet, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Aude, "S'engager, c'est donner de son temps et de sa personne, pour **l'intérêt général** et le **bien commun**. Mais l'engagement et la durée de l'engagement ne sont pas innés pour tous les jeunes. Certains jeunes ne disposant pas d'une « **culture de l'engagement** ».

Dans notre audition avec le Conseil départemental de l'Hérault, nos interlocuteurs ont également avancé la notion **d'expérimentation** : "L'engagement, c'est permettre aux jeunes d'expérimenter quelque chose".

David Sire, Directeur adjoint de la Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et de l'Orientation Scolaire (DEJOS) du Conseil régional Occitanie évoque "un engagement ne pouvant se faire aux dépens de certains besoins primaires tels que l'emploi, les études, le logement..." Il ajoute que c'est justement leur travail de "valoriser et favoriser l'engagement en utilisant tout ce qui est relatif à la **création des conditions du bien-vivre en Occitanie, d'être heureux en Occitanie**".

Les visions de l'engagement et les définitions données par les différents acteurs impliqués dans le cadre de cette recherche collaborative témoignent bien des **différentes visées de l'engagement des jeunes : la visée utilisatrice (un engagement pour soi), la visée utilité sociale (pour les autres, pour la société) et la visée émancipatrice (développer son pouvoir d'agir et transformer la société)**.

Ainsi, Anne-Flora Morin-Poulard, Présidente du CRAJEP, indique pour sa part que "l'engagement peut être vu comme un **levier d'apprentissage de l'exercice démocratique**. Mais s'il n'est pas accessible à tous, alors il existe de réelles problématiques liées à la réalité de notre démocratie et à notre ambition démocratique. Par ailleurs, il existe des formes d'engagement en marge, informelles et qui se mettent en place en dehors des espaces institutionnalisés. L'enjeu est de nous intéresser à ces formes moins visibles, pour réfléchir à de nouvelles méthodes de travail, davantage basées sur "l'aller vers", et pour ne pas être dans de la reproduction de formats de participation plus institués".

## **2. Qui sont les jeunes les jeunes éloignés de l'engagement ? Comment les identifier ou les caractériser ?**

Après s'être intéressé aux multiples définitions de l'engagement, il nous a semblé pertinent de nous intéresser aux **multiples définitions des jeunesses**.

Pour Greissler, Lacroix et Morissette<sup>27</sup>, l'expression de jeunes en difficulté renvoie à « l'identification de conditions objectives qui expliquent le fait que certains vivent, plus que d'autres, des expériences de pauvreté, de précarité, de décrochage scolaire, de chômage, d'instabilité résidentielle ou d'isolement ».

En effet, elle recouvre une diversité de situations et regroupe plusieurs concepts permettant de simplifier la compréhension de trajectoires complexes. Elle est donc floue, poreuse, utilisée de façon trop large et amène ainsi à des raccourcis en termes d'analyses. Cette appellation contribue de fait, à stigmatiser les jeunes, à les mettre à l'écart donnant l'impression d'un état durable et irréversible.

---

<sup>27</sup> Greissler E, Lacroix I, Morissette I. (2020). Penser l'engagement des jeunes « en difficulté ». Leurs expériences à partir des milieux de vie, Presses de l'Université du Québec, Coll. « Problèmes sociaux et interventions sociales », 280p.

Ainsi, les trois auteures ont décidé d'utiliser la formulation de « **jeunes dits en difficulté** » afin de simplifier la lecture de leur ouvrage, dans la mesure où le terme de jeunes en difficulté en sciences sociales est admis et répandu tout en se détachant de l'étiquette collée à un ensemble de jeunes à travers cette appellation.

Au regard des limites que comporte la notion de "jeunes en difficulté", certains auteurs préfèrent parler de « **jeunes vulnérables** ». En effet, Valérie Becquet montre que cette expression « *a pour objet de qualifier des situations ou des processus sociaux qui sont moins visibles comportant des expériences diverses et subjectives d'incertitude* ». L'utilisation des termes "jeunes vulnérables" permet alors de dépasser la simple dimension matérielle de la pauvreté en permettant la prise en compte des multiples causes. Cette notion assignant moins l'individu à un état mais pouvant s'inscrire dans un processus, cela permet d'appréhender les parcours de jeunes aussi différents qu'ils soient. Valérie Becquet s'intéresse alors aux **phénomènes de vulnérabilité** chez les jeunes et distingue trois figures. Tout d'abord, elle distingue la figure des « vaincus » faisant référence aux personnes qui connaissent ou ont connu **l'échec scolaire**. Elle pointe le rôle central que peut jouer le système scolaire dans la sélection des individus tout en leur « faisant endosser la responsabilité de leurs résultats ». Dans un second temps, elle parle de « jeunes galériens » désignant « **la ségrégation territoriale et ses effets** » sur les jeunes. Dans le cadre de sa typologie, la figure des galériens renvoie aux jeunes issus des quartiers de grands ensembles d'habitat social et les jeunes issus des zones rurales enclavées. Enfin, elle parle de « jeunes errants » pour désigner des « **jeunes de la rue dont leur situation les conduit à être déconnectés des temps sociaux normés des mondes scolaire, administratif et professionnel, à être exposés à des risques spécifiques...** ».

Ainsi, en s'intéressant à ces profils de « jeunes vulnérables », Valérie Becquet cherche à révéler la **diversité et la complexité des parcours de ces jeunes**, dimension à laquelle on ne peut pas s'intéresser quand on parle de jeune en difficulté selon elle ; notamment pour les jeunes bénéficiant de moins d'opportunité et confrontés à des obstacles pour exprimer leur citoyenneté. Toutefois, tout comme la nomination « jeuneS en difficultéS », la notion de "jeunes vulnérables" tend tout de même à catégoriser ou à "étiqueter" ces jeunes.

### **3. L'engagement est-il un levier possible pour lutter contre la précarité ? Ou la précarité peut-elle constituer un frein à l'engagement ?**

A travers l'analyse des entretiens réalisés, il est apparu une tension forte entre deux dimensions propres à l'engagement. **Peut-il devenir un levier pour lutter contre la précarité ou, au contraire, la précarité peut-elle être perçue comme un frein à l'engagement ?** Il est utile de souligner ici, deux postures non contradictoires mais qui mettent en avant des regards culturellement construits sur l'objet de l'engagement.

Sandrine Lassere des Francas Occitanie, assume que "*L'engagement ne joue peut-être pas sur la précarité mais la précarité joue sur l'engagement*", il est intéressant de souligner que Nicolas Remond, Directeur de Pôle engagement, jeunesse et vie associative de la DRAJES Occitanie, lui admet que "*l'engagement concourt à l'insertion (...) on peut considérer que ça a une action positive sur la lutte contre la pauvreté et la précarité*". Cette vision est corroborée par plusieurs rapports qui soulignent l'impact du service civique dans l'insertion socio-économique des jeunes. Les baromètres IFOP annuels

le mettent en avant. Le tout récent rapport du CEREQ<sup>28</sup> souligne ainsi que *“La situation professionnelle après trois années de vie active est différente entre les jeunes s’étant engagés dans un service civique et les autres mais également selon le moment du parcours où celui-ci a été réalisé.”* L’analyse de ces retours d’expériences de professionnels de la jeunesse est intéressante à mettre en lien avec l’état de l’art sur le sujet. L’engagement ne saurait se résumer à l’engagement en service civique. Cette approche s’appuie sur une vision quelque peu distendue qui confond engagement pour soi et engagement pour les autres. Un point spécifique qui n’est pas sans rappeler en quoi **les contraintes économiques et financières peuvent freiner l’engagement.**

Plusieurs coordinateurs de dispositifs interrogés mettent en avant la difficulté pour des jeunes de s’engager dans des dispositifs où ils sont peu indemnisés alors qu’ils pourraient obtenir une meilleure gratification avec des petits boulots payés au SMIC. **La notion d’utilité sociale de la mission d’engagement apparaît de ce fait dans un second plan.** Une réflexion autour d’une pyramide des besoins semble en effet un préalable nécessaire pour mieux appréhender la situation dans laquelle se retrouvent de nombreux jeunes. Afin qu’ils puissent s’engager, encore faut-il qu’ils aient pu répondre à leurs besoins primaires (logement, alimentaire, santé...) pour ensuite s’ouvrir sur une démarche altruiste.

Les réalités portées par le dispositif Volont’R de la Ligue de l’enseignement viennent corroborer cette hypothèse. Les jeunes mobilisés doivent en effet d’abord faire face à des problèmes linguistiques, ils n’ont pas toujours les codes de la culture associative et peuvent se retrouver confrontés à des malentendus en raison de différences culturelles. Comme précisé par Caroline Dutaut, coordinatrice du dispositif qui mobilise et accompagne environ 15 jeunes réfugiés par an, ils doivent faire face à l’urgence de s’intégrer, en raison de leur arrivée récente. **Les contraintes économiques sont colossales** et la priorité pour eux est donc avant tout de pouvoir *“effectuer un travail au Smic type magasinier plutôt que de toucher uniquement 600 euros en service civique, ce qui n’est pas suffisant pour vivre et subvenir à leurs besoins”*.

**Le logement et l’emploi constituent les deux faces de la précarité des jeunes : l’absence de l’un engendre l’absence de l’autre.** Face à ces réalités de survie, l’engagement ne peut arriver que comme une priorité secondaire.

Un autre dispositif issu du service civique, toujours porté par la Ligue de l’enseignement, s’inscrit dans la continuité de ce que déclare Caroline Dutaut. En effet, Vanessa Lefrère, référente du dispositif Service Civique en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), pointe l’idée que *“la précarité financière, les contraintes économiques, les problèmes de logement, ou encore des problèmes de mobilité notamment sur ces territoires ruraux, l’engagement pour ces jeunes arrivent ainsi au second plan.”*

Le discours de Franck Pascual, de la résidence Habitat Jeunes de Perpignan, reprend les réalités observées par Caroline Dutaut et Vanessa Lefrère, puisqu’il évoque la mobilisation des jeunes sur des projets à plus court terme en témoignant que *“les jeunes pensent à remplir leur caddie, manger plutôt que de se mobiliser sur des actions”*.

Si les entretiens avec les référents ont permis de pointer une difficulté conséquente sur les aspects économiques et financiers, il n’en demeure pas moins que **ces freins n’ont pas pleinement été conscientisés par les jeunes.** En effet, aucun des entretiens réalisés n’a permis aux jeunes de préciser

---

<sup>28</sup> Enquête du CEREQ réalisée par Robert Alexie, Département Entrées et évolutions dans la vie active et Maillard Dominique, Département Formation et certification *“Jeunes volontaires du service civique dans la Génération 2017 - Profils & trajectoires professionnelles”*, octobre 2022 - <https://www.service-civique.gouv.fr/api/media/assets/document/etude-service-civique-generation-rapport.pdf>

de tels éléments de discours. En outre, il serait judicieux de mettre cette réflexion en lien avec une dominante majeure sur la problématique de **l'injonction à l'engagement, avant tout pointée comme ayant une finalité d'insertion professionnelle.**

Cette **visée professionnalisante** s'appuie sur un manque de compréhension des dispositifs eux-mêmes. Le flou engendré par des dispositifs type Service Civique, où les jeunes ont souvent l'impression d'être des professionnels 'au rabais', crée une difficulté pour se projeter dans un parcours d'engagement. Les intitulés des missions étant eux-mêmes parfois peu clairs, cela concourt à une confusion des genres et renvoie à la nécessité de mieux accompagner les associations à mobiliser ce dispositif. Plusieurs préconisations en ce sens peuvent être esquissées, tant pour les mouvements associatifs (mieux cerner ses besoins et mieux définir ses missions) que pour les pouvoirs publics (mieux accompagner et contrôler les missions proposées).

Enfin, il est un registre spécifique intéressant à souligner. Au-delà d'une éventuelle insertion socio-économique, force est de constater que **l'engagement associatif**, tel qu'il est vécu et pratiqué aujourd'hui, **semble concourir à une prise de conscience de soi.** Il semble se positionner comme un vecteur d'acquisition de soi et contribue ainsi à devenir une période de revendications de droits. L'entretien réalisé avec Rodolphe Berneise, coordinateur régional du Service Civique pour la DRAJES, souligne ce point déjà rappelé par des études menées sur les impacts du Service Civique quelques années après son démarrage, soulignant que la période de service civique permet aux jeunes de prendre le temps de s'intéresser à eux et à leur santé notamment. Rodolphe Berneise nous a ainsi précisé ce qu'il en perçoit du terrain *"C'est ma perception en tant que professionnel qui travaille sur le programme Service civique (...) On peut considérer que ça a une action positive sur la lutte contre la pauvreté et la précarité (...) c'est des droits assez importants. Tels que le droit à une indemnisation, donc une ressource, des droits sociaux : couvertures sociales, couverture maladie. Donc je considère que ce n'est certes pas la solution ultime, mais ça peut quand même concourir à aider un certain nombre de public en difficulté et donc leur permettre de mettre le pied à l'étrier."*

#### **4. Engagement social et sociétal : comment (re)créer des liens sociaux et des solidarités locales ?**

L'engagement au sein d'un collectif contribue également à rebattre les cartes des **liens sociaux.** Comme les jeunes ont très bien pu le résumer eux-mêmes, s'engager c'est *"être acteur de la société dans laquelle on vit et surtout se sentir utile. Se réaliser en tant qu'être humain"* (Magalie Barracuda UFCV). Cela *"représente une façon de s'inscrire dans la société grâce à la réalisation d'actions utiles ainsi que la possibilité d'un épanouissement personnel."* (Julie Cordel, UFCV).

En outre, **ce don de soi aux autres crée une forme d'appartenance sociale**, qui outre le fait de s'impliquer pour une cause plus large et plus forte qu'une dynamique individuelle, va offrir la possibilité de **donner de son temps pour faire évoluer les choses, la société à l'image de ce qu'on voudrait voir évoluer.** Fidèle à l'image du colibri qui contribue à sa manière à éteindre l'incendie sur la forêt amazonienne, la personne engagée ne prétend pas pouvoir tout changer, mais initie une démarche de changement et de transformation. Cette même transformation agit directement sur son être aux autres. Mais comment concevoir le premier pas ?

Jean-Jacques Beyrat (URJPA) part du principe que dans le parcours d'engagement de jeunes, la motivation première, *"c'est qu'il y a quelque chose qui les intéresse. Toutefois, suivant la part d'intérêt, cela représente un engagement plus compliqué sur le long terme"*. Il relève tout de même l'idée qu'une

fois cet intérêt passé ou en fonction du degré d'intéressement, cela pourrait inciter les jeunes à s'engager de façon plus ponctuelle. Pour désigner cela, il parle "d'engagement de consommation". **Ces actions peuvent mener à des engagements plus ponctuels, liés à des causes sociétales spécifiques.**

**Ce degré d'intéressement peut ainsi impacter la durée de l'engagement.** Ces engagements plus ponctuels, l'IFOP s'y est d'ailleurs intéressé dans son sondage d'octobre 2022 sur les engagements des jeunes en analysant au travers des réponses obtenues à leur sondage que **"l'engagement relève plus d'un état d'esprit que d'actions concrètes"**. Les analyses relevant de cette étude mettent en avant que l'engagement dans la mesure où pour lutter contre le changement climatique, les personnes interrogées privilégient davantage un engagement au quotidien, que ce soit à travers leurs habitudes de consommation ou les contenus qu'ils partagent avec leurs proches plutôt que le recours à des moments de mobilisation spécifique. 83 % estiment en effet qu'il est efficace de changer ses habitudes de consommation. De plus, dans les faits, les 18-24 ans affichent déjà de nombreuses pratiques vertueuses ; *"75% déclarent ainsi limiter leur consommation d'eau et d'électricité, 71% réparer plutôt que d'acheter du neuf..."*

Ce constat a déjà été pointé dans l'ouvrage *"L'engagement des jeunes en difficulté"*<sup>29</sup>. Becquet et Goyette avaient déjà remarqué que **"les jeunes s'engagent pour tenter de répondre aux maux qu'ils identifient dans la société"** ; les maux cristallisant les craintes aujourd'hui concernant l'environnement et le réchauffement climatique (rappel du sondage IFOP où *"neuf jeunes sur dix se disent inquiets à l'égard du réchauffement climatique"*.) Au vu des retours du sondage IFOP et des discours des référents actions des associations, sur les contraintes environnementales préoccupant les jeunes, il nous est apparu primordial de rencontrer l'association GRAINE Occitanie. Cette association a pour objet la promotion et le développement de l'éducation à l'environnement et au développement durable en Occitanie. Gaëlle Valentin, responsable de pôle de l'association GRAINE Occitanie<sup>30</sup>, perçoit cet enjeu comme étant devenu *"la préoccupation majeure des jeunes à la suite des mobilisations sur le climat"*. Elle ne parle pas d'engagement mais **plutôt de mobilisation citoyenne** dans une logique d'autonomisation des jeunes et la recherche de mobilisation individuelle. Pour elle, *"la démarche doit venir du jeune prêt à se mobiliser, en recherche de prise de conscience individuelle."*

**Cette autonomisation de l'engagement crée un parcours pour lequel, parfois, la différence va résider dans un format de "vie quotidienne et de convivialité"**, comme c'est le cas dans les séjours chez les Francas. Cette proximité permet de rapprocher les jeunes, de leur offrir des lieux de rencontres, leur permettant de passer du temps ensemble et d'ouvrir la porte à des "possibles" en termes de sociabilité, auxquels ils n'auraient pas nécessairement pensé comme une suite à leur engagement. Sur le modèle de l'internat dans l'animation bénévole, si populaire par le passé et si mal-aimé aujourd'hui, ces formats de séjours font le pari d'un brassage. Brassage attendu par le Service National Universel... mais qui ne part pas du même mouvement et élan d'engagement de la part des jeunes.

## 5. Peut-on parler d'injonction à l'engagement ?

Dans la continuité du point précédent, l'injonction à l'engagement est avant tout abordée comme une **dérive des politiques publiques mêlant engagement et insertion professionnelle**. Les dispositifs visés (notamment le Service National Universel, mais aussi dans une certaine mesure le Service Civique) mettent en avant une confusion entre la pratique de l'engagement individuel, au service d'un collectif, et la pratique d'une démarche insérée dans un collectif à visée utilitaire, voire utilitariste. Comme nous

<sup>29</sup> Becquet, V., Goyette, M., « L'engagement des jeunes en difficulté », Sociétés et jeunesses en difficulté [En ligne], N°14 | Printemps 2014,

<sup>30</sup> <https://graine-occitanie.org/>

le disait Pierre Guyomar, Directeur du CRIJ Occitanie - site de Montpellier, *“le SNU est une pure injonction à l’engagement. Avec l’idée qu’on est un bon citoyen quand on s’engage. L’injonction au mentorat est une dérive aussi. Plutôt que des dispositifs de ce type, il y a un réel besoin d’éducation à la citoyenneté et à la politique pour les jeunes.”*

Dans la continuité, Valérie Dumontet, Vice -présidente du Conseil départemental de l’Aude admet qu’*“il ne faut pas faire de l’engagement un impératif, surtout que toutes les formes d’engagement ne se valent pas.”*

Cette évolution terminologique crée une confusion pour les acteurs de l’engagement, pour les acteurs publics, mais aussi pour les jeunes eux-mêmes. De ce fait, une **frontière entre engagement et militantisme semble se créer.**

Cette même frontière est perceptible chez les **professionnels de l’engagement.** Nombre de coordonnateurs de dispositifs ont pu mettre en avant des difficultés significatives liées aux représentations des encadrants et des professionnels mobilisés auprès des jeunes. Les professionnels mobilisés autour de l’engagement des jeunes ne sont pas toujours eux-mêmes “engagés”. Sandrine Lasserre des Francas Occitanie, rappelle *“le besoin de retravailler la formation des professionnels”* ; Vanessa Lefrère de la Ligue de l’enseignement, rappelle que *“certains professionnels sont uniquement centrés sur l’insertion et que le professionnel manque de culture de l’engagement”*.

En outre, un travail significatif semble manquer pour **faciliter des complémentarités, voire des passerelles entre professionnels de l’animation et de l’accompagnement.** A ce titre, les expériences menées par les Eclaireuses Eclaireurs de France sur les liens entre travail social et éducation populaire seraient intéressantes à mieux partager. Les deux univers ont besoin de convergences pour mieux accompagner les transformations des métiers.

**Cette question centrale des besoins en formation des professionnels rend également compte des difficultés à prendre en compte les besoins spécifiques des publics dits les plus en difficulté.**

## **6. (In)visibilité de l’offre ou (in)visibilité des jeunes ?**

Notre étude ne nous a pas permis de creuser les trois axes pointés par Coop’Eskemm autour d’une étude des milieux de vie des jeunes, tels qu’étudiés par Greissler, Lacroix et Morrissette ou par Becquet et Goyette en France. Nous avons admis que *“la compréhension des pratiques d’engagement des jeunes en difficulté suppose également de dissocier et de qualifier les espaces au sein desquels elles se déploient. Les contributions réunies portent sur trois d’entre eux : les mouvements sociaux, les collectifs d’engagement et les dispositifs d’action publique”.* (Becquet, Goyette, 2014).

A ce titre, nous avons pu appréhender un pan spécifique de cette approche en analysant mieux l’engagement des jeunes les plus éloignés, mobilisés dans des collectifs d’engagement et dans des dispositifs d’action publique, tels que ceux rencontrés dans le cadre de cette recherche-action.

Concernant les contributions des collectifs d’engagement, il est utile de s’appuyer sur la **mixité** créée par un dispositif comme les KAPS (Kolocation à Projet Solidaire) de l’AFEV, permettant à des jeunes d’accéder à un loyer à très bas coût en contrepartie d’une implication hebdomadaire dans la vie du quartier. Comme le rappelle Elza Mouret, coordinatrice de l’action, *“le fait qu’ils accordent 3 à 5 heures par semaine au quartier dans lequel ils vivent et aux personnes vivant à cet endroit-là peuvent leur permettre de leur ouvrir des perspectives sur différentes choses, notamment sur la vision de l’engagement et de son impact”*. L’échange réalisé avec les jeunes dans le cadre du focus group a révélé

un collectif investi et une vraie volonté de faire *“bouger le quartier”*. Mais l'accès à cette offre KAPS est limitée. La proposition ne touche actuellement qu'une centaine de jeunes en Occitanie. Obtenir l'information n'est pas si aisé, ce qui laisse à penser que ces collectifs se constituent sur un effet d'opportunité et se transmettent l'information par des relais informels prioritairement. Pour reprendre les propos de Pierre Guyomar, Directeur du CRIJ Occitanie - site de Montpellier *“il y a un empilement des dispositifs en direction des jeunes et un réel manque de visibilité des politiques publiques de jeunesse. On se perd en tant que jeune, même en tant que professionnel, dans cette mosaïque des dispositifs d'engagement. Les jeunes les plus éloignés ont sans doute plus de mal à accéder à l'information existante.”* Peut-on parler d'invisibilité de l'offre ? Sans doute la notion de manque de lisibilité serait plus juste. Il en résulte une **réelle attente du terrain : mieux assurer les complémentarités entre les acteurs jeunesse** (Etat, Région, Conseils départementaux, acteurs associatifs...) pour favoriser une meilleure compréhension.

Cette **dimension transversale** est également au cœur des attentes des pouvoirs publics. Rencontrée lors de nos entretiens, Valérie Dumontet, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Aude déléguée à la démocratie, la jeunesse et les relations internationales s'exprimait précisément en ce sens : *“Il y a nécessité de mettre en place des politiques transversales de la jeunesse, afin de réellement (re)donner aux jeunes leur pouvoir d'agir dans la société. Le rôle des associations de jeunesse et d'éducation populaire est déterminant dans ces politiques, et c'est pour cela qu'elles doivent être mieux soutenues et valorisées dans leurs actions. Par ailleurs, il existe aussi des actions pertinentes, mais on a du mal à évaluer certains dispositifs, ce qui fait que certains bons dispositifs ne sont pas pérennisés.”*

Ce manque de lisibilité provoque parfois même des difficultés plus complexes, telles que le non-recours à certains dispositifs. **Ce non-recours fait alors craindre une invisibilité des jeunes eux-mêmes.** Pour éviter ce malaise, des ajustements sont nécessaires. En premier lieu desquels l'ensemble des acteurs jeunesse a besoin de **s'appuyer sur des informations adaptées à leurs publics**. En effet, pour mieux cibler les actions à déployer, encore faut-il des **diagnostics étayés**. Or, ceux-ci sont difficiles à réaliser et ils doivent être complétés régulièrement pour mieux orienter les priorités des acteurs de jeunesse. Pour ce faire, **une relation de proximité entre les jeunes et les instances est nécessaire.**

En outre, comme le rappelle Sandrine Lasserre des Francas Occitanie, il est *“important de laisser les jeunes s'engager pour ce qu'ils veulent”*. En d'autres termes, *“l'importance du lien avec les Francas est forte et ils savent pourquoi ils font cela”*. Son retour s'appuyait alors, sur le cas d'un *“mineur isolé qui a(vait) passé son BAFA pour travailler au centre de loisirs associé à l'école (CLAE), et qui maintenant a un rôle d'éducateur”*.

**La problématique n'est donc pas tant dans la visibilité mais dans la lisibilité** : des parcours d'engagements trop peu reconnus, mais aussi des structures, nombreuses, et peu animées par des institutions en manque de moyens.

## 7. Sensibiliser les jeunes à l'engagement : un rôle pour l'école ?

**Le lien entre éducation formelle et éducation non formelle est ici central.** Comme souvent rappelé lors de nos entretiens, **les passerelles de l'un à l'autre ne sont pas suffisamment développées.** Il en résulte des balbutiements qui ne permettent malheureusement pas de voir suffisamment d'actions conjointes. Pourtant des efforts sont envisagés, notamment depuis les dernières réformes permettant aux fonctionnaires de la Jeunesse et des Sports de travailler plus étroitement avec les Rectorats. Comme nous le rappelle Rodolphe Berneise (DRAJES), *“on avance sur des parcours”*.

En effet, comme le rappellent nos interlocuteurs de la Ligue de l'enseignement, *“l'école a un rôle à jouer dans tout cela ; il faut mettre en place dès l'école, des temps d'information sur l'engagement, ses possibilités, ses volontés”*. Le point de vue est largement partagé par les professionnels. L'URJPA souligne combien cette ouverture pourrait permettre aux jeunes de prendre ainsi confiance en eux. En outre, Jean-Jacques rappelle que *“l'école ne valorise pas assez le travail des jeunes. Il faudrait beaucoup plus écouter les idées des jeunes, laisser les jeunes avoir des espaces de réflexion puis par la suite pouvoir les réaliser et les valoriser”*. Cette volonté de créer des expériences à la jonction entre les deux univers a été maintes fois rappelé. Notre comité scientifique a évoqué des expérimentations dans plusieurs régions, mais sans valorisation au niveau national, sans validation par l'Education Nationale, trop peu présente dans ce champ.

D'autres expériences sont à appréhender. Comme le rappelle Eve Legé de l'AFEV, *“nous avons un travail à faire avec l'Education Nationale. Par exemple, en Allemagne, après le bac, on donne 1 an à une association”*. Si cette idée semble séduisante, elle semble pourtant oublier que le cadre proposé en Allemagne (service civil volontaire fédéral), est celui proposé en France pour le Service civique. Ce même cadre qui a d'ailleurs mis longtemps outre-Rhin à proposer une indemnité à ses jeunes et qui reste plafonnée à de l'argent de poche, à hauteur de 390€ par mois.<sup>31</sup> **Les cadres proposés ont donc besoin d'être pensés à l'échelle nationale, mais aussi européenne pour mieux s'ancrer dans des démarches de reconnaissance et de validation des acquis de l'expérience.**

## 8. Un engagement porteur de compétences pour les jeunes :

Si l'engagement peut être vu comme un vecteur d'insertion professionnelle, alors il convient de s'interroger sur sa capacité à offrir des compétences. Comme cela a pu être rappelé par Nicolas Remond (DRAJES), *“C'est comme si l'engagement était un peu un ajustement du système scolaire et universitaire par rapport à des compétences”*.

Ce vecteur d'insertion professionnelle est notamment observé par Sandrine Lasserre (Franca Occitanie), qui remarque une certaine **“professionnalisation de l'engagement”**. A travers cette professionnalisation, les jeunes acquièrent un sentiment de légitimité dans leurs parcours d'engagement qui *“leur permet de travailler sur leur confiance en eux, sur l'acquisition de compétences transversales et psychosociales”*.

*“Saisir ces opportunités en matière d'engagement fait que demain on peut devenir un bon professionnel.”* Le lien entre injonction contradictoire à l'engagement et l'utilisation de l'engagement en vue d'y acquérir des compétences est ainsi corroboré. Cette acquisition est ainsi perçue comme **utile pour les “parcours d'insertion et de vie”**. À la suite du focus group avec l'AFEV, il est intéressant de souligner que certains jeunes ont mieux mis en avant leur prise de confiance en eux et leur lien à leur projet professionnel. Son engagement à l'AFEV dans le dispositif KAPS a apporté à Solveig une *“prise de confiance en elle”*. Étudiante en arts, elle a une volonté de mettre en place des projets artistiques dans son engagement sur la Mosson. Son accompagnement par l'AFEV lui fait prendre conscience de sa capacité à réaliser de tels projets.

**L'accompagnement des compétences acquises est central pour mieux reconnaître la plus-value de l'engagement.** Comme l'a rappelé Eric Pélisson dans notre comité scientifique, *“Il faut davantage valoriser l'engagement et les compétences acquises par l'engagement en s'inspirant d'initiatives comme les Open Badges, comme le fait la FACE Occitanie, sous la houlette de « Badgeons*

<sup>31</sup> Pour plus d'informations sur le service civil fédéral, <https://www.bundesfreiwilligendienst.de/>



*l'Occitanie ».* Les autorités locales apportent le même éclairage : Valérie Dumontet, Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Aude, rappelle que *“l'implication des jeunes dans des parcours citoyens est porteur de savoir être utiles, réutilisables et valorisables dans un CV”*.

Les institutions locales et nationales semblent converger vers une vue commune. Les engagements sont gages de compétences. Cependant, les expériences de reconnaissance restent encore limitées et ne contribuent pas suffisamment à la conscientisation par la société d'une jeunesse engagée.

## 9. Conscientisation de l'engagement :

La question de la conscientisation de l'engagement a émergé dans la dernière partie de la phase d'audition des personnes interrogées. Toutefois, cette conscientisation ou non de son acte d'engagement est une question qui se pose. Bien que dans leurs discours, des référents actions pointent le fait que les jeunes engagés dans leurs actions n'ont pas pleinement **conscience d'être engagés**, et que ces derniers ne perçoivent pas cela comme un engagement.

Parmi eux, Vanessa Lefrère, référente sur le dispositif service civique en ZRR de La Ligue de l'enseignement, évoque l'idée que les jeunes en service civique n'ont pas forcément la notion de l'engagement et la conscience de leur engagement : *“Il n'y a en effet pas forcément d'intention dans le parcours d'engagement. L'intention de s'engager n'étant pas calculée et reposant davantage sur une série d'expériences menant à cet engagement au sein d'un service civique”*. N'ayant pas de volonté réelle d'engagement au départ, ces jeunes, bien qu'engagés, **ne se considèrent pas engagés en tant que tels**.

Il apparaissait donc impératif d'échanger avec des jeunes directement autour de cette question de la conscientisation de l'engagement. Pour reprendre l'exemple de l'un des focus group réalisés, 4 jeunes ont été auditionnés sur leurs visions de l'engagement et notamment sur le fait de **se sentir engagés**. Dans un premier temps, ces 4 jeunes ne se déclarent pas engagés puisque pour ces derniers, ce sont les référents à l'origine de l'action qui sont engagés. Toutefois, en échangeant davantage avec eux à ce sujet, au-delà de l'action à laquelle ils contribuent et dans laquelle ils sont engagés, nous avons pu constater qu'ils avaient déjà tous été engagés et c'est en échangeant avec eux sur les actions qu'ils avaient déjà pu mettre en place, que la phrase : *“Ah si en fait, on est engagés”* a été exprimée par l'un de ces jeunes.

Cela implique de **se poser la question du manque possible de reconnaissance et de valorisation de ces parcours d'engagement**. Mais on peut également se poser la question du **manque de valorisation de cet engagement par l'association porteuse de l'action**. En effet, le manque de reconnaissance de la structure est un biais que le jeune engagé au sein de cette dernière peut avoir et il va donc reconnaître un engagement de la structure en tant que telle et non pas un engagement à son échelle en tant que jeune engagé. **La difficile reconnaissance de l'engagement passe donc par un autre biais : favoriser la reconnaissance du travail produit par les associations elles-mêmes. Leur plus-value est ainsi à interroger : est-elle perçue à son juste titre par les institutions ?**

## 10. Le parcours de l'engagement au fil des âges : une notion en cours de définition

**Les jeunes prennent conscience de la possibilité de faire quelque chose d'utile au travers de leur engagement.** Ils voient ainsi cela comme un "tremplin vers un après", qui leur permet notamment d'acquérir de la confiance en eux, de se sentir utile pour les autres. Les exemples des jeunes engagés dans le dispositif Handiciviq de l'UFCV sont à ce titre illustrants. On constate, pour certains jeunes, une continuité dans leurs parcours d'engagement. Nous pouvons citer par exemple, le *modus operandi* suivant perçu chez plusieurs jeunes : développer un projet, puis monter une association ou encore faire de l'animation puis passer le BAFA ; poursuivre son engagement en volontariat à l'international, revenir pour un stage à l'UFCV... Zoé Lambinet, coordinatrice du dispositif Handiciviq à l'UFCV, illustre cela en mettant en avant le fait que **"l'engagement pour certains de ces jeunes, incite à l'engagement."**

Franck Pascual de la résidence Habitat jeunes de Perpignan, voit les habitats jeunes comme *"une sensibilisation aux projets menés ; on mène des actions collectives sensibilisant les résidents à beaucoup de choses. Exemple des paquets cadeaux à Noël à la sortie des magasins, pour moi c'est une forme d'engagement de la part des résidents"*. Selon lui, **cet engagement est permis par les actions collectives mises en place au sein de l'Habitat jeunes.**

Notre propos s'appuie aussi sur des exemples issus d'entretiens sur d'autres thématiques : un jeune enchaînant deux actions citoyennes dans le cadre du dispositif "Tous citoyens" de la Ligue de l'enseignement, a décidé de s'engager dans un resto associatif suite à ces deux actions citoyennes qui lui ont permis de réfléchir sur ce qu'il voulait faire et de prendre confiance en lui." Le sondage IFOP 2021 réalisé sur le Service Civique rappelle également que les volontaires témoignent, à travers leur mission, "d'une expérience unique". Ils se sentent utiles à l'intérêt général en s'engageant dans des domaines extrêmement variés. En ce sens, il semble essentiel de travailler sur **l'accompagnement des parcours d'engagement** pour mieux toucher les jeunes dans leurs diversités. Comme nous l'a rappelé Valérie Dumontet, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Aude, *"nous devons travailler davantage sur l'individualisation des parcours d'engagement : c'est un réel enjeu pour toucher tous les jeunes, et notamment les moins insérés."*

**Le lien aux autres générations semble aussi crucial.** Comme le rappelle notre entretien avec les Francas, *"le fait qu'en plus des « vieux militants Francas », il y ait des jeunes, habitants du quartier...qui s'engagent, cela produit du mouvement. Depuis 2019, recrudescence de l'engagement avec bouche à oreille et acquisition de légitimité pour ces jeunes qui s'engagent."* Outre la rencontre intergénérationnelle, faire cohabiter ces deux pans de la société favorise une transmission de valeurs, permettant l'écriture d'un narratif commun.

Dans la continuité, plusieurs fédérations d'acteurs mobilisés autour de l'engagement s'interrogent aujourd'hui sur la nécessité de **lier l'engagement des jeunes et l'engagement des seniors**. Le Mouvement Associatif a en effet émis des propositions sur l'engagement des seniors, dans le cadre des débats sur la réforme des retraites<sup>32</sup>. *Si l'on en revient au bénévolat, les plus de 50 ans représentent la majorité des bénévoles associatifs, mais la tendance des 10 dernières années est à une diminution forte du taux d'engagement dans ces générations, accélérée par la pandémie, alors que ce même taux d'engagement a progressé chez les plus jeunes (15-34 ans); si un renouvellement, lié également à une évolution des attentes et des modes de l'engagement, est bien à l'œuvre, il n'en demeure pas moins*

<sup>32</sup> Position du Mouvement Associatif - Retraites et bénévolat, une vraie réflexion à mener - Février 2023 - [LMA-position-retraites-13022023.pdf](https://lemouvementassociatif.org/13022023.pdf) ([lemouvementassociatif.org](https://lemouvementassociatif.org))

*que les (jeunes) retraités constituent toujours le « squelette » du bénévolat associatif, étant souvent les bénévoles les plus réguliers (un jour ou plus par semaine), pour leur plus grand bien (maintien d'une activité, reconnaissance sociale, maintien des liens sociaux) et celui de la société. Cette réalité est parfaitement compréhensible lorsque que l'on constate que l'un des principaux motifs donnés par les personnes déclarant n'avoir jamais fait de bénévolat est le manque de temps<sup>33</sup>. Le Mouvement Associatif indique notamment que la question de la retraite doit s'inscrire dans une réflexion sociétale plus large sur l'articulation des temps de vie et les différentes formes d'activités et de production de richesses. Des sujets qui sont au cœur de la réflexion et de l'action associative.*

Au niveau national, la Fonda<sup>34</sup> a mis en place depuis début 2023 un travail conséquent autour de groupes de travail sur l'engagement. Engagement écologique d'une part, engagement au fil des âges de l'autre. L'ensemble de ces groupes thématiques animé par une chargée de mission prospective souligne l'intérêt de penser les démarches dans une logique de parcours. Trait d'Union participe à ces groupes de travail aux côtés de nombreux acteurs variés à l'échelle nationale. La notion de "parcours" semble centrale pour mieux accompagner la transmission entre générations, mais aussi pour favoriser un accompagnement des âges charnières (entre 30 et 60 ans) de la vie active. L'engagement des jeunes et l'engagement des seniors ne peuvent pas seuls constituer le pilier de l'engagement de la société française. **Un travail spécifique intergénérationnel est à penser.**

Dans la continuité, un entretien a été mené par Hannah Olivetti, cheffe de projet Prospective « Vers une société de l'engagement » à la Fonda, le 3 juillet. Cet entretien avec Marianne Loiseau-Nail et Stéphanie Bost a été restitué au Groupe de Travail « Engagement au fil de l'âge » le 15 septembre. Les échanges liés et la démarche ayant intéressé la Fonda, l'entretien a donné lieu à un article dans la Tribune de la Fonda parue en mars 2024.<sup>35</sup>

---

<sup>33</sup> L'évolution de l'engagement associatif en France de 2010 à 2022, Étude France Bénévolat, janvier 2022, réalisée par l'IFOP, avec le soutien du Crédit Mutuel et l'appui de Recherches & Solidarités,

[https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/actualites/NOTE\\_COMPLETE\\_FranceBenevolat-IFOP-2022\\_DEF1705.pdf](https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/actualites/NOTE_COMPLETE_FranceBenevolat-IFOP-2022_DEF1705.pdf)

<sup>34</sup> Laboratoire d'idées au service des acteurs associatifs et de leurs partenaires, <https://fonda.asso.fr/>

<sup>35</sup> Une recherche-action pour faciliter les engagements des jeunes occitans in La Tribune, n°261, Mars 2024  
<https://fonda.asso.fr/ressources/une-recherche-action-pour-faciliter-les-engagements-des-jeunes-occitans>

## IV. RECOMMANDATIONS AUX ACTEURS JEUNESSE EN REGION OCCITANIE



## A. Constats préalables et enjeux repérés :

Cette recherche collaborative a posé les difficultés des acteurs publics, associatifs et de l'accompagnement à toucher, au travers de leurs actions d'engagement, les jeunes les plus vulnérables, mais elle a également permis de poser des éléments d'analyse intéressants, permettant de prendre en considération cette question et de pouvoir **envisager des bases d'avancées réelles, voire des pistes de propositions utiles pour l'ensemble des acteurs jeunesse en région Occitanie.**

Comme nous l'avons mentionné, la pauvreté et la précarité peuvent être financière et économique, mais elles peuvent être aussi vues comme **l'absence du pouvoir d'agir**. L'engagement n'est pas spontané dans certains milieux sociaux et ce n'est pas seulement une question d'accès à l'information ou aux dispositifs. En effet, **certains jeunes n'ont pas la possibilité de se projeter dans un engagement** car ils sont dans une « situation de survie », dans des conditions de vie, matérielles difficiles, dans des problématiques de mobilité (freins psychologiques, d'accessibilité, territoriaux...), voire dans un sentiment de résignation.

Nous constatons que l'offre, les espaces et **les dispositifs d'engagement ne sont pas toujours adaptés aux aspirations, aux besoins et aux réalités des jeunes**. Comme nous l'avons vu dans ce rapport, il existe aussi des **problématiques liées à la visibilité de l'offre**, avec une atomisation des dispositifs et des acteurs : dispersion des acteurs jeunesse et de l'accompagnement, dispositifs multiples (Etat, Collectivités territoriales), logique de multiples guichets et absence de « guichet unique » pour s'engager, cloisonnement voire concurrence entre les acteurs et les dispositifs, problématiques dans la « captation » des publics cibles, qui peuvent amener à des situations de non recours. Il y a donc un enjeu fort pour aller vers davantage de **cohérence et de complémentarité entre les acteurs jeunesse**, à la fois pour harmoniser l'offre d'engagement, mais aussi pour mieux tenir compte des spécificités des différentes jeunesse.

Au regard des enseignements de cette étude, il convient, dans ce contexte, de faire se rencontrer « l'offre et la demande » des jeunes, avec une nécessité d'aller davantage vers les jeunes, notamment les plus vulnérables. Il paraît également primordial de **s'intéresser aux nouvelles formes d'engagement et de participation des jeunes**, celles moins visibles ou moins reconnues (hors des dispositifs publics ou dits « institutionnalisés »), qui sont à davantage valoriser.

Il s'agit aussi de **(re)donner du sens à l'engagement pour favoriser l'engagement des jeunes**. Cela implique de mettre davantage en avant la dimension sociale et sociétale, et donc du sens de l'engagement dans et pour la société, dans une visée de transformation.

Enfin, il convient de **proposer aux jeunes une vision de projet ou de parcours d'engagement, et non uniquement de "dispositif", tout en suscitant l'envie de s'engager sans rentrer dans l'injonction permanente**. L'engagement par la participation à certains dispositifs, ne doit par exemple pas être proposée uniquement comme un vecteur de « normalisation » ou « d'insertion » pour les jeunes (visée insertion professionnelle de certains dispositifs publics versus participation-citoyenneté).

C'est pourquoi il nous paraît essentiel, au travers de cette recherche collaborative, et en appui sur ses résultats, **d'interroger collectivement les politiques publiques, les dispositifs publics existants et les pratiques des acteurs associatifs et de l'accompagnement des jeunes, pour conforter, faire évoluer ou transformer les modèles existants permettant davantage d'«aller vers les jeunesse», et de répondre au mieux à leurs aspirations et besoins, et ainsi de mieux adapter l'offre d'engagement en conséquence.**

D'autre part, pour faire évoluer les pratiques des acteurs jeunesse, plusieurs enjeux semblent importants à prendre en compte dans les actions éducatives et citoyennes conduites ou en faveur de l'engagement des jeunes.

### **1. Education, citoyenneté, vivre et faire ensemble : des remparts face aux crises et au repli sur soi :**

- **Vivre et faire ensemble**, c'est construire une citoyenneté qui s'apprend en la vivant. Cette citoyenneté se vit au quotidien dans l'ensemble des espaces éducatifs ou d'animation et dans des expériences d'engagement.
- **La sociabilité** : un besoin démontré par la crise sanitaire. L'amenuisement des interactions sociales, l'inquiétude face à l'avenir, le stress lié aux études, ainsi que la précarité accentuée, sont sources de mal-être chez de nombreuses personnes, et surtout chez de nombreux jeunes. Les activités éducatives, sociales, sportives, culturelles, citoyennes réduisent le sentiment d'isolement et sont plus que jamais indispensables dans le contexte actuel.
- **Vivre dans une société laïque en faveur du respect des droits et des différences**. La laïcité est un principe juridique d'égalité des droits, quels qu'ils soient, qui permet à chacun.e de vivre en liberté. Il convient d'éduquer les jeunes générations et les générations futures selon ces principes.

### **2. Pour une société de l'engagement <sup>36</sup> :**

- S'engager, partager des temps forts entre bénévoles, contribuer à la vie en société, apprendre en faisant, prendre des responsabilités... tout cela fait la force de l'engagement des bénévoles et des volontaires.
- **Pour que l'engagement garde ses valeurs fortes, il doit rester libre et volontaire**. Il faut le préserver de toute obligation et le dégager de toute ambition uniquement quantitative.
- Multiplier les formes et les lieux de bénévolat ou de volontariat revient aussi à multiplier les **occasions de revivifier les désirs d'engagement des jeunes tout au long de sa vie**.

## **B. Propositions et préconisations :**

### **1. CONSTRUIRE DES POLITIQUES JEUNESSE TRANSVERSALES ET COHERENTES :**

*La loi Notre du 7 août 2015 stipule que « Les compétences en matière de culture, de sport, de tourisme, de promotion des langues régionales et d'éducation populaire sont partagées entre les communes, les départements, les régions et les collectivités à statut particulier. »*

*La loi Egalité Citoyenneté du 27 janvier 2017 stipule que « La région est chargée d'organiser, en qualité de chef de file, les modalités de l'action commune des collectivités territoriales et de leurs établissements publics pour l'exercice des compétences relatives à la jeunesse [et] font l'objet d'un processus annuel de dialogue structuré entre les jeunes, les représentants de la société civile et les pouvoirs publics ».*

---

<sup>36</sup> Propositions du Cnajep dans le cadre du CNR Jeunesse - Février 2023 - [CNR jeunesse : contribution du Cnajep - CNAJEP](#)

- *Pour élaborer une politique pour l'éducation populaire, il est indispensable de penser la pluralité des engagements et des actions citoyennes.*
- *Pour élaborer une politique de jeunesse régionale, il est indispensable de penser la pluralité des jeunes à l'intérieur d'une même région.*

**S'appuyer sur le Chef de filât jeunesse porté par le Conseil régional Occitanie pour :**

- **Mettre en cohérence les politiques de jeunesse à différentes échelles du territoire :** éviter les "doublons", les superpositions de dispositifs publics (Etat, Collectivités territoriales), couvrir tous les territoires et toutes les jeunes, éviter les injonctions contradictoires, les définitions différentes des jeunes, garantir une égalité d'accès aux aides, à la formation, à l'offre d'engagement...
- **Mieux prendre en compte la diversité des jeunes dans les politiques publiques :** complexité de penser des politiques globales de jeunesse en limitant les biais de genre, de situations sociales, de territoires de vie, de moyens...
- **Agir en complémentarité et mettre en place des temps de concertation réguliers, dans le cadre de partenariats constructifs** (Pouvoirs publics, Associations, Jeunes) : des temps de croisement et partage réguliers entre acteurs, jeunes, Etat et collectivités dans un cadre posé et récurrent (ex. : Assises annuelles des jeunes engagés).
- **Prendre en compte l'expertise et les analyses de différents acteurs de jeunesse (associations, universités, cabinets extérieurs...),** dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.
- **Faire de la place et prendre en compte les paroles des jeunes dans les politiques qui les concernent,** au-delà de les reconnaître dans des espaces de concertation institués (Conseils de jeunes) ou sur des temps forts de concertation officiels. Mettre en place une démarche pérenne et transversale sur le modèle du Dialogue structuré territorial.
- Au niveau des partenaires publics : **mieux suivre et évaluer les politiques publiques.**

## **2. FAVORISER LES COMPLEMENTARITES ENTRE LES ACTEURS DE LA JEUNESSE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT :**

- **Mettre en réseau tous les partenaires concernés** par les questions liées à l'engagement des jeunes de manière transversale et intersectorielle.
- **Développer les complémentarités nécessaires entre les différents acteurs concernés :** complémentarité des dispositifs (engagement/insertion) pour éviter les effets mille feuilles, permettre une meilleure compréhension et lecture des dispositifs et permettre une meilleure lisibilité de l'offre d'engagement pour les jeunes.
- **Créer des co-financements nécessaires** sur des postes de permanents dans les associations pour mettre en œuvre ces dynamiques de mise en réseau des acteurs jeunesse.
- **Créer des passerelles entre les différents travailleurs de jeunesse :** travailleurs sociaux, de l'accompagnement et de l'éducation populaire.

## **3. MIEUX RECONNAÎTRE LE RÔLE DES ACTEURS ASSOCIATIFS :**

*Les associations maillent et animent les territoires de la région, y compris les territoires ruraux isolés et les quartiers populaires. Elles œuvrent avec et en direction de tous les publics, dans différents secteurs d'activité (éducation, formation, loisirs, culture, sport, social...). Elles disposent d'une expertise importante en termes de connaissance des territoires et sont en capacité de pouvoir répondre aux besoins de l'ensemble des habitants (notamment ceux non couverts). Elles offrent des espaces*

*collectifs, de participation et de co-construction de projets, en associant et en faisant avec les populations. Elles mettent en œuvre des démarches spécifiques permettant de mettre en synergie les acteurs et de développer les partenariats.*

- **Penser l'engagement en faveur de l'intérêt général et dans le cadre d'un pacte républicain et de confiance.**
- **Respecter la liberté associative et l'initiative associative et citoyenne pour la démocratie,** dans un contexte de défiance et de risques pour la démocratie.
- **Reconnaître les associations comme des vecteurs de l'engagement des jeunes, dans un cadre collectif, organisé et inclusif, et leur donner des moyens d'assurer leurs missions.**
- **Reconnaître l'expertise des acteurs associatifs** dans la construction, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de jeunesse.
- **Reconnaître l'expertise des jeunes et coconstruire les politiques publiques de jeunesse avec les jeunes :** garantir un débat respectueux des parties prenantes, avec une transparence des processus de prise de décision.
- **Soutenir les associations, dans le cadre de partenariats respectueux, de conventions pluriannuelles d'objectifs** pour qu'elles développent leurs projets et leurs actions en faveur de l'engagement et de la participation des jeunes, en s'appuyant notamment sur des postes aidés, avec des co-financements inter institutions.
- **Réfléchir les modalités de soutien aux acteurs associatifs JEP :** bourses, faire relais vers les associations, appui des services de l'Etat et des collectivités territoriales sur des formats d'engagement moins formels mais existants, et potentiellement à considérer comme des étapes importantes des parcours d'engagement d'une partie des jeunes.
- **Permettre aux associations de s'ouvrir davantage aux nouvelles formes d'engagements des jeunes :** les associations doivent se remettre en question par rapport à ces nouvelles formes d'engagements, aux nouveaux besoins et exigences des publics. « Aller vers » les jeunes est une nécessité.

#### **4. VALORISER ET SOUTENIR TOUTES LES FORMES D'ENGAGEMENT DES JEUNES ET RENDRE DAVANTAGE LISIBLE L'OFFRE D'ENGAGEMENT EXISTANTE :**

*Faire société, c'est valoriser l'engagement. La place et l'importance de l'engagement dans la société actuelle est à davantage valoriser. L'enjeu est de reconnaître toutes les formes d'engagement pour garantir un parcours d'engagement tout au long de la vie.*

*Il s'agit également de préserver l'engagement et les dispositifs existants, dans leurs dimensions sociale, sociétale et citoyenne <sup>37</sup>. L'engagement ne doit pas prendre son sens uniquement au travers de dispositifs et ne doit pas se situer dans une visée uniquement "insérante".*

- **Soutenir et mettre en valeur les engagements des jeunes notamment ceux** révélés dans le cadre de la crise Covid : des formes de solidarités ont émergé et doivent être répertoriées.
- **Identifier et valoriser les formats d'engagements des jeunes plus informels** et donc pas nécessairement institués.

<sup>37</sup> Propositions du Cnajep dans le cadre du CNR Jeunesse - Février 2023 - [CNR jeunesse : contribution du Cnajep - CNAJEP](#)



- **Prendre en compte la diversité des formes d’engagements des jeunes, sans les hiérarchiser :** celles formelles, institutionnalisées et celles plus informelles, moins visibles, moins reconnues, perçues comme moins légitimes...
- **Soutenir la reconnaissance de l’engagement en utilisant des outils spécifiques** (badges) et faciliter la transversalité avec des acteurs engagés dans ces démarches.
- **Répertorier les diverses opportunités d’engagement**, en mettant en avant les réussites et les écueils.
- **Être sur une vision de projet d’engagement ou de parcours, et non de dispositif.**
- **Mettre en avant les parcours d’engagement**, en identifiant les réussites et les leviers pour que cela fonctionne.
- **Rendre lisibles les passerelles entre les parcours** et la complémentarité des offres d’engagement.
- **Mieux prendre en compte la question territoriale et des territoires de vie des jeunes :** offre d’engagement qui s’adapte aux problématiques particulières rencontrées dans les espaces ruraux isolés ou quartiers en difficultés.
- **Développer la qualité du Service Civique** et conserver ses aspects positifs d’engagement pour la jeunesse, formation incluse. Ne pas se servir de dispositifs comme le Service Civique pour aller vers du sous-emploi.

## 5. SENSIBILISER À L’ENGAGEMENT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE ET TRANSMETTRE LA CULTURE DE L’ENGAGEMENT<sup>38</sup> :

*Il y a la nécessité pour certains jeunes, de s’approprier ou de se réapproprier leur pouvoir d’agir. A l’instar d’autres acteurs éducatifs, le rôle de l’École est déterminant pour transmettre la “culture de l’engagement”.*

- **Faciliter dans chaque territoire, l’engagement bénévole :** déployer les potentialités des formes multiples d’engagement associatif, de volontariat, de service volontaire.
- **Favoriser l’accès à l’engagement pour tous les jeunes :** créer les conditions de l’engagement en levant les freins socio-économiques, en ne (re) créant pas des inégalités sociales ou territoriales.
- **Susciter l’envie de s’engager sans rentrer dans l’injonction** et éviter les dérives de certains dispositifs d’engagement.
- **Encourager les jeunes des milieux sociaux défavorisés à s’engager** dans les associations et dans différents dispositifs d’engagement.
- **Favoriser l’engagement des jeunes, mais aussi leur participation réelle aux politiques publiques qui les concernent.**
- **Faire des lycées des espaces leviers de la politique de jeunesse de la Région :** soutien à l’engagement et à l’initiative des jeunes, diffusion d’informations, sensibilisation...
- **Ajouter dans le parcours d’éducation à la citoyenneté, la découverte d’opportunités d’engagement pour tous les jeunes.**
- **Aménager les emplois du temps du secondaire pour permettre l’engagement.**
- **Renforcer la formation à l’esprit critique** au sein des écoles et des collèges avec les associations de jeunesse et d’éducation populaire, et en travaillant en plus grande proximité avec les collectivités territoriales et notamment les Conseils départementaux.

<sup>38</sup> Propositions du Cnajep dans le cadre du CNR Jeunesse - Février 2023 - [CNR jeunesse : contribution du Cnajep - CNAJEP](#)

- **Réfléchir aux modalités de transmission de la culture de l'engagement** associatif, de façon intergénérationnelle (jeunes/séniors).
- **Réfléchir aussi à la formation des bénévoles dans les associations** sur ces aspects : accueil des jeunes, accompagnement sur des actions, accompagnement à la prise de responsabilité ou sur des mandats dans les instances associatives... Des pistes peuvent sans doute être travaillées en lien avec l'Etat et le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA), et le projet de la Fondation des bénévoles porté par le Conseil régional Occitanie.

## 6. FORMER LES PROFESSIONNELS DE LA JEUNESSE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET VALORISER LES COMPÉTENCES ACQUISES PAR L'ENGAGEMENT AINSI QUE LES APPORTS DE L'ENGAGEMENT DANS LA SOCIÉTÉ :

*Il y a la nécessité de reposer le sens de l'engagement : les différentes visées de l'engagement pour les jeunes, dont les visées émancipatrices et sociétales, de participation politique et d'engagement pour et dans la société.*

- Former les professionnels à **accompagner les jeunes vulnérables**.
- Former les professionnels à **accompagner les parcours d'engagement des jeunes**.
- **Réfléchir à des modules de formation inter-secteurs** : formation des animateurs des associations, des agents des collectivités territoriales et des travailleurs sociaux...
- **Inclure une formation "politique"** sur le sens de l'engagement dans la société.
- **Accompagner la formation tout au long de la vie des salariés des associations** de l'éducation populaire pour être le miroir de ces recommandations.
- **Agir pour la reconnaissance des compétences acquises par l'engagement** :
- Mieux reconnaître les apports de l'engagement pour chaque jeune et pour la société : la reconnaissance des apports de l'engagement et des compétences acquises par l'engagement, avec la nécessité de reconnaître les compétences valorisables d'un parcours d'engagement (compétences psychosociales, confiance en soi et estime de soi, savoir être utiles dans un parcours d'engagement social et professionnel...).
- **Soutenir la reconnaissance des compétences transversales par les badges de compétences**, en s'appuyant sur des expériences menées par d'autres réseaux en région ("Badgeons l'Occitanie") ou ailleurs en France (Ligue de l'enseignement en Normandie notamment ou encore au travers du réseau national des Maisons des associations) ou à l'étranger (en s'inspirant du travail mené par les Scouts en Belgique).

## 7. PROPOSER DE RÉELS PARCOURS D'ENGAGEMENT ET PENSER L'ACCOMPAGNEMENT NÉCESSAIRE DE CES PARCOURS <sup>39</sup>:

*Le désir d'engagement doit être accompagné par la société pour permettre, à tous les âges de la vie, de découvrir les multiples possibilités d'agir et de s'engager. Il s'agit ainsi de permettre des parcours d'engagement et de reconnaître la diversité des formes d'engagement.*

<sup>39</sup>Propositions du Cnajep dans le cadre du CNR Jeunesse - Février 2023 - [CNR jeunesse : contribution du Cnajep - CNAJEP](#)

- **Inscrire dans le code du travail, la possibilité de prendre 6 jours d'engagement par an** afin de reconnaître ce droit pour les salariés ; le modèle financier demeure à construire avec les pouvoirs publics et les syndicats d'employeurs et de salariés pour faciliter le déploiement de cette disposition.
- **Valoriser l'accompagnement réalisé par les associations** : agir dans un collectif, apprentissage de la citoyenneté, acquisition de compétences psychosociales (confiance et estime de soi, apprendre à faire des choix...).
- **Mieux faire connaître les badges et en remettre.**
- **Travailler sur la question de l'accompagnement des parcours d'engagement des jeunes** : en appui sur la formation. Valoriser le Certificat de Formation et de Gestion de la vie associative (CFGV) et inciter les jeunes en service civique à pouvoir y prétendre, en plus de leur formation civique et citoyenne.
- **Mettre en place un « parcours citoyen » pour valoriser l'ensemble des engagements** : développer les sociabilités, valoriser les différents moyens de rencontrer des personnes, développer des compétences, favorisant ainsi l'insertion sociale et professionnelle. Ce « parcours citoyen » incluant les formations BAFA-BAFD, l'animation volontaire, le départ en colonie de vacances dès 14 ans, l'engagement associatif dans une association, le service civique, la participation à un chantier de volontariat en France ou à l'international...

## V. CONCLUSION :

### A. **L'engagement des jeunes les plus en difficultés, un enjeu social et sociétal :**

Dans un contexte de crise démocratique, de montée de l'individualisme, de développement de nouvelles formes de radicalités, de précarités exacerbées, dans un **contexte de défiance** envers les institutions, de **remise en cause des formes classiques de l'engagement** et du bénévolat associatif, et où de nouvelles formes et modalités d'engagement émergent chez les jeunes, il nous est apparu urgent et important de nous intéresser à la question de l'engagement des jeunes.

**Permettre aux jeunes de s'engager, c'est construire la société et c'est « faire société » avec les jeunes.** Il était donc essentiel, au travers de cette recherche collaborative, de pouvoir reposer le **sens de l'engagement dans la société**, en analysant les différentes visées de l'engagement des jeunes, dont les visées émancipatrices et sociétales, de participation politique et d'engagement pour et dans la société.

Cette recherche-action nous permet également de mettre en exergue **différentes formes d'engagement des jeunes, en s'intéressant plus précisément aux conditions et aux modalités d'engagement des jeunes dits "vulnérables"**, en situation de précarité ou avec « moins d'opportunités », en analysant particulièrement les freins à l'engagement, afin de pouvoir contribuer à lutter contre les inégalités sociales et territoriales, et ainsi mieux favoriser l'insertion et l'inclusion sociale de tous les jeunes.

Enfin, elle nous permet de **questionner les politiques publiques et les pratiques des acteurs associatifs** en matière d'engagement, afin de faire évoluer les modèles existants pour davantage « aller vers les jeunes », répondre au mieux à leurs aspirations et besoins, et d'apporter des pistes de recommandations pour dynamiser les engagements des jeunes en Occitanie.

### B. **Bilan et perspectives de cette recherche-collaborative :**

**Ce rapport est le second rédigé, suite au bilan intermédiaire de l'action, car il a été alimenté par les échanges et propositions issus de la journée de restitution de l'action du 2 juin 2023.** De nouvelles contributions ont également été apportées par le Comité scientifique à la rentrée 2023 puis par le séminaire du CRAJEP en février 2024.

**Dans la poursuite de cette démarche, la volonté du CRAJEP est de pouvoir s'engager sur de nouvelles pistes et perspectives de travail collaboratives.** Nous pouvons déjà esquisser plusieurs pistes de réflexion, de contribution ou de collaboration à l'échelle régionale et nationale.

Un groupe de travail a été mis en place afin de pouvoir travailler à l'appropriation des résultats et des recommandations faites, de voir comment le CRAJEP, en lien avec ses membres, peut porter un certain nombre des propositions et des recommandations émises, et commencer à réfléchir à la mise en œuvre d'actions en lien à ses partenaires en région.

Des supports de communication des travaux et résultats seront réalisés (facilitation graphique) et diffusés afin de les rendre accessible aux plus grands nombres. Une réflexion est ouverte autour d'une plateforme citoyenne, permettant, de poursuivre la réflexion à compter de 2025.

D'autre part, nous constatons également la nécessité de pouvoir ouvrir les réflexions sur l'engagement des jeunes, en appui de différents acteurs qui mènent des travaux sur cette question. Les conférences régionales du CRAJEP de 2024 ont été pensées pour faire la jonction entre ces acteurs et secteurs qui agissent au quotidien contre les précarités et pour un développement soutenable.

Le CRAJEP continuera à contribuer aux travaux engagés au niveau de la Stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pauvreté (maintenant Pacte des solidarités). A ce titre, le CRAJEP est pleinement partie prenante du Comité consultatif et du Groupe de travail jeunes, au sein duquel est prévue une présentation des résultats de cette recherche collaborative.

**En région Occitanie, nous pouvons citer plusieurs espaces de travail partenariaux, travaux ou études en cours, auxquels il serait nécessaire de collaborer pour envisager des passerelles sur les questions qui nous intéressent :**

- La DRAJES Occitanie mène régulièrement des études sur des sujets liés à la jeunesse, souvent en lien avec l'INJEP au niveau national. Une étude est d'ailleurs en cours sur l'expérience de l'engagement des jeunes en Service Civique.
- Le CRAJEP est membre de la Plateforme d'Observation Sociale Occitanie, pilotée par l'Etat (DREETS) qui prévoit un temps de restitution de notre recherche collaborative.
- Plus largement, le CRAJEP, dans le cadre des différentes instances dans lesquelles il siège, en lien avec les pouvoirs publics, et notamment avec le Conseil régional Occitanie, peut mettre à disposition les résultats de cette recherche collaborative pour appuyer les réflexions sur l'élaboration des politiques jeunesse en région. La Région réfléchit d'ailleurs actuellement à la mise en œuvre du Plan Régional Jeunesses, adopté lors de la séance plénière du 23 mars 2023, et conduit un projet de création d'une Fondation des bénévoles dans lequel le CRAJEP a été impliqué et pourra continuer à contribuer.
- Le CRAJEP est membre du CESER Occitanie. Celui-ci a travaillé sur un avis sur l'engagement comme ciment social et sociétal, et plus particulièrement sur l'engagement des jeunes. La problématique est la suivante : comment prépare-t-on les jeunes à aller vers l'engagement et comment le Conseil régional peut-il faire levier pour accompagner l'engagement des jeunes ? Dans ce cadre, le CRAJEP, en lien avec Le Mouvement Associatif Occitanie, a été auditionné le 7 avril 2023, et a contribué sur cet avis en appui de sa jeune représentante qui siège au sein de la commission 5 du CESER.
- Le CRAJEP est membre du Mouvement Associatif Occitanie, et est associé régulièrement aux travaux conduits au niveau régional sur la question de l'engagement.
- Villes et Territoires (Centre Ressources Politique de la Ville en Occitanie de l'Est) mène un travail exploratoire sur les dimensions territoriales de la lutte contre la pauvreté, notamment en milieu rural ou encore l'articulation entre lutte contre la pauvreté et politique de la ville. Bien entendu, à ce titre, des liens et contributions peuvent s'imaginer avec d'autres actions de la Stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pauvreté en Occitanie sur les thématiques qui nous intéressent.

**Enfin, au niveau national, plusieurs pistes de collaboration peuvent être aussi esquissées, notamment grâce à l'implication de forces vives dans notre Comité de suivi ou Comité Scientifique :**

- Nous pouvons bien entendu faire les liens nécessaires avec notre réseau national, le CNAJEP<sup>40</sup>, qui contribue régulièrement sur ces questions (cf. actions de plaidoyer, mise en place et travaux des commissions Education Populaire et Politiques jeunesse, Contributions au débat régulières : *“Volonté d’engagement et participation démocratique des jeunes”*<sup>41</sup>, animation nationale du Dialogue structuré européen Provox...), et avec des CRAJEP qui conduisent en lien avec des laboratoires de recherche, des études sur ces questions. Nous pouvons notamment citer les travaux du CRAJEP Nouvelle Aquitaine<sup>42</sup> (Recherche-action sur la “participation des jeunes à la vie sociale et politique en Nouvelle-Aquitaine : quelles inégalités ?”) et du CRAJEP Hauts de France<sup>43</sup> (études passées ou en cours sur les jeunes ou sur certains dispositifs comme le service civique).
- L’accompagnement porté par Trait d’Union pourra également se révéler précieux pour créer des passerelles avec d’autres Boutiques des Sciences (BDS) : en Auvergne-Rhône-Alpes avec la BDS de Lyon, en Hauts de France, avec la BDS de Lille, en PACA, avec la BDS de Nice. Plus largement, le travail initié avec les acteurs des co-recherches et des dynamiques Sciences-Société ouvrira également la porte à de futures collaborations entre monde académique, acteurs associatifs et action publique. Outre les dynamiques nationales portées par les acteurs de l’éducation populaire et plus précisément des CRAJEP, les nouveaux appels à projets de l’Agence Nationale de Recherche (ANR) orientés Science Avec et Pour la Société (SAPS) sont autant d’indicateurs d’une évolution des pratiques favorable à nos démarches d’ouverture et de transdisciplinarité.
- Au niveau de l’INJEP, nous pourrions envisager la diffusion des résultats de cette recherche collaborative et voir les liens à faire avec d’autres études nationales en cours ou à venir, en nous appuyant sur les liens forts établis entre l’INJEP, la DRAJES ou la MSH SUD.
- Sur la question des engagements actuels, La Fonda, laboratoire d’idée du monde associatif, mène un exercice de prospective, intitulé « Vers une société de l’engagement ? ». Dans ce cadre, la Fonda en lien avec différents acteurs (Trait d’union - MSH SUD est associé à cette démarche), co-anime plusieurs groupes de travail, et notamment un groupe de travail prospectif sur l’engagement dans les territoires vulnérables et un groupe de travail sur l’engagement au fil des âges, réunissant des acteurs issus du monde des associations, des fondations et du secteur public. Le travail porté par le CRAJEP et Trait d’Union a pu être valorisé dans la Tribune n°261, daté de mars 2024. Il a pu être intégré à des réflexions favorisant la construction d’une cartographie de l’engagement dans les territoires vulnérables. Plusieurs temps forts sont prévus à Paris dans ce cadre, notamment une journée d’étude courant mai 2024 et la prochaine Université de la Fonda, à l’automne 2024.

---

<sup>40</sup> Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d’Education Populaire - [CNAJEP - Jeunesse et éducation populaire](#)

<sup>41</sup> [Contribution du Crajep « Volonté d’engagement et participation démocratique des jeunes » - CNAJEP](#)

<sup>42</sup> <https://www.crajep-nouvelleaquitaine.com/>

<sup>43</sup> [CRAJEP Hauts-de-France – Jeunesse & Éducation populaire \(crajep.pdf.org\)](#)

## C. Regards extérieurs sur la démarche

Le travail mené sur ces 18 mois a permis de fédérer un collectif d'acteurs élargi, au sein du CRAJEP mais également au-delà comme précisé dans cette partie. Les contributions spécifiques des scientifiques associés ont pu prendre diverses formes : interventions lors de la journée de restitution du 2 juin 2023, animation de temps spécifiques, retours lors du dernier comité scientifique (le 17 novembre 2023) ou encore un retour par écrit. La contribution de Benoit Prévost lors de la journée de restitution est à retrouver en [vidéo](#).

Nous remercions également Maïlys Papeil pour sa contribution écrite qui revient sur l'analyse de notre production (*pages suivantes*)

**Contribution à la recherche collaborative du CRAJEP Occitanie**  
**accompagné et appuyé par le dispositif Trait d'Union**

**Dynamisation et Facilitation des engagements des jeunes en Occitanie (2022-2023)**

*par Maïlys Papeil.*

*Doctorante de science politique (laboratoire CEPEL),*

*Faculté de droit et de science politique de Montpellier.*

L'une des premières questions qu'aborde la recherche collaborative du CRAJEP Occitanie, appuyé et accompagné par le dispositif Trait d'Union, est cruciale, car elle concerne la définition de l'engagement et ses multiples dimensions. Cette interrogation se penche sur l'évolution des nouvelles formes d'engagement dans un contexte marqué par une tendance croissante à l'abstention et une défiance envers les institutions publiques. Par ailleurs, le rapport développe une réflexion pertinente sur les transformations de l'engagement associatif vers des approches plus ponctuelles et parfois contractuelles. En outre, les politiques publiques semblent s'orienter davantage vers des questions liées à l'insertion professionnelle et à la professionnalisation des jeunes générations au travers de parcours d'engagement spécifiques.

L'examen des travaux de recherche contemporains sur la participation et l'engagement des individus communément désignés sous le terme de "jeunes" révèle une transformation significative dans leur rapport au vote, à la participation civique et, de manière plus large, à l'engagement social et politique<sup>1</sup>. Les études en science politique, axées sur ces évolutions, mettent en lumière un changement démographique majeur survenu au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, un élément notable à considérer pour une compréhension approfondie de cette dynamique<sup>2</sup>. L'approche générationnelle adoptée, par Vincent Tiberj notamment, dans l'analyse de ce phénomène offre un éclairage précieux, et permet de nuancer notre perception de "la jeunesse". Elle transcende la vision traditionnelle de la jeunesse comme une période de vie universelle et remet en question autant la conception de ce groupe comme

---

<sup>1</sup> Laurent Lardeux et Vincent Tiberj, *Le vote et l'abstention des jeunes au prisme de leurs valeurs et de leur situation sociale. Élections présidentielles 2022*, INJEP Analyses et synthèses, n°62, novembre 2022 ; L. Lardeux, V. Tiberj (dir.), *Génération désenchantée ? Jeunes et démocratie*, Paris, La Documentation Française, INJEP, 2021.

<sup>2</sup> R. Inglehart, *Culture Shift in Advanced Industrial Society*, États-Unis, Princeton University Press, 1990 ; R. J. Dalton, *The Good Citizen : How a Younger Generation is Reshaping American Politics*, États-Unis, CQ Press, 2008 ; V. Tiberj, *Les citoyens qui viennent. Comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France*, Paris, Presses universitaires de France, 2017.



intrinsèquement hétérogène, que la conception homogène et quelque peu artificielle sur le seul critère d'âge.

Nous observons actuellement un phénomène de chevauchement entre différentes générations et leurs modes de participation et d'engagement. Pour les générations inscrites dans le contexte de la libération et de la reconstruction, le vote était, et est toujours, perçu non seulement comme un devoir mais aussi comme une forme de citoyenneté de "déférence" impliquant un engagement moral profond mais aussi une forme de participation politique de don et de "remise de soi"<sup>3</sup> que certains chercheurs comme Inglehart qualifient même de "dirigée par (les élites)". En revanche, depuis les années 1960, et de plus en plus avec les générations nées durant les années 1990 et 2000, le vote n'est progressivement plus envisagé comme le seul moyen d'expression, de contestation, et de mobilisation citoyenne<sup>4</sup>. En France, l'expression protestataire ou le déploiement de multiples formes de participation et d'engagement citoyen gagnent en importance, contrastant avec un nombre plus restreint de simples électeurs traditionnels ou de non-participants. Vincent Tiberj décrit ce phénomène comme un "décentrement du vote"<sup>5</sup>, non pas tant comme un manque d'intégration des jeunes générations aux pratiques électorales, mais plutôt comme une distance croissante ou une rupture<sup>6</sup>, surtout lorsque le vote ne semble plus un moyen efficace de se faire entendre ou de répondre aux problématiques concrètes de la vie quotidienne. Pour les nouvelles générations nées après les années 1980, l'éventail des actions citoyennes s'élargit, s'orientant vers des formes de mobilisation plus directes, personnelles ou collectives, à travers des actions alternatives ou protestataires et des périodes de désengagement.

V. Becquet et P. Stuppia, dans leur étude de 2021, soulignent un glissement des pratiques des jeunes générations<sup>7</sup>, qui tendent désormais vers des mobilisations plus ponctuelles ou régulières, axées sur la défense de causes environnementales, civiques ou sociales. Ces actions, répandues en France et dans le monde occidental, incluent des pétitions, des manifestations, des boycotts et des grèves illégales. Elles sont devenues des formes d'action et d'engagement légitimes et courantes pour les nouvelles générations. Contrairement à une diminution des pratiques d'engagement, ces chercheurs observent un renforcement du tissu associatif, un essor de l'activisme en ligne sur les réseaux sociaux et l'émergence d'espaces d'expression non conventionnels. Ces derniers englobent des mouvements sociaux, des occupations de lieux publics, la création de zones à défendre, ou bien un militantisme écologique individuel ou collectif, décrit par S. Pickard et B. Bowman par le concept "Do it yourself

---

<sup>3</sup> Pierre Bourdieu, "La jeunesse n'est qu'un mot", Entretien avec Anne-Marie Métaillé, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520-530. Repris in *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992 pp.143-154 ;

<sup>4</sup> Vincent Tiberj, « Voter ne suffit plus. Renouvellement générationnel, rapport à l'élection et transformation de la participation politique », *Agora débats/jeunesses*, vol. 86, n° 3, 2020, pp. 143-159.

<sup>5</sup> V. Tiberj, « Le vote décentré ? Renouvellement générationnel et rapport à la participation électorale en France », *Revue française de science politique*, n°5, vol. 68, 2018, pp. 821-845.

<sup>6</sup> V. Tiberj, *Voter ne suffit plus*, *op. cit.*, p. 152

<sup>7</sup> V. Becquet et P. Stuppia. *Géopolitique de la jeunesse. Engagement et (dé)mobilisations*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2021.

politics”<sup>8</sup>. Militants écologistes ou encore consom’acteurs, l’objectif est de contribuer positivement, collectivement ou individuellement, à inciter les générations des décideurs politiques plus âgées à adopter des actions significatives et durables pour la planète et pour les générations futures.

Les générations nées entre 1990 et 2000 partagent, indépendamment de leur situation socio-économique diverses ou des défis multiples qu’elles rencontrent, des enjeux communs qui façonnent et renforcent les formes d’engagement qu’elles privilégient. Parmi ces enjeux figurent la crise climatique, le manque de réactivité écologique des institutions publiques à différents échelons, les crises économiques, la précarisation des jeunes dans les politiques publiques, souvent considérés comme des “variables d’ajustement”, l’augmentation des manifestations et des actes de violence, ainsi que le sentiment d’être négligés et exclus, en particulier durant la crise sanitaire de 2020-2021. Ces jeunes générations évoluent dans un contexte que Pierre Rosanvallon décrit comme l’avènement de la “contre-démocratie”<sup>9</sup>. Ce terme désigne un modèle de participation et de mobilisation démocratique plus contestataire, ponctuel et motivé par le rejet des politiques publiques en place. Cette tendance marque un tournant dans les formes d’expression démocratique et d’engagement.

Il est significatif que tant le gouvernement national que les collectivités territoriales portent une attention particulière aux enjeux de prévention et de lutte contre la pauvreté à travers l’engagement et la participation des jeunes générations. Le développement considérable d’espaces de dialogue, de participation et d’engagement au sein des institutions publiques ou via les politiques publiques constitue une réponse significative à la défiance actuelle<sup>10</sup>. Ce développement répond également aux nouvelles formes d’engagement et de mobilisation qui émergent et peuvent être intégrés et soutenus par les pouvoirs publics. L’implication concrète dans les associations, le développement du service civique ou du service national universel, offrant un accès à un engagement associatif, qu’il soit ponctuel ou durable, sont identifiés dans le rapport comme des formes possibles d’injonction à la participation ou à l’engagement. Toutefois, le rapport reconnaît que ces outils et lieux d’engagement pourraient constituer des moyens efficaces d’insertion et d’inclusion pour les populations les plus éloignées des lieux d’engagement, du dialogue institutionnel et des espaces de représentation de leurs voix. En cela, le CNAJEP, établi depuis les années 1960 comme l’interlocuteur et le représentant privilégié des jeunes générations en France, et les CRAJEP, incarnent des acteurs clés dans ce processus. Le rapport met justement en lumière un second aspect qui a captivé notre attention : la lisibilité et l’accessibilité des espaces de dialogue et d’engagement pour les générations qualifiées de vulnérables ou en difficulté.

---

<sup>8</sup> B. Bowman, S. Pickard, “Peace, Protest and Precarity: Making Conceptual Sense of Young People’s Non-violent Dissent in a Period of Intersecting Crises” *Journal of Applied Youth Studies*, 2021.

<sup>9</sup> Pierre Rosanvallon, *La Contre-Démocratie. La politique à l’âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2012.

<sup>10</sup> Se référer à ma thèse, publiée prochainement, et qui porte sur la participation citoyenne des jeunes générations au sein des institutions publiques en France.

Cette problématique n'est pas récente et suscite un débat continu dans la recherche en science politique, concernant les dispositifs participatifs destinés aux jeunes générations et plus largement à l'ensemble de la population. Le "coût de la participation" au sein des dispositifs de participation, tel qu'il est étudié dans divers travaux depuis la fin des années 1990, semble renforcer les inégalités politiques entre les citoyens plutôt que de les atténuer. Alors que l'objectif serait de contrer la défiance et le désengagement citoyens pour ouvrir l'accessibilité aux lieux de dialogue et d'engagement à tous, la majorité des dispositifs examinés tendent à reproduire les inégalités existantes. Ces dispositifs favorisent souvent une participation professionnalisée et une privatisation des débats par des participants réguliers, généralement issus de la classe moyenne ou supérieure, dotés d'un bagage culturel et politique et d'un engagement associatif préalable. Ils maîtrisent également les formes traditionnelles de discussion et de rhétorique propres aux institutions politiques ou associatives.

L'exclusion quasi systématique des populations les plus précaires ou vulnérables résulte du coût élevé de la participation ou de l'engagement, qui englobe le temps et la disponibilité, les moyens financiers, l'accessibilité linguistique ou géographique, ainsi que la capacité à posséder un bagage socio-culturel conférant assurance et légitimité pour s'engager de manière durable dans ces outils. De plus, un intérêt direct pour l'agenda politique par rapport à leur vie quotidienne est souvent requis<sup>11</sup>. Ainsi, le rapport souligne à juste titre la difficulté pour les nouvelles générations, dites vulnérables, d'assumer ce coût d'engagement, surtout lorsque leur situation et leurs conditions de vie limitent ou empêchent toute forme de participation active au débat public. Il est alors bienvenu que le CRAJEP Occitanie, appuyé par le dispositif Trait d'Union, relève cet enjeu majeur de la participation et de l'engagement et se saisisse du diagnostic et des réponses à lui apporter.

Enfin, un troisième enjeu incontournable du rapport, que nous avons aussi identifié dans nos propres recherches en cours, concerne l'accessibilité et la lisibilité des offres de participation et d'engagement pour les nouvelles générations, particulièrement celles qualifiées de vulnérables. Si l'engagement est envisagé comme un levier efficace pour prévenir et combattre la pauvreté et l'exclusion, il est impératif, comme le souligne le rapport, que ces jeunes générations dites vulnérables soient informées et aient accès à ces dispositifs d'engagement et de participation. Cette question d'inégalité d'accès aux opportunités de participation et d'engagement se manifeste dans la nécessité d'être bien informé et de disposer d'une compréhension claire des outils et processus permettant une participation effective et un engagement personnel ou collectif significatif.

Nous constatons, à travers nos recherches sur les dispositifs participatifs ouverts aux jeunes générations en France, que même parmi les dispositifs participatifs ciblant déjà des personnes engagées politiquement ou par des associations et au profil social et culturel avancé, les réseaux

---

<sup>11</sup> Pour une synthèse des limites et obstacles à la participation citoyenne, Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Le Seuil, 2008, p. 72-73

d'engagement comme le CRAJEP en Occitanie ou le CNAJEP à l'échelle nationale restent peu connus de ces jeunes "engagés". Inversement, les membres des associations de jeunesse et d'éducation populaire que nous avons rencontrés dans le cadre de nos recherches sont souvent peu informés des dispositifs participatifs existants au sein des institutions publiques à divers échelons, ainsi que des espaces d'expression et d'engagement que le CNAJEP lui-même propose à l'échelle européenne ou que les CRAJEP peuvent promouvoir au sein des régions de France. Il est donc difficile d'imaginer que les générations exclues ou ayant un accès limité aux dispositifs d'engagement locaux puissent avoir une vision claire du fonctionnement de ces espaces de participation et d'engagement associatif et institutionnel.

Nous soulignons que de nouveaux espaces institutionnels tels que le service national universel, ou l'élargissement du réseau du CNAJEP et des CRAJEP à de nouvelles associations émergentes, pourraient être des outils efficaces pour fournir aux jeunes générations une compréhension accessible du fonctionnement et de l'organisation des lieux d'engagement associatifs, des réseaux de mobilisation et d'engagement propres aux associations d'éducation populaire, ainsi qu'une information claire sur les rôles de représentation des "jeunes" que le CNAJEP et le CRAJEP Occitanie incarnent. En outre, des espaces de consultation et d'expression directe à l'échelle régionale ou nationale, tels que les conseils régionaux de jeunes (CRJ), le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE et les CESER respectifs) ou encore le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COPJ), méritent une attention particulière. Ce travail de coordination et de création d'un réseau d'engagement clair et accessible pour les nouvelles générations est un processus complexe qui est en cours. Mis en évidence de façon très pertinente par le rapport du CRAJEP Occitanie, la mise en réseau et la diffusion coordonnées des missions et des opportunités d'engagement par les institutions nationales, régionales et les associations de jeunesse et d'éducation populaire serait une avancée significative pour la stratégie nationale et régionale de prévention et de lutte contre la pauvreté et la dynamisation des formes d'engagement des jeunes génération en Occitanie. Ce travail de recensement coordonné et d'étude des moyens de diffusion croisée pourrait être abordé et approfondi à travers des recherches futures du CRAJEP Occitanie et en coordination avec les autres CRAJEP en France. Pour ce faire, les dispositifs de rencontre et de coopération entre les acteurs sociaux et la communauté scientifique, comme le dispositif Trait d'Union, peuvent être reconnus et considérés comme un passage incontournable et même nécessaire à ce type de démarches.

# VI. ANNEXES



Dynamisation et facilitation des engagements des jeunes en Occitanie

Université de Perpignan Via Domitia Site de Narbonne



## PROGRAMME

- Restituer, partager, valoriser la démarche et les résultats de l'étude
- Présenter le cadre de préconisations et de propositions
- «Faire culture commune» autour des questions et enjeux liés à l'engagement des jeunes et autour des enseignements de cette étude

9h00-10h00 : Hall et Espace ressources (salle de cours)

Accueil convivial des participants & ouverture de l'Espace ressources

10h00-12h00 : Amphithéâtre 1

- Ouverture de la rencontre & Présentation du programme de la journée
- Présentation de la démarche & Restitution des résultats de la recherche collaborative

TABLE RONDE : Interventions contributives & Regards croisés d'acteurs sur les résultats de l'étude & TEMPS D'ECHANGES

12h00-12h30 : Patio

Inauguration de l'exposition photos sur la recherche collaborative

12h30-14h00 : Restaurant universitaire

Buffet convivial & ouverture de l'Espace ressources

14h00-16h30 : Amphithéâtre 1 & Salles de cours

- Présentation et appropriation du cadre de préconisations et de recommandations
- TRAVAUX EN ATELIERS participatifs & Regards croisés d'acteurs sur les recommandations et leur mise en œuvre
- Restitution des travaux en ateliers & mise en perspectives
- Clôture de la rencontre & suites de la démarche



## OUVERTURE DE LA RENCONTRE

o Anne-Flora Morin-Poulard  
Présidente du CRAJEP Occitanie

o Eric Pélissou  
Commissaire à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté, Préfecture de la région Occitanie

o Stéphanie Bost  
Coordinatrice du Dispositif Trait d'Union – MSH Sud



## PRESENTATION DE L'ACTION ET DE LA DEMARCHE



## PRESENTATION DE L'ACTION

Recherche collaborative menée par le CRAJEP Occitanie en 2022-2023.

Dans le cadre de la Stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Dynamisation et facilitation de l'engagement des jeunes en Occitanie.

Accompagné par le Dispositif Trait d'Union de la MSH Sud.

Contributions des AJEP, un membre actif de ces différents observatoires de jeunesse et de jeunes engagés dans les différents territoires étudiés.

### Objectifs de la recherche collaborative :

- o Promouvoir l'engagement des jeunes en rendant lisibles les dispositifs publics et les espaces et parcours d'engagement associatifs existants.
- o Permettre aux jeunes les plus éloignés de ces espaces et parcours d'engagement d'avoir l'envie et le pouvoir d'engager : en identifiant les opportunités et les freins dans les engagements des jeunes, en mettant en évidence les leviers et les apports de l'engagement associatif, afin de faciliter ces engagements.
- o Contribuer aux politiques publiques et faire évoluer les pratiques des acteurs de proximité, en faisant des préconisations pour faire évoluer les dispositifs publics, mieux orienter les politiques publiques en région, en faveur de l'engagement des jeunes, et pour améliorer les pratiques des acteurs publics et associatifs.
- o Montrer l'engagement comme un des leviers possibles pour lutter contre la précarité des jeunes.



## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

• Un processus de recherche-action permettant d'être en lien étroit avec le terrain et la réalité sociale.

• Une démarche conduite en relation avec le monde de la recherche, notamment pour identifier les besoins et enjeux relatifs à l'engagement des jeunes.

• Une stratégie pour atteindre des objectifs de changement face aux problématiques identifiées et observées, et afin d'élaborer des préconisations.

### Une démarche collaborative et participative :

- o Une recherche-action participative : ouvrir les points de vue et les analyses, en associant différents experts de ces questions.
- o Favoriser les échanges de pratiques, d'analyses et d'expériences entre les différents acteurs mobilisés et nous permettant de nous intéresser aux jeunes « éloignés » des espaces et dispositifs d'engagement existants.
- o Appui sur les contributions des AJEP, de chercheurs engagés dans différents laboratoires de recherche, de partenaires publics et institutionnels, de partenaires associatifs et de jeunes engagés dans les différentes actions analysées.
- o Accompagnement par Trait d'Union : faciliter les synergies entre les mondes de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la société civile, pour co-construire des problématiques de recherche et des projets collaboratifs.
- o Attendus : produire une recherche sur les dispositifs les plus innovants dans "l'aller vers les jeunes" les plus éloignés, pour favoriser leur engagement dans la sphère publique et associative.



## TABLE RONDE Interventions contributives & Regards croisés d'acteurs sur les résultats de l'étude

Animation de la table-ronde : Marianne Loiseau-Nail, Directrice du CRAJEP, Thomas Michot, chargé d'étude au CRAJEP et Stéphanie Bost, Coordinatrice du Trait d'Union – MSH Sud

### Intervenants :

Chercheurs et universitaires impliqués dans le comité scientifique de la recherche collaborative :

- **Benoît Prévost**, Maître de conférences en sciences économiques, Responsable du Master Intervention Développement Social, Université Paul Valéry Montpellier 3
- **Christophe Damsac**, Coordinateur de l'Observatoire des Jeunes et des Politiques Jeunesse du Lot, Université Jean Jaurès Toulouse 2

### Partenaires publics :

• **Nicolas Remond**, Responsable du Pôle Jeunesse, Engagement et Vie associative de la DRAJES Occitanie

Représentant.es et jeunes engagé.es des associations JEP :

- **UPCV** : Zoé Lambinet et Magali Barcodat (Action Tous Citoyens !)



## PRESENTATION DE L'ACTION ET DE LA DEMARCHE



## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Un processus de recherche-action permettant d'être en lien avec le terrain et la réalité sociale.

Une démarche conduite en relation avec le monde de la recherche, notamment pour identifier les besoins et enjeux relatifs à l'engagement des jeunes.

Une stratégie pour atteindre des objectifs de changement face à des problématiques identifiées et observées, et afin de mettre en place des propositions.

### Méthodologie et actions réalisées :

Un état des lieux pour interroger l'existant : connaître et identifier l'offre d'engagement existante, questionner certains dispositifs ou certaines pratiques d'acteurs en matière d'engagement.

Actions contributives des associations JEP, analysées dans le cadre de la recherche collaborative : 11 actions expérimentales ou innovantes.

Partenariats CRAJEP/Trait d'Union :

- Réalisation d'un état de l'art, état des lieux des travaux de recherche sur la thématique de l'engagement des jeunes
- Recrutement d'un chargé d'étude, en stage en alternance
- Réalisation d'une exposition photos comme témoignage et valorisation de la démarche
- Mise en place d'une journée de restitution de la recherche collaborative le 2 juin 2023.

Recrutement d'un chargé de mission au niveau du CRAJEP.



## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Un processus de recherche-action permettant d'être en lien avec le terrain et la réalité sociale.

Une démarche conduite en relation avec le monde de la recherche, notamment pour identifier les besoins et enjeux relatifs à l'engagement des jeunes.

Une stratégie pour atteindre des objectifs de changement face à des problématiques identifiées et observées, et afin de mettre en place des propositions.

### Méthodologie et actions réalisées :

Contributions des acteurs mobilisés :

- Au niveau des associations JEP membres du CRAJEP : Actions de 8 associations pour les interroger sur leurs démarches, leurs actions spécifiques pour favoriser l'engagement des jeunes les plus « éloignés des dispositifs d'engagement classiques ».
- Focus group et rencontres avec les jeunes engagés : 4 focus group avec des jeunes pour avoir leur regard sur l'engagement.
- Questionnaire à destination des jeunes engagés dans les actions : adressé aux jeunes impliqués dans les 11 actions repérées lors de l'état des lieux.
- Auditions des partenaires institutionnels et des partenaires associatifs : (Participation à des journées publiques) :
  - Etat : Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté et la Préfecture Occitane.
  - Collectivité territoriale : Conseil régional Occitane, et les Conseils départementaux de Haute Garonne et de la Haute-Garonne.
  - Objectifs : avoir une vision des politiques publiques en faveur de la jeunesse et de l'engagement et de regard des acteurs sur celles-ci.
  - Partenaires associatifs : CRU Occitane, APRM Occitane, AFD Quart Monde et BRANF Occitane.
- Objectifs : réaliser les analyses d'acteurs adressant particulièrement à des publics en difficulté, ou axés sur l'accompagnement socio-professionnel des jeunes, ou s'intéressant particulièrement aux questions environnementales, identifiées par les jeunes dans le cadre de leur engagement.



## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Un processus de recherche-action permettant d'être en lien avec le terrain et la réalité sociale.

Une démarche conduite en relation avec le monde de la recherche, notamment pour identifier les besoins et enjeux relatifs à l'engagement des jeunes.

Une stratégie pour atteindre des objectifs de changement face à des problématiques identifiées et observées, et afin de mettre en place des propositions.

### Méthodologie et actions réalisées :

Contributions des acteurs mobilisés :

- Au niveau des associations JEP membres du CRAJEP : Actions de 8 associations pour les interroger sur leurs démarches, leurs actions spécifiques pour favoriser l'engagement des jeunes les plus « éloignés des dispositifs d'engagement classiques ».
- Focus group et rencontres avec les jeunes engagés : 4 focus group avec des jeunes pour avoir leur regard sur l'engagement.
- Questionnaire à destination des jeunes engagés dans les actions : adressé aux jeunes impliqués dans les 11 actions repérées lors de l'état des lieux.
- Auditions des partenaires institutionnels et des partenaires associatifs : (Participation à des journées publiques) :
  - Etat : Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté et la Préfecture Occitane.
  - Collectivité territoriale : Conseil régional Occitane, et les Conseils départementaux de Haute Garonne et de la Haute-Garonne.
  - Objectifs : avoir une vision des politiques publiques en faveur de la jeunesse et de l'engagement et de regard des acteurs sur celles-ci.
  - Partenaires associatifs : CRU Occitane, APRM Occitane, AFD Quart Monde et BRANF Occitane.
- Objectifs : réaliser les analyses d'acteurs adressant particulièrement à des publics en difficulté, ou axés sur l'accompagnement socio-professionnel des jeunes, ou s'intéressant particulièrement aux questions environnementales, identifiées par les jeunes dans le cadre de leur engagement.



## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Un processus de recherche-action permettant d'être en lien avec le terrain et la réalité sociale.

Une démarche conduite en relation avec le monde de la recherche, notamment pour identifier les besoins et enjeux relatifs à l'engagement des jeunes.

Une stratégie pour atteindre des objectifs de changement face à des problématiques identifiées et observées, et afin de mettre en place des propositions.

### Difficultés rencontrées dans la conduite de la recherche collaborative :

Temporalité de la recherche, acteurs et politiques publiques :

- Plusieurs travaux ou recherches sont en cours sur les jeunes de la région.
- Besoin de mises en perspective communes afin de favoriser des passerelles entre les territoires et les objets étudiés.

Définitions et problèmes méthodologiques :

- Manque de définition précise de l'engagement.
- Peu de réponses au questionnaire à destination des jeunes engagés : 9 réponses, manque de mise en place de rencontres avec des jeunes.

Identification des ressources et mobilisation territoriale :

- Difficultés au niveau de la mise en place des entretiens sur la région, certaines auditions n'ont pas pu être réalisées...



## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Un processus de recherche-action permettant d'être en lien avec le terrain et la réalité sociale.

Une démarche conduite en relation avec le monde de la recherche, notamment pour identifier les besoins et enjeux relatifs à l'engagement des jeunes.

Une stratégie pour atteindre des objectifs de changement face à des problématiques identifiées et observées, et afin de mettre en place des propositions.

### Instances de suivi et de pilotage de la recherche collaborative :

Plusieurs instances de pilotage et de suivi de la recherche collaborative ont été mises en place pour accompagner au mieux la démarche.

En 2022/2023, avec : → 3 réunions du comité de pilotage → 8 réunions du comité de suivi interne → 2 réunions du comité scientifique.

- Un comité de pilotage institutionnel : CRAJEP/Etat - Commissaire PLUP/CRAJEP/Trait d'Union
  - Un comité de suivi interne : CRAJEP / AJP / Trait d'Union
- Objet de ces 2 instances : suivre la démarche, définir les questions de recherche et les attendus de cette recherche action, en mobilisant particulièrement les partenaires publics et les associations impliquées.

• Un comité scientifique : Composé de chercheurs, de cabinets d'études ou d'institutions publiques de recherche.

Objet : accompagner la démarche de recherche, proposer des orientations et recommandations pour la conduite de l'étude, en fonction notamment de l'évolution des problématiques de recherche dans le champ concerné.



## TEMPS D'ECHANGES AVEC LA SALLE



## PRESENTATION DES RESULTATS ET DES ENSEIGNEMENTS DE L'ETUDE



## PRESENTATION DES RESULTATS

Prendre en compte les nouvelles formes d'engagement, dans un contexte global de crise des formes classiques de l'engagement et du bénévolat associatif.

Responsabilité à construire et à faire société avec les jeunes, la voie citoyenne, la cohésion sociale sont en jeu.

Les formes rituelles et nouvelles formes de l'engagement et la place des jeunes dans la société sont à (re)interroger.

### Contexte des engagements des jeunes :

- Le contexte de crise sanitaire : entre blocage des engagements et nouveaux engagements pour les jeunes.
- L'optimisme de la jeunesse par rapport à l'avenir est en progression notable : moral en nette amélioration, son engagement dans la société se renforce...
- Domaines et causes plébiscitées par les jeunes : sport, questions environnementales et humanitaires.
- Forte abstention, avec une perte de confiance dans les institutions : désintérêt des jeunes pour les institutions politiques.
- Engagement plus ponctuel et contractuel, mais surtout « gagnant-gagnant ».
- Des formes plus souples d'engagement, plus éphémères, moins hiérarchisées que par le passé.





## PRESENTATION DES RESULTATS

Les jeunes voient leur engagement comme un "travail" mais en mieux, qui leur permet notamment d'acquiescer de la conférence en vue de se sentir utile pour les autres.

"Nous devons travailler davantage sur l'individualisation des parcours d'engagement : c'est de leur côté, par exemple, que nous devons et devons nous concentrer."

## Le parcours de l'engagement au fil des âges : une notion en cours de définition

Les jeunes prennent conscience de la possibilité de faire quelque chose d'utile au travers de leur engagement.

- De constater, pour certains jeunes, une continuité dans leurs parcours d'engagement : l'engagement pour certains de ces jeunes, inclut à l'engagement.
- Il est donc essentiel de travailler sur l'accompagnement des parcours d'engagement pour mieux toucher les jeunes et leurs diversités.
- Nécessité de lier l'engagement des jeunes et l'engagement des seniors. La notion de "parcours" semble centrale pour mieux accompagner la transmission entre générations, mais aussi pour favoriser un accompagnement des âges charnières (entre 50 et 60 ans) de la vie active.
- Même si l'engagement des jeunes et l'engagement des seniors ne peuvent pas seuls constituer le pilier de l'engagement de la société française, un travail spécifique inter-générationnel est à penser.



## TEMPS D'ECHANGES AVEC LA SALLE



## PRESENTATION DES RECOMMANDATIONS AUX ACTEURS JEUNESSE

o Anne-Flora Morin-Poulard  
Présidente du CRAJEP Occitanie



## RECOMMANDATIONS AUX ACTEURS JEUNESSE



## PRECONISATIONS

- Pour élaborer une politique pour l'éducation populaire, il est indispensable de penser la pluralité des engagements et des actions citoyennes.
- Pour élaborer une politique de jeunesse régionale, il est indispensable de penser la pluralité des jeunes et à l'intérieur d'une même région.

## CONSTRUIRE DES POLITIQUES JEUNESSE TRANSVERSALES ET COHERENTES

S'appuyer sur le Chef de file jeunesse porté par le Conseil régional Occitanie pour :

- Mettre en cohérence les politiques de jeunesse à différentes échelles du territoire
- Mieux prendre en compte la diversité des jeunes dans les politiques publiques
- Agir en concertation et complémentarité, dans le cadre de partenariats constructifs : Pouvoirs publics, Associations, Jeunes
- Prendre en compte l'expertise et les analyses de différents acteurs de jeunesse dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques
- Mettre en place des temps de concertation réguliers : des temps de croisement et partage réguliers entre acteurs, jeunes, Etat, Collectivités et Associations
- Faire de la place et prendre en compte les paroles des jeunes dans les politiques qui les concernent, au-delà de les reconnaître dans des espaces de concertation institués (Conseils de jeunes) ou sur des temps forts de concertation officiels (cf. Dialogue structuré territorial)
- Au niveau des partenariats publics : mieux suivre et évaluer les politiques publiques.



## PRECONISATIONS

## FAVORISER LES COMPLEMENTARITES ENTRE LES ACTEURS DE LA JEUNESSE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT

Mettre en réseau tous les partenaires concernés par les questions liées à l'engagement des jeunes

- Développer les complémentarités nécessaires entre les différents acteurs concernés : complémentarité des dispositifs (engagement/insertion) pour éviter les effets « mille feuilles », permettre une meilleure compréhension et lecture des dispositifs et permettre une meilleure lisibilité de l'offre d'engagement pour les jeunes.
- Créer des co-financements nécessaires sur des postes permanents dans les associations pour mettre en œuvre ces dynamiques de mise en réseau des acteurs jeunesse.
- Créer des passerelles entre les différents travailleurs de jeunesse : travailleurs sociaux, de l'accompagnement et de l'éducation populaire.



## PRECONISATIONS

Les associations offrent des espaces collectifs, de participation et de co-construction de projets, en associant et en faisant avec les populations. Elles mettent en œuvre des démarches spécifiques permettant de mettre en synergie les acteurs et de développer les partenariats.

## MIEUX RECONNAÎTRE LE RÔLE DES ACTEURS ASSOCIATIFS

Penser l'engagement en faveur de l'intérêt général et dans le cadre d'un pacte républicain et de confiance

- Respecter la liberté associative et l'initiative associative et citoyenne pour la démocratie, dans un contexte de défiance et de risques pour la démocratie
- Reconnaître les associations comme des vecteurs de l'engagement des jeunes, dans un cadre collectif, organisé et inclusif, et leur donner des moyens d'assurer leurs missions.
- Reconnaître l'expertise des acteurs associatifs dans la construction, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de jeunesse
- Reconnaître l'expertise des jeunes et co-construire les politiques publiques de jeunesse avec les jeunes.
- Soutenir les associations, dans le cadre de partenariats respectueux, de conventions pluriannuelles dotées de engagements notamment sur des postes-aides, avec des cofinancements inter-institutionnels.
- Définir les modalités de soutien aux acteurs associatifs REP
- Permettre aux associations de s'ouvrir davantage aux nouvelles formes d'engagements des jeunes



## PRECONISATIONS

Faire société, c'est relativiser l'engagement. La place et l'importance de l'engagement dans la société actuelle est à évaluer soigneusement. L'engagement est de reconnaître toutes les formes d'engagement pour garantir un parcours d'engagement tout au long de la vie.

Il faut également de préserver l'engagement et les dispositifs existants, dans leurs dimensions sociale, sociale et citoyenne. L'engagement ne doit pas prendre ses sens uniquement au travers de dispositifs et ne doit pas se situer dans une vaine unique "inséance".

## VALORISER ET SOUTENIR TOUTES LES FORMES D'ENGAGEMENT DES JEUNES ET RENDRE AVANTAGE LISIBLE L'OFFRE D'ENGAGEMENT EXISTANTE

- Soutenir et mettre en valeur les engagements des jeunes notamment ceux réalisés dans le cadre de la crise Covid.
- Identifier et valoriser les formats d'engagements des jeunes plus informels et donc pas nécessairement institués.
- Prendre en compte la diversité des formes d'engagements des jeunes, sans les hiérarchiser : celles formelles, institutionnalisées et celles plus informelles.
- Soutenir la reconnaissance de l'engagement en utilisant des outils spécifiques budgétaires et faciliter la transversalité avec des acteurs engagés dans ces démarches.
- Répertoire des diverses opportunités d'engagement, en mettant en avant les réseaux et les outils.
- Être sur une vision de projet d'engagement ou de parcours, et non de dispositif.
- Mettre en avant les parcours d'engagement, en identifiant les réseaux et les outils pour que cela fonctionne.
- Rendre lisibles les passerelles entre les parcours et la complémentarité des offres d'engagement.
- Mieux prendre en compte la question territoriale et des territoires de vie des jeunes : offre d'engagement qui s'adapte aux problématiques particulières rencontrées dans les espaces ruraux, isolés ou quartiers en difficultés.
- Développer la qualité du Service Civique et conserver ses aspects positifs d'engagement pour la jeunesse, formation inclusive.





## PRECONISATIONS

Il y a la nécessité pour certains jeunes, de s'approprier ou de se réapproprier leur pouvoir d'agir. A l'instar d'autres actions éducatives, le rôle de l'École est déterminant pour transmettre la "culture de l'engagement".

### SENSIBILISER À L'ENGAGEMENT DES LE PLUS JEUNE ÂGE ET TRANSMETTRE LA CULTURE DE L'ENGAGEMENT

- Faciliter dans chaque territoire, l'engagement bénévole : déployer les potentialités des formes multiples d'engagement associatif, le volontariat de service volontaire.
- Favoriser l'accès à l'engagement pour tous les jeunes : créer les conditions de l'engagement en levant les freins socio-économiques, en ne leur créant pas des inégalités sociales ou territoriales
- Soutenir l'envie de s'engager sans rentrer dans l'indignation et éviter les dérives de certains dispositifs d'engagement.
- Encourager les jeunes des milieux sociaux défavorisés à s'engager dans les associations et créer des réseaux d'apprentissage.
- Favoriser l'engagement des jeunes, mais aussi leur participation réelle aux politiques publiques qui les concernent.
- Faire des lycées des espaces vivants de la politique de jeunesse de la région - soutenir le leadership et à l'écoute des jeunes, offrir des informations, sensibilisation.
- Ajouter dans le parcours d'éducation à la citoyenneté, la découverte d'opportunités d'engagement pour tous les jeunes.
- Aménager les emplois du temps du secondaire pour permettre l'engagement.
- Renforcer la formation à l'esprit critique au sein des écoles et des collèges.
- Réfléchir aux modalités de transmission de la culture de l'engagement associatif, de façon intégrée et non édulcorée.
- Réfléchir aussi à la formation des bénévoles dans les associations sur ces aspects - via le FDVA et la Fondation des bénévoles notamment.



## PRECONISATIONS

Il y a la nécessité de repenser le sens de l'engagement : les différentes visées de l'engagement pour les jeunes, dans les visées émancipatrices et sociales, de participation politique et d'engagement pour et dans la société.

### FORMER LES PROFESSIONNELS DE LA JEUNESSE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET VALORISER LES COMPÉTENCES ACQUISES PAR L'ENGAGEMENT AINSI QUE LES APPORTS DE L'ENGAGEMENT DANS LA SOCIÉTÉ

- Former les professionnels à accompagner les jeunes vulnérables.
- Former les professionnels à accompagner les parcours d'engagement des jeunes.
- Réviser à des modules de formation inter-secteurs : formation des animateurs des associations, des agents des collectivités territoriales et des travailleurs sociaux.
- Inclure une formation "politique" sur le sens de l'engagement dans la société.
- Accompagner la formation tout au long de la vie des salariés des associations de l'éducation populaire pour être le miroir de ces recommandations.
- Agir pour la reconnaissance des compétences acquises par l'engagement : mieux reconnaître les apports de l'engagement pour chaque jeune et pour la société, avec la nécessité de reconnaître les compétences, valorisables d'un parcours d'engagement.
- Soutenir la reconnaissance des compétences transversales par les badges de compétences, en s'appuyant sur des expériences réussies par d'autres réseaux en région (Badjeuns Occitanie).



## PRESENTATION DES PERSPECTIVES DE TRAVAIL EN LIEN AVEC LA RECHERCHE

### ○ Stéphanie Bost

Coordinatrice du Dispositif Trait d'Union - MSH Sud



## PISTES DE TRAVAIL EN LIEN AVEC LA RECHERCHE

En région Occitanie : plusieurs espaces de travail partenariaux, travaux ou études en cours, auxquels il serait nécessaire de collaborer, pour envisager de passerelles sur les questions qui nous intéressent

- Continuité des travaux dans le cadre de la Stratégie régionale de prévention de la lutte contre la pauvreté.
- Le DRAJES Occitanie mène régulièrement des études sur des sujets liés à la jeunesse, souvent en lien avec l'INJEP au niveau national. Une étude est actuellement en cours sur le Service civique.
- Le CRAJEP est membre de la Plateforme d'Observation Sociale Occitanie, pilotée par l'Etat (DREETS) qui prévoit un temps de restitution de notre recherche collaborative à la rentrée 2023.
- Villes et Territoires (Centre Ressources Politiques de la Ville en Occitanie de l'Est) mène un travail exploratoire sur les dimensions territoriales de la lutte contre la pauvreté, notamment en milieu rural, ou encore l'articulation entre lutte contre la pauvreté et politique de la ville.



## PISTES DE TRAVAIL EN LIEN AVEC LA RECHERCHE

Au niveau national, plusieurs pistes de collaboration peuvent être aussi esquissées, notamment grâce à l'implication de forces vives dans notre Comité de suivi ou Comité Scientifique :

- Faire les liens nécessaires avec le CNAJEP, qui contribue régulièrement sur ces questions et avec des CRAJEP qui collaborent en lien avec des laboratoires de recherche, des études sur les jeunes et l'engagement.
- L'accompagnement porté par Trait d'Union pourra également se révéler précieux pour créer des passerelles avec d'autres Boutiques des Sciences (BDS) Plus largement, le travail initié avec les acteurs des co-recherches et des dynamiques Sciences-Société ouvre également la porte à de futures collaborations entre monde académique, acteurs associatifs et acteurs publics. Les nouveaux appels à projets de l'Agence Nationale de Recherche (ANR) orientés Sciences Avec et Pour la Société (SAPS) sont autant d'indicateurs d'une évolution des pratiques favorable à nos démarches ouverte et de transdisciplinarité.
- Au niveau de l'INJEP, nous pourrions envisager la diffusion des résultats de cette recherche collaborative et voir les liens à faire avec d'autres études nationales en cours ou à venir.
- Sur la question des engagements actuels, Le Fonds laboratoire d'idées du monde associatif, mène un exercice de prospective, intitulé « Vers une société de l'engagement ? ».



## \* TRAVAUX EN ATELIERS participatifs & Regards croisés d'acteurs sur les recommandations et leur mise en œuvre

4 thématiques en lien avec les recommandations : 4 ateliers :

- Construire des politiques jeunesse transversales et cohérentes / Favoriser la complémentarité entre les acteurs de la jeunesse et de l'accompagnement (coanimation : Ligue de l'enseignement/ CRAJEP - Hervé Guigou et CRAJEP - Mariann Lehoucq-Aut)
- Mieux reconnaître le rôle des acteurs associatifs/ Valoriser et soutenir toutes les formes d'engagement des jeunes et rendre davantage lisible l'offre d'engagement existante (coanimation : CRAJEP/ Les Francas - Anne-Flora Morin-Poulard et Les Petits débrouillards - Sébastien Marandé)
- Sensibiliser à l'engagement dès le plus jeune âge et transmettre la culture de l'engagement (coanimation : CRAJEP - Thomas Michélet et AFCE - Eve Lepé)
- Former les professionnels de la jeunesse et de l'accompagnement des jeunes/ Valoriser les compétences acquises par l'engagement dans la société/ Proposer de réels parcours d'engagement et penser l'accompagnement nécessaire de ces parcours (coanimation : CRAJEP - David Devic - MSH/Trait d'Union - Stéphanie Bost et EEDF - Hélène Manquod)



## RESTITUTION DES TRAVAUX EN ATELIERS & MISE EN PERSPECTIVE

### ○ Benoît Prévost

Maître de conférences en sciences économiques, Responsable du Master Intervention Développement Social, Université Paul Valéry Montpellier 3



## CLOTURE DE LA RENCONTRE ET SUITE DE LA DEMARCHE

### ○ Anne-Flora Morin-Poulard Présidente du CRAJEP Occitanie



## **A. Contexte de l'action : Stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pauvreté :**

La Stratégie nationale de prévention et lutte contre la pauvreté annoncée le 13 septembre 2018 par le Président de la République entend s'attaquer tout particulièrement à l'émergence de la pauvreté dès les premières années de la vie, à garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants, à assurer à tous les jeunes un parcours de formation leur permettant d'acquérir des compétences et de prendre leur indépendance, à rendre les droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité, à lutter contre les inégalités sociales, de santé et à investir pour l'accompagnement de tous vers emploi.

A côté des moyens financiers mis à disposition des territoires par le biais des conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et à l'accès à l'emploi, signées par les Préfets de département et les présidents des Conseils Départementaux et les présidents des métropoles, des crédits complémentaires ont été confiés en région aux commissaires à la lutte contre la pauvreté pour donner des marges de manœuvre supplémentaires aux territoires.

Ces crédits régionaux sont destinés à soutenir sur les territoires des projets innovants, démonstrateurs, expérimentaux, transformants ou méthodologiques, qui s'inscrivent à la fois dans le cadre des objectifs de la stratégie et dans les travaux conduits par les groupes de travail thématiques de la région.

Dans ce cadre, une subvention a été attribuée au CRAJEP Occitanie en 2021, pour la mise en place d'une action réalisée en 2022/2023. Elle a pour objet de soutenir le projet : « dynamisation et facilitation des engagements des jeunes ». Il est mis en œuvre sur le territoire de la région Occitanie.

## B. Présentation du CRAJEP Occitanie :



Le **Crajep Occitanie** est une coordination volontaire d'associations, d'unions et de fédérations régionales intervenant sur le secteur Jeunesse Éducation Populaire à l'échelle du territoire régional.

### Ses missions

**Défendre et promouvoir** le secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire.  
**Valoriser** l'action des associations de jeunesse et d'éducation populaire et des têtes de réseaux associatives.  
**Favoriser** l'information, la concertation, l'échange, la réflexion entre ses membres.  
**Soutenir** l'action collective et le développement de projets communs.  
**Construire** une parole commune, faire des propositions, contribuer aux politiques publiques de jeunesse et d'éducation populaire.  
**Représenter** les associations de jeunesse et d'éducation populaire dans les instances régionales relevant de son champ de compétences.

**28** associations régionales membres avec **8700** points d'implantation locale (associations, sièges, structures locales et activités régulières).

**2467** communes où au moins une structure membre du CRAJEP est localisée, soit **55%** des communes d'Occitanie.

**1900000** bénéficiaires des activités, soit un habitant sur trois de la région concerné par l'activité des associations du CRAJEP.

**700000** adhérents (personnes physiques), **52000** bénévoles mobilisés (hors bénévoles occasionnels), **6300** volontaires mobilisés (services civiques et CEE).

**18200** emplois soit **8000** ETP salariés au niveau des associations régionales et départementales.



## C. Présentation du dispositif Trait d'Union – MSH Sud de Montpellier :

La Maison des sciences de l'Homme SUD est une Unité d'Appui et de Recherche (UAR 2035) qui a conçu et met en œuvre depuis 2015 un projet de recherche "Sciences et Sociétés Unies pour un autre Développement (SUD)", coconstruit avec ses partenaires en Occitanie de l'Est. La MSH conduit l'incubation de projets de recherche selon trois axes : [la recherche interdisciplinaire](#) ; [l'interface sciences / société](#) ; [la science ouverte](#).

Elle coordonne plusieurs dispositifs originaux d'appui à la recherche et soutient [des projets de recherche interdisciplinaires à l'interface sciences-société](#).

Dans le cadre de l'axe sciences / société, la MSH SUD a développé le dispositif Trait d'Union. Trait d'Union est un tiers-lieu favorisant la coopération entre les acteurs locaux (notamment associatifs) et la communauté scientifique pour ancrer les recherches dans le territoire et favoriser une transition écologique et sociale en Région Occitanie.

Le projet s'appuie sur des valeurs fortes : développer la coopération entre acteurs, contribuer à la reconnaissance du "tiers-secteur" de la recherche et favoriser la responsabilité sociétale de l'enseignement supérieur et de la recherche.



Pour y parvenir, trois axes complémentaires sont développés et consistent à :

- Valoriser les transitions portées par les acteurs du terrain dans la Région, en nous appuyant sur des pédagogies de projet auprès d'étudiants investis à nos côtés,
  - Connecter la communauté scientifique et les acteurs du territoire,
  - Contribuer à l'émergence de projets science-société.
- Faire coopérer la communauté scientifique, l'enseignement supérieur et les acteurs du territoire
  - Ancrer la recherche dans des grands défis sociaux et environnementaux
  - Incuber des projets et les accompagner
  - Faire vivre une communauté d'acteurs.

trait  
d'union



*Stéphanie Bost, Ingénieure d'études à la MSH SUD, et coordinatrice du dispositif Trait d'Union est chargée de l'accompagnement la recherche action du CRAJEP. Son profil atypique (ancienne Conseillère d'Education Populaire et de*

*Jeunesse pour le ministère de la Jeunesse et des Sports, ancienne directrice de structure associative Jeunesse/Education Populaire) issu d'une autre région, a favorisé une compréhension rapide des sujets et des acteurs.*

## **D. Liste des actions contributives, entretiens et auditions réalisés :**

- **6 auditions des partenaires institutionnels**, Etat et collectivités territoriales : Commissaire à la prévention et lutte contre la pauvreté, DRAJES Occitanie, Conseil régional Occitanie, 3 Conseils départementaux (Aude, Hérault et Haute-Garonne), pour avoir une vision des politiques publiques en faveur de la jeunesse et de l'engagement.
- **11 auditions avec les structures membres du CRAJEP** pour mieux comprendre leurs actions et leurs démarches spécifiques.
- **4 Focus group** ou rencontres avec des jeunes impliqués dans ces actions.
- **1 questionnaire** réalisé et adressé aux jeunes impliqués dans ces actions.
- **4 auditions de structures associatives**, qui s'adressent à des publics jeunes, en difficultés, ou qui œuvrent sur l'accompagnement socioprofessionnel des jeunes.

**Présentation des 11 actions analysées dans les associations de jeunesse et d'éducation populaire :**



<p><b>Hérault Gard Tarn Aveyron Lot et Garonne</b></p>	<p><b>Jeunes de 18 à 30 ans</b></p>	<p><b>KAPS : Colocations à projets Solidaires</b> Les Kaps permettent à des jeunes étudiants ou en service civique de vivre dans une colocation à loyer modéré au cœur d'un quartier populaire. Ils s'engagent à y mener des projets collectifs permettant de renforcer le lien social et de soutenir les dynamiques habitantes du quartier</p>
--	-------------------------------------	---



<p><b>Tarn Haute- Garonne</b></p>	<p><b>Jeunes majeurs en risque de marginalisation, éloignés de l'emploi, ou précaires</b></p>	<p><b>Marchepieds Aventure BAFA :</b> Faciliter l'accès pour ces jeunes, à un engagement et à une première certification de l'animation volontaire : le BAFA</p>
---------------------------------------	---	--



Occitanie	Jeunes en situation de handicap	<b>Handiciviq :</b> Favoriser l'engagement des jeunes en situation de handicap sur des missions de Service Civique
Haute-Garonne Hérault	Jeunes issus de structures Médico-sociales	<b>Tous Citoyens ! :</b> Faciliter l'engagement citoyen pour les jeunes en situation de handicap accueillis en établissements médico-sociaux.



<b><i>Pyénées-Orientales Ariège</i></b>	<b>Jeunes qui résident en ZRR et structures d'accueil</b>	<b>Service civique en ZRR :</b> Favoriser l'engagement en mission de service civique pour les jeunes issus de ZRR
<b><i>Pyénées-Orientales Aude, Ariège Lot, Aveyron Lozère</i></b>	<b>Jeunes issus de structures médico-sociales</b>	<b>Tous citoyens !</b> Faciliter l'engagement citoyen pour les jeunes en situation de handicap accueillis en établissements médico-sociaux
<b><i>Haute-Garonne</i></b>	<b>Jeunes réfugiés/ Jeunes étrangers primo arrivants</b>	<b>Projet Volon't R :</b> Favoriser l'accès des jeunes réfugiés au service civique



<p><b>Lot Tarn et Garonne</b></p>	<p><b>Jeunes issus de territoires ruraux et QPV éloignés des dispositifs d'engagement classiques</b></p>	<p><b>Parcours d'engagement :</b> Proposer de nouvelles modalités d'engagement en partant de l'envie et des propositions des jeunes</p>
---------------------------------------	--	---

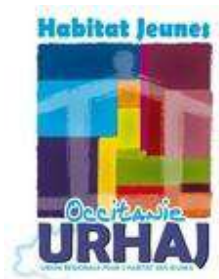


<p><b>Tarn (Aussillon)</b></p>	<p><b>Jeunes bénévoles domiciliés en quartiers urbains, âgés de 15 à 25 ans</b></p>	<p><b>Conciergerie solidaire :</b> Les jeunes s'engagent au service de la population, en rendant de petits services aux habitants et aux associations du territoire</p>
------------------------------------	---	---





<b>Aveyron (Decazeville)</b>	<b>Lycéens apprentis</b>	<b>et</b> <b>Découverte Decazeville :</b> Des lycéens s'engagent autour du droit aux vacances et aux loisirs
----------------------------------	------------------------------	---



<b>Pyrénées-Orientales (Perpignan)</b>	<b>Jeunes residents: travailleurs, apprentis...</b>	<b>Épicerie solidaire et Coopérative de services de la Résidence Habitat Jeunes:</b> Proposer des services en associant les habitants à la démarche
--	---	--

## E. Instances de pilotage et de suivi de la recherche collaborative :

### ⇒ 3 réunions du comité de pilotage institutionnel :

Etat : Eric Pélisson, Commissaire à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté, Nicolas Remond, Responsable du Pôle jeunesse, engagement et vie associative de la DRAJES Occitanie, Rodolphe Berneise, Référent de la Stratégie, développement et animation régionale du Service Civique, de la DRAJES Occitanie<sup>44</sup>  
CRAJEP Occitanie : Hervé Guégan, ex-Président du CRAJEP, Anne-Flora Morin-Poulard, Présidente du CRAJEP et Marianne Loiseau-Naïl, Directrice du CRAJEP.

### ⇒ 6 réunions du comité de suivi interne :

Il est composé du CRAJEP (Marianne Loiseau-Nail, Directrice et Présidence du CRAJEP : Hervé Guégan, puis Anne-Flora Morin-Poulard), de 8 représentant.es d'associations de jeunesse et d'éducation populaire membres du CRAJEP impliquées dans l'action : Eve Legé (AFEV<sup>45</sup>), Michel Leroux (ARPEP<sup>46</sup>), Hélène Mengual (Eclaireuses Eclaireurs de France), Anne-Flora Morin-Poulard (Les Francas), Hervé Guégan (Ligue de l'enseignement), Sophie Baudriller et Dominique Lignerès (UFCV<sup>47</sup>), Jean-Jacques Beyrat (URJPA<sup>48</sup>), Emilie Taberly et Hélène Chapuis (URHAJ<sup>49</sup>), Alexandre Weill (CEMEA<sup>50</sup>), Sébastien Martarèche (Les Petits Débrouillards), et de Stéphanie Bost, coordinatrice de Trait d'Union.

### ⇒ 3 réunions du comité scientifique :

•CRAJEP, Trait d'Union, chargé d'étude, chercheurs et cabinets d'étude mobilisés.

- Benoît Prévost, Maître de conférences en sciences économiques, Responsable du Master Intervention Développement Social, Université Paul Valéry Montpellier 3.
- Agnieszka Jeziorski, Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation, Université de Montpellier Faculté d'éducation.
- Emmanuel Porte, Historien et politiste, Chargé d'études et de recherche à l'INJEP<sup>51</sup>.
- Laurent Lardeux, Sociologue, Chargé d'études et de recherche à l'INJEP.
- Virginie Pujols, Ethnologue, Coordinatrice du Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur l'Intervention Sociale.
- Estelle Kessler, Coordinatrice de l'unité observation, études et statistiques, DRAJES Occitanie.
- Christophe Dansac, Coordinateur de l'Observatoire des Jeunesses et des Politiques Jeunesse du Lot, Université Toulouse 2 Jean Jaurès.
- Florian Barès, Coordinateur de recherche-action, Université Rurale Quercy Rouergue.
- Itane Lacrampe-Camus, Docteure en géographie et aménagement de l'espace (Narrau<sup>52</sup>).
- Maïlys Papeil, Doctorante de science politique, Université de Montpellier - Faculté de droit et de science politique.

<sup>44</sup> Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports - <https://www.ac-montpellier.fr/DRAJES-123047>

<sup>45</sup> Association de la Fondation Etudiante pour la Ville - <https://afev.org/>

<sup>46</sup> Association Régionale des Pupilles de l'Enseignement Public - <https://arpep-occitanie-pm.fr/>

<sup>47</sup> Union Française des Centres de Vacances - <https://www.ufcv.fr/>

<sup>48</sup> Union Régionale de la Jeunesse au Plein Air - [www.solidaritevacancesjpa.asso.fr](http://www.solidaritevacancesjpa.asso.fr)

<sup>49</sup> Union régionale pour l'Habitat des Jeunes - <http://www.habitatjeunesoccitanie.org/>

<sup>50</sup> Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives - <http://www.cemea-occitanie.org/>

<sup>51</sup> Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire - [INJEP](http://www.injep.fr/)

<sup>52</sup> [NARRAU](http://www.narrau.fr/) | [La recherche scientifique au service des enjeux sociaux](http://www.narrau.fr/)

## F. Calendrier de l'action en 2022 / 2023 :

### **Janvier > septembre 2022 :**

- Réunions du comité de pilotage et du comité de suivi ;
- Accompagnement par le dispositif Trait d'Union (à partir d'avril) ;
- Travail sur le cadrage de la recherche action et pour préciser les problématiques identifiées et les questions de recherche ;
- Réalisation de la revue de littérature faisant un état des travaux de recherche récents sur la thématique de l'engagement des jeunes par Coop'Eskemm.

### **Septembre > décembre 2022 :**

- Accueil d'un étudiant-stagiaire pour la réalisation de l'étude ;
- Etat des lieux : repérage des partenaires impliqués et des actions à interroger, recensement des dispositifs publics existants...
- Travail méthodologique : construction des méthodes et outils de recueil, d'analyse et d'observation ;
- Audition des partenaires publics : Etat et collectivités territoriales ;
- Installation du comité scientifique, réunissant des chercheurs associés et spécialistes de cette thématique, cabinets d'études et instituts-observatoires publics - le 13 décembre.
- Réunion du comité de pilotage à la même date.

### **Janvier > mars 2023 :**

- Accueil d'un alternant en DEJEPS sur une mission d'animation globale de l'action, notamment autour de la communication et de la valorisation de la démarche, et de l'organisation de l'événement public de restitution en juin ;
- Travail sur la valorisation de la démarche et les outils de communication dédiés, un plan de communication et des livrables - réalisation d'une exposition photos retraçant la démarche ;
- Étude et observation sur le terrain et auprès des acteurs associatifs et partenaires publics mobilisés : *auditions, entretiens, observation, focus group, questionnaires...*
- Analyse des premières données recueillies ;
- Réunion du comité scientifique le 28 mars.

### **Avril > juin 2023 :**

- Réunions du comité de suivi de l'action ;
- Restitution de la phase d'observation/Analyse des données recueillies ;
- Formalisation du rapport d'étude, du cadre de préconisations et de recommandations ;
- Journée publique de restitution et valorisation de la démarche et des résultats de l'étude le 2 juin.

## G. Grille d'entretien des acteurs associatifs :

### Éléments socio-démographiques

- Parcours professionnel
- Description de son rôle et de ses missions

### Objectifs de l'étude (à mentionner en début ou en fin d'entretien)

**Promouvoir l'engagement des jeunes** : En valorisant les parcours d'engagement, en donnant à voir ce qui est mis en œuvre dans les associations ; en rendant lisibles les dispositifs publics, les espaces et parcours d'engagement associatifs existants.

**Permettre aux jeunes les plus éloignés de ces dispositifs, de ces espaces et parcours d'engagement d'avoir l'envie et de pouvoir s'engager** : En identifiant les opportunités et les freins dans les engagements des jeunes les plus éloignés des espaces et dispositifs d'engagement ; en mettant en évidence les leviers et les apports de l'engagement associatif, afin de faciliter ces engagements.

**Contribuer aux politiques publiques et faire évoluer les pratiques des acteurs** : En analysant les politiques publiques et les actions en faveur de l'engagement, et en faisant des préconisations pour faire évoluer les dispositifs et pour améliorer les pratiques des acteurs publics et associatifs.

Dans le cadre de cette étude, le bureau d'études Coop'Eskemm (Maxim Lecoq et Maryham Mahamat) a rédigé une revue de littérature.

Ce rapport consiste en un état de l'art des travaux de recherche en sciences sociales sur la thématique de l'engagement des jeunes, et notamment des jeunes « dits » éloignés des dispositifs d'engagement. Il constitue la première étape de la démarche de recherche collaborative menée à l'échelle régionale par le CRAJEP Occitanie.

Accompagnement de la recherche action par le dispositif Trait d'Union de la MSH.

Présentation de la démarche : instances de pilotage et de suivi, comité scientifique...

Des actions contributives des associations JEP et autres pour alimenter le travail de recherche et d'étude.

L'étude étant menée dans le cadre de la politique de prévention et de lutte contre la pauvreté, interroger la relation entre pauvreté-précarité et engagement.

### **Hypothèse / L'engagement peut-il être un des leviers possibles pour lutter contre la précarité de certains jeunes ? (Apports et plus-value de l'engagement)**

Cette recherche-action doit nous permettre de clarifier la notion d'engagement en répondant à plusieurs questions : c'est quoi l'engagement aujourd'hui ? Quelles sont les évolutions des modalités d'engagement des jeunes ? Quels sont les nouveaux moteurs de l'engagement des jeunes ? Quelles sont leurs demandes et leurs besoins ? Quelles sont les opportunités, les freins et les leviers de l'engagement chez les jeunes dits « vulnérables » ou en situation de précarité ? Ces jeunes « vulnérables » ou en situation de précarité sont-ils moins engagés ? Est-ce que leurs modalités d'engagement sont moins reconnues ?

## PRÉSENTATION ET ANALYSE DE L'ACTION :

Constats préalables à la mise en œuvre de l'action (pourquoi cette action ?)

Contexte

Objectifs

Les publics

Les territoires

Partenaires de l'action

- Caractériser les enjeux et les plus-values de l'action (pour les jeunes et la société en général)
- En quoi cette action favorise les engagements des jeunes ? Quelles plus-values constatées sur les parcours des jeunes ?...
- On a tendance à utiliser le terme de jeunes éloignés des lieux d'engagements conventionnels. Mais il serait important de se questionner si ce sont vraiment les jeunes dits en difficultés qui sont éloignés ou si ce sont les sphères conventionnelles d'engagement et/ou les dispositifs qui sont insuffisamment voire éloignés des réalités des jeunes ?

***En une phrase, pouvez-vous définir pour vous ce qu'est l'engagement ?***

## CONTEXTE DES ENGAGEMENTS DES JEUNES :

**Pensez-vous que le contexte de crise sanitaire a bloqué ou freiné les engagements des jeunes et a révélé des difficultés prégnantes d'ordre social ou psychologique qui peuvent encore freiner ces engagements (chez certains jeunes) ?**

*Absence de collectif, de relations entre pairs, ou d'interactions sociales... Problématiques de santé mentale... Situations de précarité accentuées chez de nombreux jeunes... Alors que ces engagements auraient été sans doute salutaires pour leur bien-être ou leur bien vivre.*

**Y-a-t-il selon vous une difficulté pour les acteurs de l'engagement (acteurs publics, associatifs, de l'accompagnement...) à toucher, au travers de leurs actions, les jeunes les plus en difficultés (les publics parfois dits « invisibles ») ?**

*Une offre, des espaces et des dispositifs d'engagement pas toujours adaptés aux aspirations, aux besoins et aux réalités des jeunes. D'où la nécessité d'interroger à la fois les dispositifs publics existants et les pratiques des acteurs associatifs et de l'accompagnement des jeunes, pour être davantage dans une logique « d'aller vers ces publics ».*

**Y-a-t-il des problématiques liées à la visibilité et à l'adaptation de l'offre ?**

*Avec une atomisation des dispositifs et des acteurs : dispersion des acteurs jeunesse et de l'accompagnement, dispositifs multiples (Etat, Collectivités territoriales), logique de multiples guichets, absence de « guichet unique » pour s'engager, cloisonnement et concurrence entre les acteurs et les dispositifs, problématiques dans la « captation » des publics...*

**Selon vous, comment faire se rencontrer « l'offre » et la demande des jeunes ?**

*Nécessité d'« Aller vers les jeunes : revoir les modèles existants pour répondre aux besoins de toutes les jeunesse, et mieux adapter l'offre en conséquence.*

*Mais aussi prendre en compte les nouvelles formes de participation des jeunes, celles moins visibles ou moins reconnues, et a sans doute davantage valoriser (hors des dispositifs publics ou institutionnalisés).*

**On peut s'interroger sur la reconnaissance de certaines formes d'engagement moins institutionnalisées et sur la question de l'accès de tous les jeunes aux ressources existantes. Pouvez-vous vous exprimer à ce sujet ?**

**On constate une certaine injonction à l'engagement (visée insertion), le constatez-vous également et qu'en pensez-vous ?**

*L'engagement par la participation à certains dispositifs, ne doit par exemple pas être proposée uniquement comme un vecteur de « normalisation » ou « d'insertion » pour les jeunes (visée insertion professionnelle de certains dispositifs publics versus participation-citoyenneté).*

**ATTENTES OU QUESTIONS PAR RAPPORT À L'ÉTUDE :**

A titre personnel, avez-vous des remarques sur la réalisation de l'étude ?

Quel est l'intérêt premier selon vous de cette démarche, en référence aux objectifs précisés ?

Quels apports particuliers y voyez-vous pour vos actions en cours ou l'évolution de vos démarches en faveur de l'engagement des jeunes ?

**Suite : rencontres possibles avec les jeunes acteurs et bénéficiaires de cette action (portraits de jeunes, focus groupes...).**



## H. Grille d'entretien des Focus Group jeunes :

### KAPS (Colocations à projet solidaire) AFEV

#### Présentation - Tour de table

- Comment avez-vous connu l'AFEV et plus précisément les KAPS ?
- Qu'est-ce qui vous a incité à vous engager dans ce dispositif KAPS ?
- Étiez-vous engagé précédemment ou est-ce votre premier engagement ? Si c'est votre premier engagement, aviez-vous cette volonté d'engagement en amont à votre entrée dans le dispositif KAPS ?
- L'idée de s'engager dans un QPV était-elle un moteur dans votre volonté d'engagement et si oui, pourquoi ?
- Avez-vous rencontré des freins ou des difficultés dans le cadre de cet engagement ?
- Qu'est-ce votre engagement au sein de l'AFEV a pu vous apporter et vous apporte de manière personnelle, mais peut également apporter aux autres ?
- Pensez-vous que le statut d'étudiant peut être facilitateur sur des dispositifs d'engagement ?? (Connaissance d'actions ; échanges avec d'autres jeunes étudiants...)
- Conscientisation de l'engagement : en participant à ce projet, vous considérez-vous comme engagé ?



## I. Bibliographie :

- Becquet, Valérie, Patricia Loncle, et Cécile Van de Velde. Politiques de jeunesse : le grand malentendu. Questions de société. Nîmes: Champ social, 2012. <https://www.cairn.info/politiques-de-jeunesse-le-grand-malentendu--9782353712908.htm>.
- Becquet, V., Goyette, M., « L'engagement des jeunes en difficulté », Sociétés et jeunesses en difficulté [En ligne], N°14 | Printemps 2014,
- Becquet, V. « Les « jeunes vulnérables » : essai de définition », Agora débats/jeunesses, vol. 62, no. 3, 2012, pp. 51-64.
- Blondiaux, Loïc, et Christophe Traïni. « Introduction : les émotions, angle mort et dimension essentielle de la participation politique ». In La démocratie des émotions, 7-43. Nouveaux Débats. Paris: Presses de Sciences Po, 2018. <https://doi.org/10.3917/scpo.blond.2018.01.0007>.
- Coquard B., « Partir ou rester ? Le dilemme des jeunes ruraux » in LABADIE F., Parcours de jeunes et territoires. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse, Paris : La Documentation Française, pp.199-211 (2014).
- Gueye, Anna, Anaïs Vydelingum, Louise-Marie Guyotat, Théo Quervel, et Marin Sorasso-Bluem. « Engagement des jeunes européens dans la défense ». Revue Défense Nationale 850, n° 5 (2022): 109-14. <https://doi.org/10.3917/rdna.850.0109>.
- Lardeux L., « L'engagement des jeunes : stabilité et (r)évolutions », L'école des parents, 2016/5(Sup.auN°619),p.79-97.<https://www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents-2016-5-page-79.htm>
- Lardeux L, Renault-Tinacci M. (2021), « La participation associative des jeunes », Fiches repères,INJEP,n°57,2p.: <https://injep.fr/publication/la-participation-associative-des-jeunes/>
- « L'engagement des jeunes ». Entretien avec Jacques Ion, par Pierre Christophe Cathelineau La revue lacanienne 18, n° 1 (2017): 177-84. <https://doi.org/10.3917/lrl.171.0177>.
- Mazeaud, Alice, et Julien Talpin. « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs ». Sociologie 1, n° 3 (2010): 357-74. <https://doi.org/10.3917/socio.003.0357>.
- Mignon, Jean-Marie. « Nouvelles pratiques, nouveaux mouvements ». In Une histoire de l'éducation populaire, 216-31. Alternatives sociales. Paris: La Découverte, 2007. <https://www.cairn.info/une-histoire-de-l-education-populaire--9782707149053-p-216.htm>.
- Mignon, Jean-Marie. Une histoire de l'éducation populaire. Alternatives sociales. Paris: La Découverte,2007. <https://www.cairn.info/une-histoire-de-l-education-populaire--9782707149053.htm>.
- « Sous la colère, les épreuves du devenir adulte en monde néolibéral ». Entretien avec Cécile Van de Velde, réalisé par Patricia Loncle, Informations sociales 195, n° 4 (2016): 48-53. <https://doi.org/10.3917/inso.195.0048>.
- Vulbeau A., Chapitre IV. Le dégage ment : notes sur le côté obscur de l'engagement. In: Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires. Paris : L'Harmattan, 2005. pp. 69-77. (Débats Jeunesses, 16) <https://doi.org/10.3406/debaj.2005.921>
- Sandra Hoibian, Jorg Muller, Nicole Gruber, Charlotte Millot ; "Moral, état d'esprit et engagement citoyen des jeunes en 2022. Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse."
- Maryam Mahamat, Maxime Lecoq, Coop'Eskem, Etat de l'art et état des lieux des travaux de recherche sur la thématique "Engagement des jeunes" ; Juillet 2022



- “Les jeunes et l’engagement”, Sondage IFOP pour la Fondation de France 2022 - [Présentation PowerPoint \(fondationdefrance.org\)](#)
- Enquête du CEREQ réalisée par Robert Alexie, Département Entrées et évolutions dans la vie active et Maillard Dominique, Département Formation et certification “Jeunes volontaires du service civique dans la Génération 2017 - Profils & trajectoires professionnelles”, octobre 2022-<https://www.service-civique.gouv.fr/api/media/assets/document/etude-service-civique-generation-rapport.pdf>
- Propositions du Cnajep dans le cadre du CNR Jeunesse - Février 2023 - [CNR jeunesse : contribution du Cnajep - CNAJEP](#)
- Position du Mouvement Associatif - Retraites et bénévolat, une vraie réflexion à mener - Février 2023 - [LMA-position-retraites-13022023.pdf \(lemouvementassociatif.org\)](#)
- L’évolution de l’engagement associatif en France de 2010 à 2022, Étude France Bénévolat, janvier 2022, réalisée par l’IFOP, avec le soutien du Crédit Mutuel et l’appui de Recherches & Solidarités,  
[https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/actualites/NOTE\\_COMPLETE\\_FranceBenevolat-IFOP-2022\\_DEF1705.pdf](https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/actualites/NOTE_COMPLETE_FranceBenevolat-IFOP-2022_DEF1705.pdf)

